

Remerciements

Nos remerciements les plus sincères vont au bon Dieu tout puissant qui nous a donné la santé, la volonté et la patience.

Nous tenons à remercier Monsieur KEZZAR Hocine notre directeur de mémoire pour tout le soutien, l'aide, l'orientation qu'il nous a apportés durant la période de réalisation de notre travail de recherche ainsi que pour ses précieux conseils et ses encouragements.

Nous remercions infiniment les membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer notre travail de recherche.

Enfin, nous tenons à remercier nos chers parents pour leur soutien inconditionnel depuis que notre projet est défini.

Dédicaces

Je dédie ce travail particulièrement à ceux qui m'ont donné une vie pleine d'affection et qui m'ont appris et transmis l'espérance, la patience et la persévérance, mes très chers parents, qui se sont donnés toutes la peines et sacrifices pour me voir réussir dans la vie et qui m'ont apporté soutien et confort tout au long de mes études.

*A mes très chères sœurs **Thanina, Dyhia, Léna***

*A mon très cher frère **Rayane***

*A mes chères nièces **Maria, Ikem***

*A ma camarade de travail **Kenza***

Ourdia

Dédicaces

Je dédie ce travail particulièrement à ceux qui m'ont donné une vie pleine d'affection et qui m'ont appris et transmis l'espérance, la patience et la persévérance, mes très chers parents, qui se sont donnés toutes les peines et sacrifices pour me voir réussir dans la vie et qui m'ont apporté soutien et confort tout au long de mes études.

A mes chères sœurs Nora, Lynda, Faiza

A mon cher neveu Anis

A ma campagne de travail Ourdia

Kenza



Sommaire



Sommaire

Introduction Générale	2
------------------------------------	----------

Chapitre I : La locution.

Introduction partielle.....	6
I. Définition	6
II. Les types de la locution	8
III. Les critères d'identification de la locution	10
La conclusion.....	12

Chapitre II : Le figement linguistique.

Introduction partielle.....	14
I. Définitions.....	14
1. Les critères du figement	15
II. Les types du figement.....	18
Conclusion	20

Chapitre III : La rhétorique.

Introduction à la rhétorique.....	22
Définitions.....	22
I.L'utilité de la rhétorique	22
III. Les figures de sens ou les tropes	22
Conclusion	25

Chapitre IV : L'analyse du corpus

Introduction.....	27
--------------------------	-----------

Sommaire

Presse écrite.....	27
Analyse des expressions idiomatiques tirées dans le discours du journal « El Watan »	28
Conclusion.....	52
Conclusion Générale.....	54



Introduction générale



Introduction générale

Introduction :

L'homme a besoin de l'autre pour vivre afin qu'il puisse échanger avec lui et se soutenir mutuellement, et ce, en faisant appel à la langue - qui est un système de signes vocaux, éventuellement graphiques, propre à la communication des idées et sentiments entre individus - qu'il utilise comme un moyen lui permettant l'intégration sociale et professionnelle. En effet, une telle finalité lui inspire des idées en mesure de lui procurer des moyens variés dans le processus communicationnel, autrement dit, Pour passer un message, le locuteur peut utiliser des énoncés libres là où le sens est concret ou direct et qui ne subit détournement ou déviation au niveau sémantique, mais il fait de même recours à des expressions idiomatiques qui sont des constructions où la traduction d'une langue source à une autre cible n'est guère possible voire impossible dans certaines situations, c'est-à-dire si l'on traduit littéralement une de ces formes de sa langue d'origine à une autre langue, l'énoncé ou l'idiome n'aura certainement le même sens.

Il existe divers moyens pour la communication écrite ou orale, ces derniers qui sont des supports qui permettent la diffusion d'informations, parmi eux nous citons la presse écrite. « Le médiatique et le journalistique semble aujourd'hui incontournable, car si le journalisme est intrinsèquement lié aux médias ». En Algérie, des dizaines de quotidiens se diffusent et se vendent sur le marché, à titre d'exemple, nous citons le journal d'expression française « El Watan », ce quotidien qui est né dans le sillage de l'ouverture politique et médiatique au lendemain du mouvement d'octobre 1988 est considéré comme un symbole de la presse libre en Algérie. La mission du journaliste ne se limite pas uniquement à la seule tâche de rapporter et de raconter les événements mais également au fait d'agir sur les lecteurs, expliquer le comment et le pourquoi voire exposer les causes et les conséquences qu'engendre une information d'actualité.

La fréquence d'emploi des locutions figées ou la récurrence du phénomène locutionnel dans les différentes publications ou parties que nous avons consultées dans l'une des parutions de ce titre de la presse écrite nationale ont suscité notre curiosité et notre intérêt pour une recherche qui nous permettrait de comprendre en fouillant en profondeur à travers le potentiel de connaissance qui transcendent le domaine journalistique en nous consacrant à l'étude de cette composante linguistique afin de comprendre son fonctionnement dans une situation ou un contexte particulier qui n'est autre que celui de la presse écrite.

Le journal que nous soumettrons à l'analyse, en l'occurrence la publication d' El Watan qui

Introduction générale

date du 16 juin 2022 signifie « la patrie » accompagner d'un sous titre : « quotidien indépendant » est un quotidien généraliste algérien en langue française sa date de fondation remonte au 8 octobre 1990.

Le journal El Watan propose des versions différentes du quotidien selon les régions du pays (édition centre, édition Kabylie, édition est, édition ouest, édition sud), chacune de ces dernières se différencie au niveau des pages centrales consacrées à l'actualité locale. Ce dernier est constitué de 24 pages dont on trouve 45 articles rapportés par des journalistes. Dans ce discours journalistique, chacun de ces journalistes traite ou récolte des informations d'actualité sur un sujet précis. El Watan traite aussi bien de politique intérieur que de faits divers, de culture, d'économie, de sport ou d'actualité internationale.

Les journalistes du quotidien El Watan ont fait recours aux locutions dans leurs différents textes journalistiques pour plusieurs stratégies de communication. Les jeux rhétoriques qui donnent naissance et qui animent les jeux de sémantisme de la locution sont parfois les véritables matrices à l'origine du formalisme qui régulent les différents actes ou répercussions q. Ils ont fait appel aux expressions idiomatiques dont le substrat de base et le trope ou la « figure de sens » à travers ses différents processus d'animation oui pourraient s'accomplir au fur et à mesure de la lecture de l'écrit journalistique.

Le choix de ce sujet est motivé par le fait que nous sommes avant tout des lectrices de ce journal et notamment de l'édition que nous avons choisie comme notre produit d'analyse. En somme, au cours de nos lectures, nous avons rencontré des expressions idiomatiques dans les différentes parties des articles insérés dans le journal consulté. Ces locutions représentent pour nous un sujet de recherche pertinent qui mérite de faire l'objet d'une investigation et qui ne peut que susciter de l'intérêt et la curiosité d'un chercheur en sciences du langage, et ce afin d'éclairer la lanterne dans le domaine du figement en étudiant le phénomène locutionnel à travers sa dimension rhétorique et stylistique. En clair, nous souhaitons apporter des contributions qui seront à cheval sur deux domaines que sont notre spécialité les sciences du langage mais également à celui des médias et des sciences communicationnelles ne ce serait-ce qu'à travers cette béquille linguistique du discours journalistique.

A fin de donner un cadre théorique à notre travail, nous avons problématisé notre sujet ainsi :

Comment le phénomène locutionnel, considéré dans son ensemble comme une résultante directe d'un trope ou d'une figure de sens, participe-t-il dans la construction du discours journalistique du quotidien francophone El Watan ?

Introduction générale

Afin de répondre provisoirement à cette question, nous avançons les hypothèses suivantes :

- 1- La locution ou l'expression idiomatique détermine le discours journalistique à travers un trope qui pourrait être le résultat immédiat d'un processus métaphorique ou métonymique.
- 2- Le phénomène métaphorique en faisant appel au principe d'« analogie » serait à l'origine des locutions utilisées.
- 3- Le phénomène métonymique – à travers son principe de « correspondance » serait à l'origine des locutions utilisées.
- 4- Le phénomène synecdotique - à travers son principe d'« intégration » serait à l'origine des locutions utilisées.

Pour traiter notre sujet, nous avons opté pour l'approche rhétorique et plus précisément La rhétorique de la figure s'est plus ou moins éloignée de la rhétorique classique par le fait de la spécialisation en matière d'analyse. En gros, elle se consacre exclusivement à l'étude des figures de style et en particulier à l'étude des tropes et les différents mécanismes qui régissent cette typologie de figures, ainsi que l'impact qui peut être provoqué par le recours à ces procédés rhétoriques dans le discours. En clair, notre démarche consiste à décortiquer le fond sémantique et rhétorique de la locution en usage dans le texte de la presse écrite.

Nous avons réparti notre travail en quatre chapitres comme suit :

Le premier chapitre est réservé aux définitions de la locution telle qu'elle se présente dans divers ouvrages et dictionnaires de langue commune et de spécialités ainsi que ses types et ses critères d'identification. Le deuxième est consacré au figement linguistique, un petit chapitre qui englobe les définitions de ce dernier ainsi que ses caractéristiques. Le troisième sera consacré à l'étude rhétorique, une partie très utile pour notre analyse, dont on au préalable trouvera les définitions propres à l'analyse systématique des locutions. Le quatrième chapitre qui est consacré à la présentation du corpus en tant que moyen d'expression et enfin à l'analyse des locutions constituant notre corpus.



Chapitre I :
La locution



Introduction partielle :

Une langue est un système évolutif de signes linguistiques, vocaux ; graphiques ou gestuels qui permet la communication entre les individus.

Dans toutes les langues, il existe plusieurs procédés pour exprimer une idée. Parmi eux nous trouvons des éléments qui dépassent les unités simples et isolées à l'instar des **locutions**.

Une locution :

Est une suite figée de plusieurs mots ; qui fonctionne comme une seule et unique unité. C'est un groupe de mots ayant les mêmes caractéristiques grammaticales qu'un seul mot.

I - Définitions :

Le sens de la locution est implicite voire indirect, une expression figée contient généralement deux sens l'un est direct (explicite) l'autre indirect (implicite).

Plusieurs définitions ont été données à ce mot clé « Locution » par des linguistes qui sont les suivantes:

Alain Rey, linguiste, observateur de l'évolution de la langue française, il a joué un grand rôle dans le développement de la terminologie, de la lexicologie, de l'histoire du vocabulaire ...

Définit la locution comme étant : « Une unité fonctionnelle plus longue que le mot graphique et appartenant au code de la langue (devant être prise)en tant que forme stable et soumise aux règles syntactique de manière à assumer la fonction d'intégrant au sens de **Benveniste** (l'intégrant de **Benveniste** est une unité apte à être reprise pour être intégrée dans une unité de niveau supérieur : élément dans le mot, mot dans le syntagme dans la phrase minimale).L'expression est cette même réalité considérée comme une manière d'exprimer quelque chose » . Préface du dictionnaire des expressions et locutions.¹¹

¹ Rey Alain, Préface du dictionnaire des expressions et locutions VI

Franck Neveu , un professeur de linguistique français, ses domaines de recherche sont : syntaxe et sémantique du français moderne, histoire des notions grammaticales, sémantique des textes.²

« unité poly lexicale de type syntagmatique (à tête nominale, verbale, adjectivale, ou adverbiale) dont les constituants ne font pas l'objet d'une actualisation, séparée, et qui énonce un concept autonome.

Jean Dubois , linguiste, grammairien et lexicographe français,

« la locution est un groupe de mots (nominal, verbal, adverbial) dont la syntaxe particulière donne à ces groupes le caractère d'expression figée et qui correspondent à des mots uniques.³

le dictionnaire **Le Robert** ,

« La locution est un groupe de mots figées ou relativement stable ayant la même fonction qu'un mot

George Mounin , est un linguiste français professeur de la linguistique et de sémiologie il s'est souvent déclaré disciple du linguiste André Martinet, ses œuvres traitent nombreux sujets allant de l'histoire de la linguistique à sa relation avec d'autres domaines de connaissance.

« terme qui désigne un groupe de mots constituants soit un signifié unique, soit une structure syntaxique isolable ». ⁴

Le Petit Larousse propose la définition suivante pour la locution : La locution est avant tout un nom féminin qui vient de latin « loqui » qui signifie « parler ». Elle s'agit d'une expression ou une forme particulière de langage. Linguistiquement parlant la locution représente un groupe de mots figé formants une unité sur la plan du sens.

² Neveu Franck, DSL, P.210

³ DUBOIS Jean, dictionnaire de linguistique. Ed. Larousse. Paris. P.202

⁴ Mounin George ; Dictionnaire de la linguistique. 206

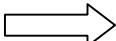
II- Types de locutions :

Nous pouvons dénombré plusieurs types de locution car cette dernière a toujours une nature spécifique. Elles peuvent être proprement locutions : nominale, adjectivale, adverbiale, prépositive conjonctive.

II-1- Locution nominale :

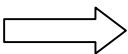
Syntagme nominal (syntagme : groupe de mots qui se suivent avec un sens déterminé).
« le nom est une catégorie que la grammaire a particulière ». ⁵

Exemple :

Le je m'en fichisme  Attitude d'indifférence.

C'est-à-dire une personne qui manifeste une totale indifférence envers toute chose.

Exemple₂ :

Un croc – en- jambe  faire tomber quelqu'un en accrochant sa jambe à l'aide du pied.

II-2- Locution adjectivale :

Elle tient dans la phrase le rôle d'un adjectif (l'adjectif est un mot qui est toujours associé à un pronom ou à un nom avec lequel il s'accorde en genre et en nombre).

L'adjectif précise et donne des informations sur le nom.

5GROSS Gaston, les expressions figées en français, noms composés et d'autres locutions, OPHRYS .1996.P.90.

l'adjectif est une des « formes simple ou composées qui correspondent aux deux critères suivants :

A _ elles figurent, en position d'attribut, à droite du verbe être ;

⁵ GROSS Gaston, les expressions figées en français, noms composés et d'autres locutions, OPHRYS .1996.P.90

B_ elles peuvent être nominalisées par le pronom invariable ‘

le’ ». Exemple :

Il fait noir : signifie l’obscurité, ou bien c’est la nuit

II-3- Locution adverbiale :

Groupe de mots figé qui équivalent, par leur sens et leur fonction dans la phrase, à des adverbes. Il existe quatre types de locutions adverbiales : adverbe de manière, lieu, temps, quantité.

Exemples :

- a) **Adverbe de manière** : en vain, à propos.
- b) **Adverbe de temps** : de temps en temps, immédiatement.
- c) **Adverbe de quantité** : à peine, autant.
- d) **Adverbe de lieu** : ici, ailleurs.

II-4- Locution prépositive :

Est un groupe de mots qui a valeur de préposition, dont la fonction dans la phrase est d’introduire un complément en marquant le rapport qui unit ce complément au mot complété.

• Il existe deux types de prépositions :

_ Les prépositions simples composées d’un seul mot → selon, parmi, sauf.

_ Les prépositions composées d’un groupe de mots ou de deux prépositions → dans l’espoir de, grâce à, de l’autre côté.

II-5- Locution conjonctive :

Est une suite de mots figés pouvant être dérivés à une conjonction pour faire naître une nouvelle phrase.⁶

⁶ Gross Gaston, les expressions figées en français, noms composés et d’autres locutions, Ophrys.1996

Les types de locutions conjonctives :

Les locutions conjonctives	Exemples
La cause	Parce que, attendu que
La conséquence	C'est pourquoi, car
Le but	Pour que, de façon que
L'opposition	Au lieu, par contre

III- Les critères d'identification de la locution :

Les locutions font parties de la catégorie la plus grande des périphrases (est une figure de style de substitution qui consiste à remplacer un mot par sa définition ou par une expression plus longue mais équivalente). Pour vérifier si un groupe de mot est une locution ou pas plusieurs critères peuvent être appliqués.

_ Le critère paradigmaticque :

Dans ce critère la locution peut être remplacée par un seul mot donc possibilité de remplacer l'expression par un mot , par exemple « jeter l'éponge » remplacé par le mot « Démissionner ».

Exemple : il voyage en chemin en fer → il voyage en voiture.

III-2_ Le critère syntaxique :

Le verbe accepte des changements de conjugaison.

Exemple : jeter l'éponge \implies jetons l'éponge \implies il a jeté l'éponge.

A- Le point de déplaçabilité :

Dans une expression figée on ne peut pas déplacer les éléments ou remplacer ou changer ça crée une différence dans le sens.

Exemple : jeter l'éponge, on ne peut pas dire l'éponge jeter, ou rajouter un élément ; le sens change

B- Le point de séparabilité :

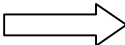
Les éléments dans la locution sont inséparables, contrairement à l'énoncé libre. On ne peut pas intégrer d'autres éléments.

Exemple : jeter l'éponge, on ne peut pas les séparer ou insérer un autre élément dans l'expression.

III-3- Le critère sémantique :

Le sens de la locution est implicite (indirect), c'est-à-dire passer du direct à l'indirect ; contrairement au sens explicite de l'énoncé libre , direct. Il se distingue par le fonctionnement métaphorique.

Exemple tiré du journal EL WATAN. Date : 16/06/2022. P 03 :

La justice a eu la main lourde  avoir la main lourde , signifier punir sévèrement le coupable.

III-4- Le critère énonciatif et contextuel :

Le contexte ou la situation d'énonciation joue un grand rôle dans la compréhension du sens de la locution.

Exemple :

« La justice a eu la main lourde » rajoutons la situation d'énonciation : « l'enquête a conclu à la responsabilité du directeur et des agents de Sonelgaz, accusés de ne pas avoir prévenu à temps le propriétaire de la maison sur la fuite de gaz et de ne pas être intervenus rapidement pour éviter la catastrophe ». Ce contexte et cette situation de communication nous

a aidé à mieux comprendre le sens de la locution citée.

III-5- Le critère rhétorique :

C'est le recours aux figures de style.

Exemple :

Jeter l'éponge → là c'est le recours à un trope qui est la métaphore (comparer deux entités).

III-6- Le critère symétrique :

C'est un critère qui permet de distinguer la locution du proverbe. Exemple :

La locution	Le proverbe
La locution elle est libre.	Le proverbe a toujours besoin d'une formule qui l'introduit : à dit « »

Conclusion :

La locution donc est un groupe de mots dont lequel les unités qui le forment n'ont pas de sens individuellement c'est-à-dire on n'obtient le sens de cette expression qu'en la lisant comme un tout, c'est une suite figée.

Elle a été définie par plusieurs linguistes, elle a des caractéristique et des critères qui la différencie de l'énoncé libre : par sa stabilité (les éléments ne peuvent pas se déplacer), par son sens implicite, par son sens obscurci.



Chapitre II :
Figement linguistique



Introduction partielle :**Le figement :**

Est un phénomène linguistique qui représente un objet d'étude très intéressant dont l'importance a été ignoré pendant longtemps ce phénomène était marginalisé. Le figement joue un rôle important dans chaque langue naturelle.

Cette partie nous la consacrerons aux différentes définitions de notions clés relatif au phénomène du figement.

Afin de comprendre le figement il est primordial de montrer d'où vient ce mot figement. Figement vient du mot figé qui signifie :

Figé : adjectif devenu (solide, immobile, fixe) synonyme du inanimé. Tiré du dictionnaire Larousse.

Figement : c'est l'action de se figer, c'est l'état de ce qui est figé. Tiré du dictionnaire Le Robert.

Des dictionnaires et des linguistes français ont défini dans leurs ouvrages le figement comme suit :

- Tel qu'il est définit dans le **Dictionnaire des sciences du langage :**

« Un ensemble de caractéristique syntaxique et sémantique affectant à une unité poly- lexicale ». ¹¹

- Selon **George Mounin :**

Le figement est lorsqu'un syntagme a la fréquence et la spécificité d'un monème unique, il tend à être traité comme un monème unique indissociable. ²²

¹ Neveu Franck, Dictionnaire des sciences du langage, p. 214.

² Mounin George , Dictionnaire des sciences du langage ,p.139.

- **Jean Dubois** lui attribue cette définition ,

« Un processus technique consistant à forcer un groupe de mots libres à devenir une expression aux éléments indissociables entre eux. Il se caractérise par la perte du sens propre de chaque mot constituant le nouveau groupe qui apparaît alors en tant que nouvelle entité lexicale, autonome, indépendante des composants lui étant propre ; exemple pomme de terre ou petit pois peuvent se commuter en carottes et navets ». ³³

- **Gaston Gross** dans son livre (Les expressions figées en français nom composés et autre locutions) annonce que « le figement est une propriété des langues naturelles dont l'importance a été méconnue pendant très longtemps » ⁴P.03

« Le figement est un processus linguistique qui d'un syntagme dont les éléments sont libres, fait un syntagme dont les éléments ne peuvent être dissociés .Ainsi. Les mots composés (compte rendu, pomme de terre, etc.) sont des syntagmes figés » ⁵ P.04

- **le petit robert** ,

« Expression, locution figée : dont on ne peut changer les termes et qu'on analyse généralement ». ⁶

- **J.C.Anscombe** ,

« Le figement », est comme un processus dans lequel le locuteur n'est pas capable de déterminer le sens d'une séquence à partir de celui des ses citation. ⁷⁴

I.Les critères du figement :

Gaston Gross, dans son livre « Les expressions figées en français » à proposé l'ensemble des propriétés qui caractérisent le phénomène du figement. Nous allons étudier donc ces propriétés comme suit : ⁵

³ Dubois Jean, Dictionnaire de la linguistique. Ed . Larousse.Paris,P . 202

⁴ IDEM

⁵ GROSS Gaston, Les expressions figées en français, noms composés et autres locutions, OPHRYS. 1996.P.09

I-1-La polylexicalité :

Lorsqu'une séquence de plusieurs mots qu'on parle une existence autonome, là on parle du figement. Selon Gross (1996 :9), une « condition nécessaire pour qu'on puisse parler de figement ». Les mots en question doivent avoir aussi une « existence autonome ».

I-2-L'opacité sémantique :

On obtient le sens à travers un ensemble d'éléments composants donc « le sens d'une séquence est le produit de celui des éléments composants ». C'est l'ensemble des unités qui forme le sens.

-Une séquence peut avoir deux lectures possibles : transparente et opaque.

-La séquence (phrase) n'a pas toujours une lecture compositionnelle (c'est-à-dire l'ensemble des mots qui donne un sens à la séquence), il peut y avoir un sens caché.

Exemple : Les carottes sont cuites.

Dans cet exemple on peut déduire deux sens :

A- Les légumes sont prêtes à manger : donc le sens ici est compositionnel ; veut dire le sens est transparent.

B- La situation est désespérée : ici le sens est opaque

I-3-Le blocage des propriétés transformationnelles :

Les éléments de l'énoncé ne peuvent pas être librement transformés syntaxiquement, leurs valeur est intentionnelle et non référentielle.

La non-actualisation des éléments : tout groupe de mots dans les éléments ne sont pas actualisés individuellement, c'est-à-dire prendre mot par mot, pourrait être appelé généralement Locution.

I-4-Non insertion :

Dans une séquence libre, il est possible d'insérer des éléments. Par contre dans une séquence figée il n'est pas possible voir impossible d'insérer des éléments. Par exemples :

Dans un **énoncé libre** : j'ai lu un livre → j'ai lu un beau livre ;

Dans cet énoncé on a insérer un nouvel élément qui est un adjectif « beau ».

Dans un **énoncé figé** : un col vert (canard) on ne se permet pas d'ajouter ou d'insérer un autre élément entre le nom et l'adjectif, on ne peut pas dire « un col très vert », cette insertion est possible que dans les énoncés libres . Gaston Gross. Les expressions figées en français 1996, p .18.⁶

Quand on parle de figement on parle d'expressions figées, cette expression « expression figée » formée de deux mots : expression, figée ;

Expression: selon Larousse « nom. Manière de s'exprimer par le langage, mot ou groupe de mots de la langue parlée ou écrite ».

Expression selon le Dictionnaire **Le Robert** « N.F action ou manière d'exprimer ou de s'exprimer ».

Expressions figées : sont des suites de mots qu'on ne peut pas modifier. Le sens de ces expressions est généralement figuré.

Les expressions figées peuvent être formées à partir d'un groupe de mots ou d'une phrase complète. Le sens de cette dernière doit être différent du sens produit directement (la phrase écrite). On ne peut pas interpréter son sens à travers les mots écrit « **au pied de lettres** » cette expression qu'on a utiliser pour bien expliquer s'agit bien d'une expression figée ou le sens des mots écrit est différent de celui qu'on veut passé .⁷⁸

⁶ GROSS Gaston, Les expressions figées en français, noms composés et d'autres locutions, OPHRY .1996.P.18/

⁷ Misri George ; Le figement linguistique en français contemporain. 1987.P.56.

⁸ Dictionnaire des sciences du langage

II. Les types d'expressions figées :

• **Les expressions idiomatiques, les collocations, les parémies** sont les types d'unités qu'on trouve dans les expressions figées.

1_ **Les expressions idiomatiques** : est une locution propre à une langue, qui porte un sens par son tout et non par chacun des mots qui la compose.

Exemple :

Expression idiomatique	Signification
S'occuper de ses oignons	S'occuper de ses affaires

Dans l'exemple présent c'est le tout qui forme un seul sens.

2_ **Les parémies** : c'est l'existence de deux sens figuré ou littéral.

3- **Les collocations** : la collocation est une unité du lexique formée de plusieurs mots, codée en langue c'est-à-dire que les mots d'une collocation fonctionnent tous ensemble.

III-Les types de figement :

III-1-Idiome : « du grec « idioma », « particularité propre à une langue ». Terme désignant au sens strict, les pratiques linguistique d'une communauté considérées comme spécifiques par rapport à la langue ou au dialecte auxquels elles se rattachent. »⁹ **Dictionnaire des sciences du langage.**

Chaque langue possède beaucoup de locutions idiomatiques propres à elle qu'on ne peut pas

Exemple :

Expression idiomatique	Signification	Equivalent en anglais
Les murs ont des oreilles	Une conversation privée peut être entendue sans le savoir	The walls have ears

⁹ Neveu Franck, le dictionnaire des sciences du langage, Armand-Colin, Paris 2004

On déduit par la que la phrase a perdue son sens après l’avoir traduite à une autre langue, or ; l’expression obtenue après la traduction na’ pas le même sens qu’elle avait dans sa langue racine.

III-2_ **figures de style** : c’est un moyen d’exprimer une idée.

*Selon **George Mounin**, la figure signifie « toute unité linguistique ou toute disposition d’unités linguistiques qui comporte une modification par rapport à la norme ou par rapport une expression équivalente mais plus simple et plus directe » **Dictionnaire des sciences du langage**.⁹

Parmi les figures de styles qui existent citons les suivantes :

III-2-a_ **La comparaison** : est une figure très courante, elle mit en relation deux mots différent. Pour établir une comparaison on utilise souvent « comme ».

La comparaison rapproche deux éléments : le comparé (la réalité) et le comparant (l’image) au moyen d’un comparatif.

Exemple :

L’homme est comme un lion

Le comparé	Le comparant	Outil de comparaison	Le point en commun
L’homme	lion	comme	Le courage, la force

III-2-b_ **La Métaphore** : c’est l’emploi d’un terme concret pour exprimer une notion abstraite par substitution analogique, sans qu’il y’ait d’élément introduisant formellement une comparaison.

Exemple :

« La vie est un voyage plein d’aventures », Baudelaire

⁹ Mounin George . Dictionnaire de la linguistique. P 206

Est une métaphore puisqu'on compare ici la vie et un voyage plein d'aventures pour souligner l'aspect imprévisible de la vie.

III-2-c_ **La personnification** : elle consiste à donner à un objet, à un animal ou à une idée des caractéristiques humaines. Cette figure comporte :

_ Un comparé inanimé ;

_ Un comparant animé ;

Illustré par un nom, un adjectif, un verbe, etc.

Exemple :

« Canicule, l'agriculture en souffre aussi ». Article de Sofia Ouahib, Journal **EL WATAN**. p.18

Dans cet exemple on a personnifié l'agriculture parce qu'en réalité c'est « la personne » l'être humain qui souffre.

III-3_ **Le proverbe** : N.M courte énoncé exprimant un conseil populaire, une vérité de bon sens qui est devenu d'usage commun.

Exemple :

« Donner c'est donner, reprendre c'est voler »

C'est-à-dire qu'on n'a plus aucun droit sur les donations ou les cadeaux qu'on a faits, (ils appartiennent à une autre personne).

Conclusion :

Le figement est une notion très importante et elle est souvent utilisée dans le langage quotidien, il faut avoir des connaissances en matière de linguistique et une culture pour pouvoir comprendre et distinguer l'expression figée.



Chapitre III :
La rhétorique



Introduction à la rhétorique :

Quand quelqu'un sait comment s'exprimer ou bien argumenter pour qu'il met son point de vue en avant pour convaincre on dit de lui qu'il sait bien parler, il a l'art de convaincre.

La rhétorique :

C'est l'art de s'exprimer et de persuader.

La nouvelle rhétorique c'est la négociation de la différence entre les individus sur une question donnée .¹

La différence entre la rhétorique et l'argumentation :

La rhétorique évoque la question par le biais de la réponse la présentant comme résolue ; tandis que l'argumentation part de la question elle-même qu'elle explicite pour arriver à ce qui résout la différence entre les individus.

I-L'utilité de la rhétorique : aujourd'hui la rhétorique occupe une place importante dans l'étude de sens.

Deux préoccupations coexistent et se complètent :

1_ le besoin d'expression ;

2_ la nécessité de décoder des messages complexes. (Éléments de rhétorique et d'argumentation, introduction)

Il existe plusieurs figures de sens parmi eux sont les suivantes :

II- Les figures de sens ou tropes :

« Les tropes sont des procédés de substitution d'un terme, ou d'un ensemble de termes, à un autre ».

¹ Michel Meyer ;La rhétorique, Que sais-je ? Imprimer en France par JOUVE. & ? Rue du Docteur Sauvé, 53 100 Mayenne janvier 2010.P .10.

Les principaux tropes :

II-1_ le pôle métaphorique :

Il définit le domaine général des images, il regroupe l'ensemble des figures fondées sur l'idée d'approchement, implicite ou explicite.

Dans ce pôle nous évoquerons :

II-1-a_ La comparaison :

« On appelle comparaison le rapprochement, dans un énoncé, de termes ou de notions au moyen de liens explicites ».

Les moyens qui distinguent la comparaison de la métaphore :

Comme, ainsi que, de même que, semblable à, ressemble à etc.

Exemple :

« Le monde serait **comme** une forêt sans oiseaux ». ¹.

II-1-b_ La métaphore :

Est une figure de style fondée sur l'analogie. Elle désigne une chose par une autre qui lui ressemble ou partage avec elle une qualité essentielle. A la différence de la comparaison la métaphore repose sur des formes syntaxiques plus complexes étant donné l'absence de lien comparatif explicite.

Exemple :

« Cette femme est une véritable déesse ».

Le comparé	Le comparant
Femme	Déesse

¹ Eléments de rhétorique et d'argumentation, page 44.

Dans cette exemple la métaphore est in praesentia : désigne une métaphore ou le comparant et le comparé sont tous les deux présent dans la phrase.

Le rapport entre les deux est un rapport d’analogie.

II-2_ Le pôle métonymique :

Il s’agit d’une figure condensée que la métaphore. La relation entre la séquence1 et la séquence2 peut être de type :

Les types	Exemples
Cause /effet	Peur : visage pâle
Abstrait /concret	Le beau sexe : les femmes
Signe /objet	La couronne : le pouvoir royal
Contenant /contenu	Il a les poches vides : il n’a pas d’argent →les poches : contenant ; contenu : argent

II-3_ La synecdoque :

Le rapport qui existe entre la séquence1 et la séquence2 dans le cas de la synecdoque peut souvent s’opérer dans les deux sens, par exemples :

Exemple1 :

Partie / Tout : Avoir les épaules

Partie	Tout
Les épaules	Le corps

Exemple2 :

Tout / Partie

J'ai bue l'eau de la rivière

Le **tout** pour exprimer la **partie** ;

Tout	Partie
La rivière	Un verre, une bouteille

Conclusion :

La rhétorique est avant tout l'art de persuader, de communiquer c'est-à-dire de s'exprimer de la manière la plus efficace afin d'influer sur l'opinion d'un auditoire. La rhétorique n'est pas juste une affaire de sens mais de tout ce qui a lien au sens : transfert du sens implicite au sens explicite.

Chapitre IV :
L'analyse du corpus

Présentation du corpus :**Introduction partielle :**

La communication est souvent définie comme un « échange » ou une « transmission » d'informations. Ce dernier terme information qui lui désigne la connaissance le savoir. La communication est un acte réciproque.

Il existe plusieurs moyens qui permettent de communiquer de faire passer des messages ou encore plus partager des informations

De manière orale : (discussion orale, débat, lancer un discours en plein public etc.) ;

De manière écrite : (ouvrage, lettre, article, journal etc.) Parmi ces moyens citons :

La presse écrite :

Le Journal ou de manière générale l'article « discours journalistique ».

La presse écrite : elle désigne les journaux et englobe tout les moyes qui permettent la diffusion des informations écrites. Son rôle est de permettre au lecteur de rester actif dans la recherche d'informations.

En Algérie à titre d'exemple de multiples journaux sont au marché pour exposer et présenter les sujets d'actualités, plusieurs noms de journal qu'on trouve par exemple : La Liberté, Le Soir, El Watan, El Moudjahid, et chacun de ces derniers apporte des informations au public qui l'attend quotidiennement.

Notre analyse est faite sur l'un de ces journaux qui est nommé **El Watan**, un journal qui est au marché algérien quotidiennement, il apporte l'actualité de divers sujets dans divers domaines (santé, sport, politique, invention, environnement, agriculture etc.)

- Le journal El Watan qui signifie « la patrie » accompagner d'un sous titre : « quotidien indépendant » est un quotidien généraliste algérien en langue française sa date de fondation remonte au 8 octobre 1990 c'est un journal qui traite aussi bien de politique intérieur que de faits divers, de culture, d'économie, de sport ou d'actualité internationale.

El Watan propose des versions différentes du quotidien selon les régions du pays (édition centre, édition Kabylie, édition est, édition ouest, édition sud), chacune de ces dernières se différencie au niveau des pages centrales consacrées à l'actualité locale.

Analyse des expressions idiomatiques tirées du corpus « journal El Watan » :

***La main lourde :** avoir la main lourde : Sens1_ servir ou utiliser un produit plus que nécessaire ;
Sens2_ punir ;

L'expression idiomatique dans son contexte :

« La justice **a eu la main lourde** ». L'enquête a conclu à la responsabilité du directeur et des agents de sonelgaz, accusés de ne pas avoir prévenu à temps le propriétaire de la maison sur la fuite de gaz et de ne pas être intervenus rapidement pour éviter la catastrophe.

Le responsable de l'agence de sonelgaz et quatre agents écroués.

L'analyse de la locution :

Un mot peut avoir différents sens. Le sens propre d'un mot est son premier sens. On peut employer les mots au sens figuré, c'est-à-dire dans un sens imagé.

L'expression avoir la main lourde a connue des modifications au niveau de la conjugaison :

Avoir la main lourde → **a eu** la main lourde

Dans le contexte ci-dessus à travers la locution « avoir la main lourde », nous distinguons une figure de style et plus précisément une figure de sens qui est la métaphore qui a comme principe de base à l'origine de son sémantisme « l'analogie » ou « la ressemblance » en gros, ce processus métaphorique est constitué à partir de la comparaison suivante :

Le juge qui a eu la main lourde sur le directeur d'une société de distribution d'électricité et de gaz est comparé à un serveur de boisson alcoolisé qui sert une quantité importante de liquide alcoolisé.

Bref, le rapport analogique se récapitule de la manière suivante :

Le comparé	Le comparant
Le juge ou le magistrat	Le serveur du bar

Avoir la main lourde : locution verbale.

***Vont bon train** : sens 1_ aller à une bonne allure ;

Sens2_ avancé vite.

L'expression idiomatique dans son contexte :

Les préparatifs de ces assises **vont bon train**. Nous avons nommé au secrétariat national une nouvelle équipe dynamique et cohérente qui s'attellera à réunir toutes les conditions politiques et organiques pour l'organisation et la réussite de ces assises.

L'analyse de la locution :

L'expression aller bon train a connu des modifications au niveau de la conjugaison :

Aller bon train → **Vont** bon train.

Dans le contexte ci- dessus à travers la locution « vont bon train » nous distinguons une figure de style et plus précisément une figure de sens qui est la métaphore qui a comme principe de base à l'origine de son sémantisme« l'analogie » ou « la ressemblance ». En gros, ce processus métaphorique est constitué à partir de la comparaison suivante :

Les préparatifs de ces réunion de ce parti politique vont bon train là on a comparé les préparatifs des assises au train. Aller bon train est héritée du langage courant et familier qui en a raccourci la signification originelle. Aller bon train renvoie au chemin de fer, et peut se comprendre comme aller par un bon train.

Le rapport analogique se récapitule de la manière suivante :

Le comparé	Le comparant
Les préparatifs des assises	Le train ou chemin de fer

Aller bon train : locution verbale

***Le pot aux roses a été découvert** : sens : dévoiler la réalité cachée.

L'expression idiomatique dans son contexte :

Le chèque en question a été remis par la présidence au ministre de la solidarité, Djamel Ould Abbas, es qualité, puis versé dans le compte de ce département, sans que ce dernier ne soit mouvementé. Jusque-là tout semble normal. Ce n'est qu'en 2021, à la faveur de l'instruction menée dans le cadre de l'enquête sur la gestion des fonds de la solidarité, que **le pot aux roses a été découvert**.

L'analyse de la locution :

On a distingué dans le contexte ci-dessus une figure de sens qui est la métaphore, qui a comme principe de base à l'origine de son sémantisme « l'analogie » ou « la ressemblance ». Ce processus métaphorique est constitué à partir de la comparaison suivante :

Le chèque de 45 000 dollars que Djamel Ould Abbas a détourné il a été découvert après une enquête sur la gestion des fonds de la solidarité, on a comparé cette affaire à la découverte du pot aux roses : une expression attesté des le 18^e siècle, qui signifie mettre au jour quelque chose qui était intentionnellement caché. En générale cette expression a une connotation négative. Les secrets en question étant cachés par honte. Au moyen âge, le nom de pot aux roses désignait la petite boite dans laquelle les jeunes femmes fortunées rangeaient leurs parfums, et notamment le rose dont elles se fardaient. Souvent, elles y cachaient des mots doux ou secrets.

Le rapport analogique se résume de la manière suivante :

Le comparé	Le comparant
le chèque	La petite boite dans laquelle les jeunes femmes rangeaient et cachaient leurs secrets

Découvrir le pot aux roses : locution verbale.

***Avoir tout sous l'œil** : sens : sous le regard ;

Surveiller avec attention.

L'expression idiomatique dans son contexte :

« C'est le PDG qui m'a dit qu'ils sont à la salle d'accueil et qu'il faut aller les recevoir. Le PDG est le seul ordonnateur. Il avait avec lui, dans le même bureau, Hammech, qui **avait tout sous l'œil**. »

L'analyse de la locution :

L'origine de cette expression vient de l'ensemble de mots l'a constituant.

L'œil qui est un organe de vue mais dans cette locution avoir tout sous l'œil c'est le pouvoir de tout surveiller, suivre avec les yeux.

Dans ce contexte, à travers cette locution avoir tout sous l'œil une figure de sens est présente c'est la métaphore qui a comme principe de base à l'origine sémantisme « l'analogie » et « la ressemblance ». Et ce processus métaphorique constitué à partir de la comparaison suivante :

Hammech, qui était avec le PDG dans le même bureau avait tout sous l'œil c'est-à-dire que tout était sous son contrôle.

Le rapport analogique se récapitule de la manière suivante :

Le comparé	Le comparant
Le regard de Hammech	Surveillance

Avoir tout sous l'œil → locution prépositive.

***Par alliance** : composé de :

Par : préposition et adverbe ;

Alliance : elle désigne une bague de platine, d'or ou d'argent, c'est le symbole le l'union contracté par le mariage de deux personnes.

L'expression idiomatique dans son contexte :

Un des avocats interroge Meziane sur sa relation avec Fetouhi, le rédacteur de contrat, il répond : « il a été nommé par Feghouli. Entre nous, la relation est **par alliance mais très lointaine. »**

L'analyse de la locution :

Le premier échange d'alliance remonterait à l'antiquité romaine à l'époque, déjà ces anneaux servaient à sceller l'union entre deux personnes et ils avaient même valeur de contrat de mariage. En parlant des relations de parenté indirectement par le biais d'un mariage.

Dans le contexte ci-dessus, à travers la locution par alliance une figure de sens a été distinguer ; il s'agit bien d'une métaphore qui a comme principe de base à l'origine de son sémantisme« l'analogie » ou « la ressemblance ».

Ce processus métaphorique qui est constitué à partir de la comparaison suivante :

L'avocat interroge Meziane sur sa relation avec le rédacteur de contrat Fetouhi et ce dernier répond qu'il un lien de parenté entre eux mais lointainement, il fait recours à l'expression par alliance pour parler de trait d'union qui est familial.

Le rapport analogique se récapitule de la manière suivante :

Le comparé	Le comparant
La relation familiale qui regroupe Meziane et Fetouhi	L'alliance qui uni deux personnes par le biais du mariage

Par alliance → locution adjectivale.

***Revient sur toutes les lèvres** : sens : être le sujet de nombreuses conversations.

Être un sujet d'actualité dans les médias.

L'expression idiomatique dans son contexte :

Une question **revient sur toutes les lèvres** : sur quels critères les centres d'examen sont désignés ? Et pourquoi le ministre de l'Education nationale ne pense pas à une logistique appropriée dans ce cas, au moins pour assurer la restauration et mettre les candidats au bac dans d'excellentes conditions psychologiques.

L'analyse de la locution :

Dans le contexte en question, à travers la locution revient sur toutes les lèvres, nous distinguons une figure de style plus précisément une figure de sens qui est la métaphore, qui a comme principe de base à l'origine de son sémantisme « l'analogie » ou « la ressemblance ».

Ce processus métaphorique est constitué à partir de la comparaison suivante :

En parlant d'un mot, du nom d'une personne ou d'une idée, figuré dans toutes les conversations. Dans ce contexte où tous les parents de ces élèves parlent tous du même sujet, « **revient sur toutes les lèvres** » signifie que chacun de ces parents parle du même sujet qui est les centres d'examen et les conditions de passation de ce dernier.

Le rapport analogique se résume de la manière suivante :

Le comparé	Le comparant
Les lèvres	La parole

Revient sur toutes les lèvres → locution adverbiale.

***Elargir le cercle** : sens : agrandir le cercle ;

Augmenter.

L'expression idiomatique dans son contexte :

Le chef du centre de transfusion sanguine (CTS) au CHU Mustapha Pacha, Pr ISSAM FRIGAA a plaidé pour la nécessité d'élargir le cercle des donneurs de sang réguliers au sein de la société.

L'analyse de la locution :

Origine : **le cercle** est une courbe plane fermée dont tous les points sont à égale distance d'un point qui est (le centre).

A travers cette locution qui apparait dans le contexte ci-dessus « élargir le cercle » nous distinguons une figure de style et plus précisément une figure de sens qui est une métaphore, qui a comme principe de base son sémantisme l'analogie ou la ressemblance.

En gros ce processus métaphorique est constitué de la comparaison suivante :

Le professeur ISSAM FRIGAA a évoqué la nécessité d'augmenter le nombre de donneurs de sang ces derniers qui sont comparés au point existant dans un cercle.

Le rapport analogique se récapitule de la manière suivante :

Le comparé	Le comparant
Les donneurs de sang	Le cercle

Elargir le cercle → locution verbale.

***Jeter l'éponge** : sens : perdre espoir de réussir ;

Abandonner.

L'expression idiomatique dans son contexte :

Le président de la Jeunesse sportive de Kabylie, YAZID YARICHEN a annoncé, avant-hier, lors d'une conférence de presse, sa démission du club. Il a motivé sa décision par la situation que traverse le club, notamment financière. Il a pratiquement rappelé les mêmes raisons que celles évoquées en février dernier quand il avait décidé de **jeter l'éponge**.

L'analyse de la locution :

Son origine est tout simplement empruntée à la boxe où l'éponge sert à nettoyer le visage des adversaires. Cette locution a été employée pour la première fois vers 1918.

Dans le contexte ci-dessus, à travers la locution jeter l'éponge une figure de style plus précisément une figure de sens qui est la métaphore.

Ce processus métaphorique est constitué à partir de la comparaison suivante :

YAZID YARICHEN le président de la JSK qui a démissionné est comparé à un boxeur qui demande l'arrêt du combat ou qui abandonne.

Le rapport analogique se résume de cette manière :

Le comparé	Le comparant
Le président du club ou YAZID YARICHEN	Un boxeur

Jeter l'éponge → locution verbale.

***Vague de chaleur** : sens : épisode météorologique durant lequel la température est inhabituellement élevée.

L'expression idiomatique dans son contexte :

En raison du changement climatique, les **vagues de chaleur** commencent plus tôt et deviennent plus fréquentes et plus sévères en raison de concentration record de gaz à effet de serre piégeant la chaleur.

L'analyse de la locution :

Origines : composé de :

Vague: inégalité de la surface d'une étendue liquide (mer, lac) due aux courants, au vent, c'est une masse d'eau qui se soulève et s'abaisse.

Chaleur : température élevée de la matière (par rapport au corps humain).

Dans le contexte ci-dessus, à travers la locution « vague de chaleur », nous distinguons une figure de sens qui est la métaphore, qui a comme principe de base à l'origine de son sémantisme l'analogie ou la ressemblance. Ce procès est constitué à partir de la comparaison suivante :

Les vagues de chaleur ont commencées très tôt et s'aggravent de plus en plus, les températures hausses sont comparées à l'éruption des vagues sans cesse, pour montré que les températures sont très élevée.

Cette relation analogique se récapitule de la manière suivante :

Le comparé	Le comparant
Les températures de chaleur	Vagues

Vague de chaleur → locution nominale.

*Sous la houlette : sens : sous la direction ;

Sous l'autorité de quelqu'un.

L'expression idiomatique dans son contexte :

Je suis également certain que la 19^e édition des jeux méditerranéens d'Oran qu'accueille l'Algérie pour la seconde fois après celle d'Alger 1975, sera une grande réussite événementielle et sociale compte tenu des efforts gigantesques déployés par les autorités Algériennes **sous la houlette** du président de la République Abdelmadjid Tebboune.

L'analyse de la locution :

Lorsqu'une personne se trouve sous le commandement ou l'influence d'une autre, on peut dire qu'elle est « sous sa houlette ».

Origines : cette expression est apparue dans le courant du XIII^e siècle, et fait référence à l'élevage de moutons.

La houlette de l'ancien français « houer » qui signifiait « jeter » était en effet un bâton, dont l'extrémité était recourbée, utilisé autrefois par les bergers.

Dans le contexte ci-dessus, à travers la locution **sous la houlette**, nous distinguons une figure de sens qui est la métaphore, qui a comme principe de base à l'origine de son sémantisme l'analogie ou la ressemblance.

Le processus métaphorique est constitué à partir de la comparaison suivante :

Selon Mustapha Berraf le représentant du président du CIO, exprime sa certitude que la 19^e édition des jeux méditerranéens d'Oran qu'accueille l'Algérie va être un événement réussi grâce aux efforts des autorités sous la houlette du président Tebboune qui a été comparé à un berger qui guide les autorités Algériennes comparé aux troupeaux. Sous sa direction.

Le rapport analogique se récapitule de la manière suivante :

Le comparé	Le comparant
Le président Abdelmadjid Tebboune	Un berger
Les autorités Algériennes	Troupeaux

Sous la houlette → locution prépositive.

***N'a pas fini de manger son pain noir** : sens : avoir des difficultés.

L'expression idiomatique dans son contexte :

Il faut suivre ce qu'ils vont faire et dire aujourd'hui. Le football Algérien **n'a pas fini de manger son pain noir**. Ce n'est pas le départ ou l'arrivée providentielle d'un homme qui changera le cours de l'histoire.

L'analyse de la locution :

Manger son pain noir.

Origines : le pain noir (mélanges de seigle, froment, sarrasin, etc.) était le pain des pauvres.

A l'époque moderne, les citadins mangeaient quant à eux des pains de pur froment. Le pain blanc (à la différence du pain complet) était un pain de luxe, car le blutage (séparer la farine du son) entraînait des pertes de farine.

Dans le contexte en question à travers la locution **n'a pas fini de manger son pain noir** nous distinguons une figure de style plus précisément une figure de sens qui est une métaphore a comme principe de base à l'origine de son sémantisme l'analogie ou la ressemblance.

Ce processus métaphorique est à partir de la comparaison suivante :

Le football algérien traverse des périodes difficiles. Le football algérien est comparé au pauvre qui n'a pas fini de manger son pain noir, au sens figuré ça veut qu'il n'arrive pas à surmonter les difficultés.

Le rapport analogique se récapitule de la manière suivante :

Le comparé	Le comparant
Le football algérien	Le pauvre qui n'a pas fini de manger son pain noir

Manger son pain noir → locution verbale.

***De fil en aiguille** : sens : progressivement.

Petit à petit sans rupture.

L'expression idiomatique dans son contexte :

A partir du fond de ces cassettes amenées par Rachid Monségur, Péroline Barbet est partie à la recherche d'autres cassettes, en allant voir les familles, les musiciens, qui avaient, s'était elle rendue compte, « très peu d'archives de leurs propres travaux ». Cela dit, **de fil en aiguille**, les cassettes sont remontées à la surface, après avoir vraiment disparu.

L'analyse de la locution :

Origines : de fil en aiguille est une expression apparue au XIII^e siècle et signifie que l'on passe d'une autre de manière progressive. L'expression a été influencée par 'le fil' en tant que 'courant d'eau ou de liquide' qui symbolise un mouvement fluide.

'De fil en aiguille' signifie que l'on passe d'un sujet de conversation ou d'une occupation à une autre progressivement.

Dans le contexte ci-dessus, à travers la locution de fil en aiguille, nous distinguons une figure de sens qui est la métaphore, qui a comme principe de base l'analogie ou la ressemblance.

Ce processus métaphorique est constitué à partir de la comparaison suivante :

Les cassettes sont remontées à la surface « **de fil en aiguille** » progressivement après avoir été disparu est comparé au travail de la couturière qui après avoir mis un fil, coud avec l'aiguille et, après avoir cousu avec l'aiguille, reprend du fil, et ainsi de suite.

Le rapport analogique se résume de la manière suivante :

Le comparé	Le comparant
La renaissance des cassettes	Le travail de la couturière

De fil en aiguille → locution adverbiale.

***Faire la sourde oreille** : sens : faire semblant de ne pas entendre.

L'expression idiomatique dans son contexte :

Cette situation a altéré considérablement le cadre de vie des habitants de la cité et n'a paradoxalement suscité aucune réaction de la part du promoteur qui continu de **faire la sourde oreille** à la désapprobation des résidents.

L'analyse de la locution :

Origines : la locution a comme noyau sourd et oreille ;

Sourd : qui perçoit insuffisamment les sons ou ne les perçoit pas.

Oreille : est un organe qui sert à capter et intensifier le sens.

Cette expression du registre familier en forme d'idiotisme corporel signifie, au sens figuré ne pas tenir en compte d'une demande ou d'une remarque.

Dans le contexte en question ci-dessus, à travers la locution **faire la sourde oreille**, nous distinguons une figure de style et plus précisément une figure de sens qui est la métaphore, qui a comme principe de base à l'origine de son sémantisme l'analogie ou similitude.

Grosso modo, ce processus métaphorique est constitué à partir de la comparaison suivante :

Le promoteur immobilier qui n'arrête pas de faire la sourde oreille aux habitants de la cité est comparé à un sourd qui n'entend pas.

Au sens figuré, il fait semblant de ne pas entendre ce qu'ils lui disent, afin de ne pas être obligé de répondre à leurs demande.

Le rapport analogique se récapitule de la manière suivante :

Le comparé	Le comparant
Le promoteur immobilier	Un sourd

Faire la sourde oreille → locution verbal

***Feu vert** : sens : feu tricolore dont la couleur verte indique que le passage est autorisé.

L'expression idiomatique dans son contexte :

La cour suprême du Brésil a autorisé mardi trois patients à cultiver du cannabis à des fins médicales, une décision qui pourrait faire jurisprudence dans des affaires similaires. « La production artisanale de l'huile à des fins thérapeutiques ne représente pas un risque d'atteinte à la santé publique ou à tout autre droit légal protégé par la législation anti-drogue », a avancé le tribunal supérieur de justice (STJ) dans son communiqué pour expliquer son feu vert, en vue de soulager des problèmes comme l'insomnie, l'anxiété ou les séquelles d'un cancer.

L'analyse de la locution :

Origines : les premiers feux tricolores sont apparus en 1933 en France. Le feu rouge signale aux voitures qu'il faut s'arrêter, l'orange qu'il faut ralentir et enfin le vert, qu'il faut démarrer.

Dans le contexte ci-dessus, à travers la locution **feu vert** nous distinguons une figure de style et plus précisément une figure de sens qui est la métaphore, qui a comme principe de base à l'origine de son sémantisme l'analogie ou la ressemblance.

Ce processus métaphorique est constitué à partir de la comparaison suivante :

La cour suprême a donnée le feu vert à des patients pour cultiver du cannabis.

L'autorisation que la cour suprême à donner pour cultiver du cannabis est comparé au **feu vert** qui signifie la permission ou signale d'action et cette action est autorisée dans l'intention de soulager des problèmes de santé.

Le rapport analogique se récapitule de la manière suivante :

Le comparé	Le comparant
L'autorisation de cultiver du cannabis	Feu vert

Feu vert → locution nominale.

*Un froid s'installe : sens de froid : qui est à une température sensiblement plus basse que celle du corps humain, frais.

L'expression idiomatique dans son contexte :

Un froid s'installe entre les députés de l'APN et le ministre du commerce Kamel Rezig. La présentation en plénière du projet de loi définissant les règles générales applicable aux zones franches était une occasion pour les députés de rappeler à M. Rezig sa « responsabilité » dans la hausse des prix des produits de consommation et autres.

L'analyse de la locution :

Etre en froid avec quelqu'un

Origines :

On disait au XVIIe siècle : être en froideur avec quelqu'un, cette expression s'applique à toute la gamme des mauvaises relations interpersonnelles.

Dans le contexte ci-dessus nous à travers la locution « être en froid avec quelqu'un » ou un froid s'installe entre x et y, nous distinguons une figure de sens qui est la métaphore, qui a comme principe de base à l'origine de son sémantisme l'analogie ou la ressemblance.

Ce processus métaphorique est constitué à partir de la comparaison suivante :

Un **froid s'installe** entre les députés de l'APN et le ministre du commerce, ils sont dans une mauvaise passe avec lui.

Les députés sont en mauvaise relation avec le ministre du commerce et ils l'accuse d'être le responsable de la hausse des prix des produits de large consommations, là où le mal entendu entre ces opposés est comparé au froid qui désigne au sens figuré la distance, l'indifférence.

Ce rapport métaphorique se résume de la manière suivante :

Le comparé	Le comparant
La relation entre les députés et le ministre	Le froid

Etre en froid avec quelqu'un → locution verbale.

*A l'article de la mort : sens : sur le point de mourir

L'expression idiomatique dans son contexte :

Le football amateur, sans grandes ressources financière, est complètement asphyxié. Il est à l'article de la mort. Les frais d'engagement et tous ceux inhérents à son existence ne cassent de peser sur son quotidien.

L'analyse de la locution :

Origines : cette expression du 16^e siècle vient de la traduction d'une locution latine, in articulomortis, qui voulait dire au moment de mourir. La différence de sens est claire, cela ne veut pas dire sur le point de mourir mais en train de pousser son dernier soupir.

Dans le contexte ci-dessus, à travers la locution «à l'article de la mort», nous distinguons une figure de style plus précisément une figure de sens qui est la métaphore, qui a comme principe de base à l'origine de son sémantisme l'analogie ou la ressemblance.

Ce processus est constitué à partir de la comparaison suivante :

Le football amateur est entrain de pousser son dernier soupir à cause de la crise financière, le football amateur est comparé à une personne qui est sur le point de mourir ou de quelque chose qui va disparaître.

Bref, le rapport analogique se récapitule de la manière suivante :

Le comparé	Le comparant
Le football amateur	Une personne qui est sur le point de mourir

A l'article de la mort → locution adverbiale.

Puisque nous voulons approfondir un peu plus notre recherche nous finirons par délimiter avec précision le type de métaphore qui prend le dessus dans notre corpus d'étude.

Nous allons procéder par établir un tableau afin de le prouver.

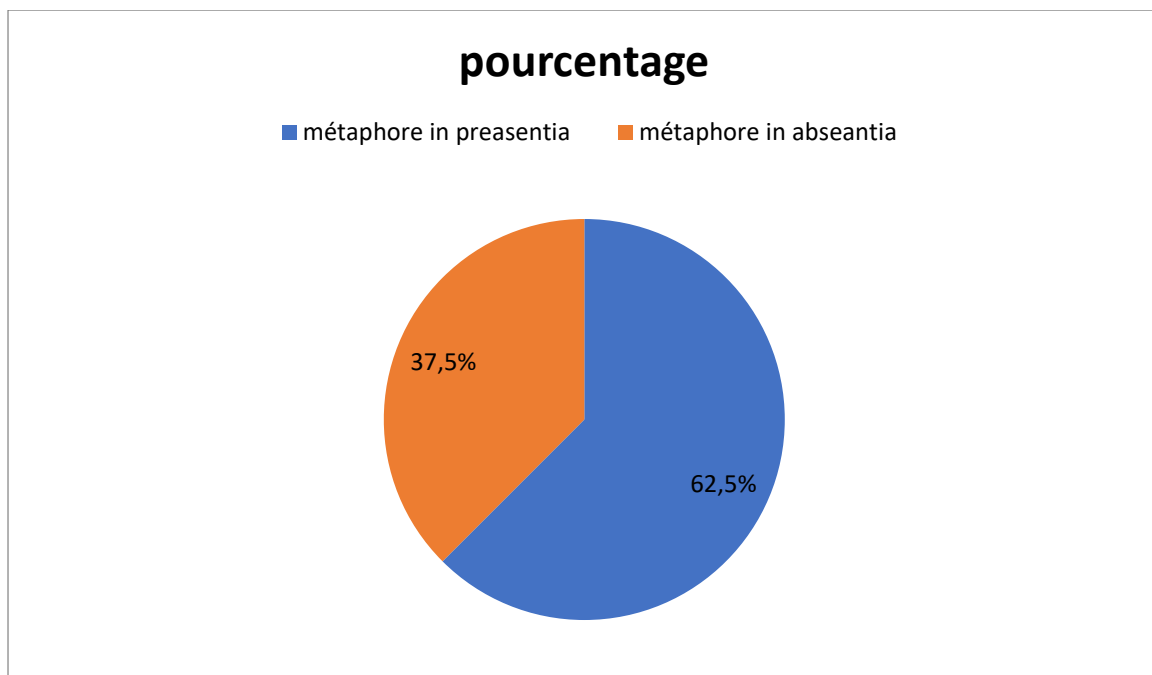
Tableau 01 : Les types de la métaphore :

Types de métaphores	Comparé	Point commun	Outil de comparaison	comparant	exemples
Métaphore In praesentia	+	-	-	+	*Von bon train.
	+	-	-	+	*Découvrir le pot aux roses.
	+	-	-	+	*Par alliance.
	+	-	-	+	*Elargir le cercle.
	+	-	-	+	*Vague de chaleur.
	+	-	-	+	*De fil en aiguille.
	+	-	-	+	*Faire la sourde oreille.
	+	-	-	+	*Feu vert.
	+	-	-	+	*Un froid s'installe.
	+	-	-	+	*A l'article de la mort.
Métaphore in absaentia	+	-	-	-	*avoir la main lourde.
	+	-	-	-	*Avoir tout sous l'œil.
	-	-	-	+	*Revient sur toutes les lèvres.

	+	-	-	-	*Jeter l'éponge.
	+	-	-	-	*Sous la houlette.
	+	-	-	-	*N'a pas fini de manger son pain noir.

Pour démontrer quelle est la métaphore qui prend le dessus dans notre analyse, nous allons créer un graphe :

Figures 1 :



A partir des résultats obtenus, nous avons constaté que c'est la métaphore in praesentia qui prend le dessus dans le phénomène métaphorique analysé avec un pourcentage de 62,5%, et la métaphore in abseantia avec un pourcentage de 37,5%.

***points noirs** : sens : élément négatif, dangereux, menaçant.

L'expression idiomatique dans son contexte :

SAÏD habite El Achour et emmène son fils jusqu'à Bouzaréah dans un centre excentré, avec toutes les tracasseries. Il a peur du retard ou d'un imprévu, tel qu'une panne de voiture, un accident de la circulation, de l'encombrement et des **points noirs au niveau du réseau routier à Alger, qui risquent de priver son fils de passer l'examen.**

L'analyse de la locution :

Origines : points noir a signifié « nuages noirs » (début XIXe siècle.) d'où l'idée de menace.

Aujourd'hui point noir désigne l'endroit d'une route où se produisent de nombreux accidents.

Dans le contexte ci-dessus, à travers la locution points noir nous distinguons une figure de style et plus précisément une figure de sens qui est la métonymie.

Ce processus métonymique est constitué à partir de la relation concret abstrait.

Le rapport métonymique se résume de la manière suivante :

Concret	Abstrait
Points noirs	Danger

Points noirs → locution nominales.

***N'a pas eu froid aux yeux** : sens : ne pas avoir peur.

L'expression idiomatique dans son contexte :

Pire, le secrétaire général n'a pas eu froid aux yeux lorsqu'il a déclaré : « C'est le président (démissionnaire) et les membres du bureau fédéral (4) qui n'ont pas démissionné qui présentent et défendent le bilan de l'exercice 2021 devant les membres de l'assemblée générale de la Faf.

L'analyse de la locution :

Cette expression date du XVI^e siècle. « Avoir froid » était régulièrement associé à une partie du corps pour désigner un sentiment, une sensation. Dans ce cas là, les yeux sont associés à la peur, employée à la forme négative. « Ne pas avoir froid aux yeux » désigne alors une personne audacieuse.

Dans le contexte ci-dessus, à travers la locution « n'a pas eu froid aux yeux », nous distinguons une figure de style plus précisément une figure de sens qui est la synecdoque, qui a comme principe de base à l'origine « la connexion ».

Ce processus de la synecdoque est constitué à partir de la partie et le tout qui se correspondent comme suit :

Le secrétaire a été hardi lorsqu'il a déclaré que c'est le président démissionnaire et ses membres qui président et défendent le bilan de l'exercice 2021 devant les membres de l'assemblée générale de la Faf.

Le rapport de la connexion se récapitule comme suit :

Partie	Tout
Les yeux	Le corps

N'a pas eu froid aux yeux → locution verbale

* **N'ont pas vraiment l'embaras du choix** : ne pas avoir beaucoup de choix.

Embaras du choix : sens : incertitude que l'on a devant l'excès de choix ou de possibilités que nous confrontons.

L'expression idiomatique dans son contexte :

La majorité des centres d'examen sont dépourvus de demi-pensionnat ou de service restauration. Alors, pour se nourrir, les candidats au bac n'ont pas vraiment **l'embaras du choix** : ils se débrouillent comme ils peuvent.

L'analyse de la locution :

Avoir l'embaras du choix signifie avoir un excès de possibilités qui entraînent une difficulté de décisions ou nous avons beaucoup de choses parmi lesquelles choisir.

Dans le contexte en question, à travers la locution avoir l'embaras du choix, nous distinguons une figure de style plus précisément un figure de sens qui est la métonymie, qui à comme principe de base à l'origine de son sémantisme la correspondance.

Ce processus métonymique est constitué à partir de correspondance suivante :

Les candidats du bac **n'ont pas l'embaras du choix** pour se nourrir donc l'absence de choix ou les possibilités sont très limitée.

Le rapport métonymique se récapitule de la manière suivante :

Cause	Effet
Absence d'embaras du choix	Les candidats se débrouillent

Embaras du choix → locution nominale.

***Classe moyenne :** sens : la classe moyenne désigne les personnes que leur condition sociale situe « au-dessus » des classes pauvres ou « classe ouvrière » et « en dessous » des classes aisées « on parle de la classe supérieure ou élite ».

L'expression idiomatique dans son contexte :

Une véritable course quotidienne contre la montre, sans compter les dépenses, véritable fardeau en ces temps de crise économique, de chute brutale du pouvoir d'achat, de la cherté de produits et l'inflation, qui a prolongé de nombreux ménages dans le rouge. Pour **les classes moyennes**, la stagnation est un peu plus récente, mais bel et bien réelle.

L'analyse de la locution :

Origines : la notion de classes moyennes est apparue au XIXe siècle après la fin des sociétés organisées par ordre (noblesse, clergé, tiers état en France) et le développement de la société industrielle.

Dans le contexte ci-dessus, à travers la locution **classes moyennes**, nous distinguons une figure de style plus précisément une figure de sens qui est la synecdoque qui a comme principe de base la connexion.

Ce processus de la synecdoque est constitué à partir de la connexion, la partie pour le tout.

Les classes moyennes vivent une stagnation sans le vouloir.

La classe moyenne est une partie de la totalité des classes sociales.

Le rapport de la synecdoque se récapitule de la manière suivante :

La partie	Le tout
Les classes moyennes	La société ou les classes sociale

Les classes moyennes → locution nominale.

Tableau 02 : Les types de locutions analysées :

Type de locutions	Nombres de locutions analysées
Locution verbale	09
Locution nominale	05
Locution prépositive	02
Locution adverbiale	03
Locution adjectivale	01

Remarque 01 :

A travers ce tableau on a constaté que dans ce journal il ya eu variété au niveau des locutions, par la présence de différentes locutions : verbales, nominales, adjectivales, prépositives, adverbiales.

Dans les articles de ce journal, les locutions verbale et nominale sont les plus utilisées.

Tableau 03 : Type de figures de sens tirés du le journal « El Watan » :

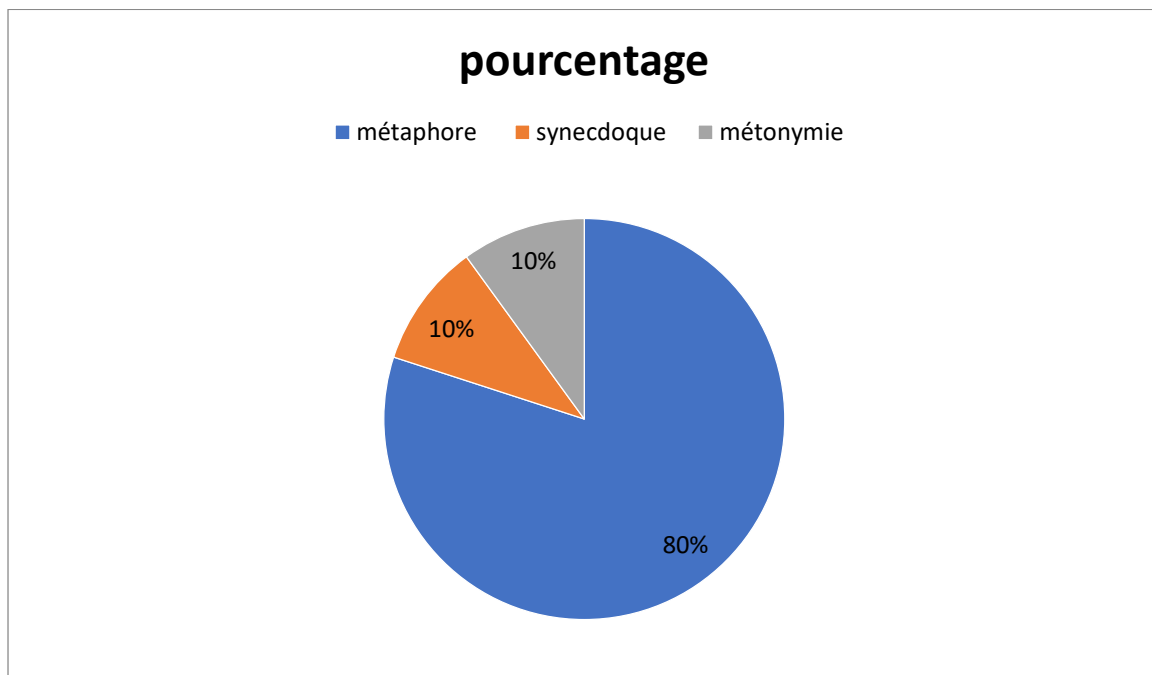
Type de figures de sens	Nombres tirés
métaphore	16
synecdoque	2
Métonymie	2

Remarque 02 :

A travers les analyses qui ont été faites et le tableau récapitulatif, nous remarquons que la figure de style et plus précisément la figure de sens que véhiculent les locutions analysées dans le discours journalistique en question « le journal El Watan » c'est la métaphore ; ne pas négliger la présence des autre figures de sens à savoir la synecdoque et métonymie.

On remarque qu'il ya similitude au niveau des locutions analysées entre ces deux procédés très courants qui permettent de condenser et densifier la pensée à fin de la rendre plus efficace, et rendre plus surprenante la description. La synecdoque et la métonymie apparaissent dans les traités de rhétorique depuis l'antiquité.

Afin de bien présenter les résultats nous allons établir un graphe qui portera les tropes que les journalistes du journal El Watan ont utilisées pour influencer les lecteurs.

Figure 2 :

A partir de ce graphe nous avons constaté que :

* 80% des locutions analysées dans notre travail de recherche sont des métaphores.

*10% sont de la métonymie.

*10% dernière sont de la synecdoque.

Donc, les journalistes de ce quotidien on fait recours le plus au phénomène métaphorique dans la rédaction de ce discours journalistique sans négliger la synecdoque et la métonymie.

Conclusion :

A travers l'analyse des rubriques des unes de la presse écrite algérienne d'expression française de El Watan de l'édition 2022, nous avons constaté que le phénomène locutionnel est présent, et que les journalistes algériens utilisent et font recours à ce phénomène et ce on l'a constaté à travers ces locutions, ce qui ajoute une stylistique particulière qui constitue une originalité du langage journalistique.

Il est remarquable que les journalistes algériens font recours presque dans tout les articles aux expressions figées et plus précisément dans ce journal les locutions.



Conclusion générale



Conclusion générale

Conclusion générale :

Au fur et à mesure de la réalisation de ce travail de recherche, nous avons problématique suivante : comment le phénomène locutionnel participe-t-il dans la construction du discours journalistique à travers les figures de sens ? En effet pour réaliser notre recherche, nous nous sommes focalisées sur les différents écrits contenus dans les différentes parties du journal d'expression française « El Watan ».

A travers cette étude, nous avons essayé de répondre à notre problématique citée ci-dessus, pour confirmer les hypothèses que les expressions idiomatiques se présentent comme des locutions, où les éléments de l'expression ne peuvent pas être changées ou modifiées dans la plupart des cas, mais par exemple dans la locution verbale le verbe peut subir des modification de conjugaison, mais et il est impossible de déplacer ou de remplacer des unités par d'autres, et les phénomènes métaphorique, synecdoque et métonymique sont à l'origine des locutions utilisées.

Pour ce fait, nous avons récolté nos données qui sont des expressions idiomatiques employées dans le journal El Watan, puis on est passés à l'analyse, la première partie de notre travail s'est consacrée entièrement à la présentation du cadre théorique. Dans le premier chapitre nous avons vu que la locution qui est un groupe de mots figé ou relativement stable ayant la même fonction qu'un mot, et les caractéristiques de la locution, à travers la démarche analytique, nous avons saisi le phénomène locutionnel.

A travers le second chapitre, nous avons abordé le figement linguistique vu que ce dernier a une relation avec la locution qui est comme cité bien avant un groupe de mots figé, c'est un phénomène important qui mérite d'être étudié profondément et loin d'être marginal, nous avons pu mettre en évidence ses définitions ses critères et ses caractéristiques, nous avons aussi essayé de montrer que le figement est un foyer stylistique puissant dans le domaine de la presse écrite à ne pas négliger.

Les figures de style et plus précisément les figures de sens ont constitué le fond du troisième chapitre. Nous avons pu dégager et définir chacun des trois pôles les constituant

Conclusion générale

à savoir le pôle métaphorique, synecdotique et métonymique et donné les caractéristiques de chacun d'eux.

Nous avons soumis notre corpus à l'analyse en partant d'une approche rhétorique, afin de confirmer ou infirmer les hypothèses émises au début du travail.

Nous avons constaté que les hypothèses qu'on a avancées sont confirmées et que les tropes sont à l'origine de la construction du sens des locutions dans le discours journalistique.

A partir des résultats obtenus à travers les statistiques qui ont été faites, nous avons constaté que :

- _ 80% des locutions analysées dans notre travail sont des métaphores ;
- _ 10% est de la métonymie ;
- _ 10% dernière est de la synecdoque.

Ce qui fait que les tropes sont à l'origine de la construction des locutions dans le discours journalistique, et que la métaphore prend le dessus des tropes dans ce discours journalistique.

On a distingué deux types de métaphores dans ces expressions idiomatiques analysées qui sont les métaphores in praesentia et les métaphores in absentia.

A travers le phénomène métaphorique analysé nous avons constaté que c'est la métaphore in praesentia qui prend le dessus avec un pourcentage de 62,5%.

- _ Métaphores in praesentia : 62,5% ;
- _ Métaphores in absentia : 37,5%.

Ces expressions possédant d'une force expressive font partie du style du journal et le plus important que ça c'est qu'elles sont porteuses de sens.

Au cours de notre analyse, nous avons remarqué aussi que les expressions idiomatiques existent dans notre vie quotidienne.

Les journalistes du journal El Watan ont fait recours aux locutions, ces dernières véhiculent des tropes (métaphore, synecdoque, métonymie) pour persuader et pousser les lecteurs à agir et pour comprendre le contexte, qui aident dans la construction du discours journalistique.

Enfin, nous avons réalisé que les journalistes de la presse écrite algérienne utilisent des expressions idiomatiques entièrement reproduites dans leurs langues d'origines.

Conclusion générale

En définitive, le travail de recherche que nous avons initié est loin de répondre à l'ensemble des questions en relation avec le figement qui caractérise le phénomène locutionnel d'un point de vue sémantique, syntaxique, morphologique et rhétorique. En effet, une telle démarche est censé être en mesure de défricher le terrain et d'ouvrir des pistes de recherche en fouillant en profondeur dans ce potentiel qui est à cheval sur d'autres dimensions liée entre autres à la construction à l'instar de la parataxe ou à la pensée à l'exemple de la litote, de l'antiphrase, de l'euphémisme et des procédés qui relèvent du seul apanage des formes complexes et des locutions idiomatique en particulier.



Bibliographie



Bibliographie

Bibliographie :

Ouvrages :

- **ANSCOMBRE J.C** : Un essai de caractérisation de certaines locutions verbales, recherche linguistique de Vincennes, n° 10, 1982.
- **BENVENISTE E** : Problème de linguistique générale, Tom I, Gallimard, Paris, 1966.
- **BERNARD G** : Les locutions verbales français, la linguistique, n° 10, Vol, 2, PUF, Paris, 1974.
- **BUFFARD-MORET B** : Introduction à la stylistique, Nathan, Paris, 2004.
- **FONTANIER P** : Les figures du discours, Flammarion, Paris, 1977.
- **FROMILHAGUE C** : Les figures de style, Nathan, Paris, 1995.
- **GAATONE D**, Locution et catégories linguistiques, Grazer, Linguistische studies, n° 16, Kopenhagen, 1982.

- **GROSS Gaston** : les expressions figées en français, noms composés et autres locutions, OPHRYS, 1996.
- **MISRI GEORGE** : le figement linguistique en français contemporain, thèse doctorat soutenu par Mieri, université de René Descartes, Paris V, 1987.
- **Jean Jacques Robrieux** : les figures de style et de la rhétorique. Dunad, Paris, 1998, ISBN 210 00 3560 6.
- **MEYER Michel** : Que sais-je ? La rhétorique, imprimer en français par Jonve. Janvier 2010.
- **SOUTET O** : La linguistique, PUF, 1995.

□ **Dictionnaires :**

- **Dubois Jean**, dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris 2002.
- **Neveu FRANCK**, le dictionnaire des sciences du langage, Armand-Colin, Paris 2004.
- **GALISSON R, COSTE D**, Dictionnaire de didactique des langues, Hachette, Paris, 1976.
- **MOUNIN GEORGE**, le dictionnaire du français, Sejer 2005.
- **Petit Larousse**, en couleur, dictionnaire encyclopédique pour tous, LIBRAIRIE LAROUSSE, 1980, 17, rue du Montparnasse, 114, Paris VI .
- **RAT M.** Le dictionnaire des locutions françaises, Larousse, Paris, 1957.

Bibliographie

- **REY A, CHANTREAU S** : Dictionnaire des expressions et locutions, Robert, Paris, 1999.
- **RICALENS-POURCHOT N** : Dictionnaire des figures de style, Armand Colin, Paris, 2005.
- **ROBERT J.**

sitaugraphies :

- <https://www.ameliorer-ses-écrits.univ-cotedazur.fr>
- <https://www.alloprof.qc.ca/français>
- <https://www.francaisfacile.com> i2
- <http://www.francaisfacile.com/cgi2>
- <http://www.Larousse.Fr/Français>
- <http://www.toupie.org> Presse-écrite



Table des matières



Table des matières

Remerciements

Dédicaces.

Sommaire

Introduction Générale2

Chapitre I : La locution.

Introduction partielle.....6

I. Définition6

II- Les types de la locution8

II.1. Locution nominale..... 8

II.2. Locution adjectivale..... 8

II.3. Locution adverbiale 9

II.4. Locution prépositive 9

II.5. Locution conjonctive 9

III-Les critères d'identification de la locution10

III.1. Le critère paradigmatique 10

III.2. Le critère syntaxique 10

III.3. Le critère sémantique..... 11

III.4. Le critère énonciatif et contextuel 11

III.5. Le critère rhétorique 12

III.6. Le critère symétrique 12

La conclusion.....12

Chapitre II : Le figement linguistique.

Introduction partielle.....14

I. Définitions.....14

II-Les critères du figement.....15

Table des matières

II.1. La polylexicalité.....	16
II.2. L'opacité sémantique.....	16
II.3. Le blocage des propriétés transformationnelles.....	16
II.4. Non insertion.....	17
I- Les types d'expressions figées.....	18
III.1. Les expressions idiomatiques.....	18
III.2. Les parémies.....	18
III.3. Les collocations.....	18
IV- Les types du figement.....	18
IV.1. Idioms.....	18
IV.2. Figures de style.....	19
IV.2.a. La comparaison.....	19
IV.2.b. La métaphore.....	19
IV.2.c. La personnification.....	20
IV.3. Le proverbe.....	20
Conclusion.....	20

Chapitre III : La rhétorique.

Introduction à la rhétorique.....	22
I. Définitions.....	22
II. L'utilité de la rhétorique.....	22
III. Les figures de sens ou les tropes.....	22
Les principes tropes.....	23
III.1. Le pôle métaphorique.....	23

Table des matières

III. 1.a . La comparaison.....	23
III.1.b.La métaphore	23
III.2. Le pôle métonymique.....	24
III.3. Le pôle synecdoque	24
Conclusion	25

Chapitre IV : L'analyse du corpus

1- Introduction partielle	27
2- La presse écrite	27
3- Analyse des expressions idiomatiques tirées dans le discours du journal « El Watan » ...	28
Conclusion	52
Conclusion Générale	54

Bibliographie

Annexes

Table des matières



Annexes



El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Jeudi 16 juin 2022

N°9664 - Trente-deuxième année - Prix : Algérie : 40 DA. France : 1 €. USA : 2,15 \$. ISSN : 1111-0333 - http://www.elwatan-dz.com

PROMOTION DE L'AMAZIGHITÉ

Salah Goudjil
rassure

LIRE L'ARTICLE EN PAGE 24

DÉTOURNEMENT D'UN DON DESTINÉ AUX VICTIMES DU TERRORISME

L'autre affaire qui enfonce Ould Abbès

■ L'ancien secrétaire général du FLN aurait, dans un coffre-fort bancaire, la somme de 45 000 dollars, montant des intérêts générés d'un don de 5 millions de dollars, offert par le Koweït à l'Algérie, en signe de solidarité avec les familles des victimes du terrorisme.

LIRE L'ARTICLE DE SALIMA TLEMÇANI EN PAGE 3



PHOTO: EL WATAN

ENTRETIEN

YOUCEF AOUCHE.
Premier secrétaire du FFS

«Nous attendons que la volonté politique du pouvoir s'exprime par des signaux forts»

LIRE L'ENTRETIEN RÉALISÉ PAR NADIR IDDIR EN PAGE 2

COMMERCE

Tirs groupés contre Kamel Rezig à l'APN

■ La présentation en plénière du projet de loi définissant les règles générales applicables aux zones franches était une occasion pour les députés de rappeler à M. Rezig sa «responsabilité» dans la hausse des prix des produits de large consommation.

LIRE L'ARTICLE DE NABILA AMIR EN PAGE 4

AFFAIRE DE L'EXPLOSION DE BORDJ BOU ARRÉRIDJ

LA JUSTICE A EU LA MAIN LOURDE



■ L'enquête a conclu à la responsabilité du directeur et des agents de Sonelgaz, accusés de ne pas avoir prévenu à temps le propriétaire de la maison sur la fuite de gaz et de ne pas être intervenus rapidement pour éviter la catastrophe.

LIRE L'ARTICLE DE M. ALLOUACHE EN PAGE 3

SUPPLÉMENT ENVIRONNEMENT

PROJETS PILOTES AUX CONSERVIERES BENAMOR DA'IS LA WILAYA DE GUELMA

Des eaux traitées exploitées pour l'irrigation

LIRE NOTRE SUPPLÉMENT EN PAGES 15, 16, 17 ET 18

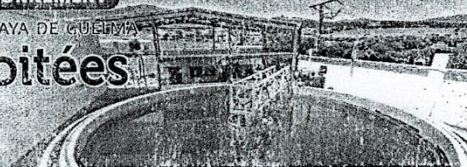


PHOTO: B. A.

L'ENTRETIEN

YUCEF AOUCHICHE. Premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS)

«Nous attendons que la volonté politique du pouvoir s'exprime par des signaux forts»

Dans l'entretien accordé à *El Watan*, le premier secrétaire du FFS, Youcef Aouchiche, revient sur la dernière rencontre avec le président Tebboune. «Pour nous, le dialogue n'est pas une option de circonstance, mais une constante politique du parti qui, pour nous, est la seule démarche en mesure d'apporter des solutions concrètes et consensuelles à la crise structurelle et multidimensionnelle qui touche notre pays. Ce dialogue est devenu impératif pour faire face aux défis actuels et futurs, internes et externes et préserver la stabilité, l'unité et la souveraineté nationales», résume-t-il. Et d'insister : «Le FFS a toujours considéré que la libération des détenus d'opinion, et au-delà la fin de la judiciarisation de la vie publique, l'ouverture des champs politique et médiatique étaient indispensables pour créer un climat favorable à un dialogue inclusif.»

Propos recueillis par Nadir Iddir

Une délégation du Front des forces socialistes (FFS) a été reçue, jeudi 2 juin, par le président Abdelmadjid Tebboune. En répondant favorablement à l'invitation du chef de l'Etat, le FFS estime avoir confirmé son attachement à ses «principes fondateurs de dialogue constructif et d'opposition responsables».

Dans le long et riche parcours du FFS, nous nous sommes toujours appuyés sur la double éthique de conviction et de responsabilité. Cette double éthique fait du dialogue et de la culture du compromis les socles fondamentaux sur lesquels repose notre philosophie politique et qui structurent nos positions, nos actions et chacune de nos offres et initiatives politiques.

Le dialogue n'est donc pas, pour nous, une option de circonstance, mais une constante politique du parti qui, pour nous, est la seule démarche en mesure d'apporter des solutions concrètes et consensuelles à la crise structurelle et multidimensionnelle qui touche notre pays. Ce dialogue est devenu impératif pour faire face aux défis actuels et futurs, internes et externes et préserver la stabilité, l'unité et la souveraineté nationale. C'est dans cette perspective et pour faire entendre notre vision que nous avons répondu favorablement à l'invitation de la présidence de la République.

La délégation du FFS dit avoir demandé au chef de l'Etat «d'avantage d'éclaircissements» sur sa volonté politique de créer un cadre de dialogue national pour renforcer le «front interne». Le parti les a-t-il obtenus ?

C'est l'un des sujets abordés lors de notre rencontre. Nous avons demandé plus d'informations sur les intentions et la démarche du pouvoir. Nous avons également alerté sur les risques contenus dans le maintien du statu quo et la poursuite dans la gestion unilatérale et sécuritaire de la vie politique et sociale du pays. Nous avons pris acte de l'intention qu'a exprimée le chef de l'Etat de rassembler les acteurs politiques et sociaux, dans un contexte

régional et international des plus menaçants. Jusqu'où ira-t-il sur le plan politique, économique et social pour consolider la cohésion, l'unité et la souveraineté du pays ? Nous ne le savons pas encore. Nous avons demandé des actes, nous attendons que la volonté politique, si elle existe réellement, s'exprime par des signaux d'ouverture démocratique forts en mesure de restaurer la «confiance» et d'ouvrir de meilleurs horizons pour nos concitoyens et notre pays afin de reconstruire le «consensus» national. La balle est dans le camp du pouvoir !

Votre parti plaide pour un «dialogue national inclusif» et l'instauration d'un climat d'apaisement général par la satisfaction de certains préalables, tels que la libération des détenus d'opinion et l'ouverture des champs politique et médiatique. Pensez-vous que les conditions sont actuellement réunies pour aller vers «une feuille de route commune en mesure de susciter l'adhésion des citoyens» que vous appelez de vos vœux ?

Le FFS a toujours considéré que la libération des détenus d'opinion, et au-delà la fin de la judiciarisation de la vie publique, l'ouverture des champs politique et médiatique étaient indispensables pour créer un climat favorable à un dialogue inclusif. Nous l'avons rappelé avec force lors de notre entretien avec le chef de l'Etat. Oui, nous sommes pour le dialogue, mais pas n'importe quel dialogue. Nous sommes pour un dialogue national inclusif, transparent et responsable qui posera les jalons d'un consensus national autour d'une feuille de route pour la consécration du changement et l'édification d'un Etat de droit démocratique et prospère. Au-delà des conditions qui doivent être réunies pour l'amorce d'un tel processus, c'est le contexte actuel particulièrement grave qui impose cette démarche. Les dangers et les défis immenses auxquels notre Etat national est confronté nécessitent des réponses urgentes et collectives traduites sous forme d'une feuille de route commune qui doit être l'émanation de toutes les forces vives de la nation. Nous devons impérativement nous entendre sur l'essentiel, sur le socle sur lequel nous devons bâtir, ensemble, l'Algérie de demain et sur les réponses que nous devons apporter aux attentes légitimes de la population. C'est la voix de la raison et de la sagesse qui dicte cette démarche. Au FFS, comme toutes les Algériennes et Algériens, nous sommes prêts à consentir des sacrifices, nous sommes ouverts à la recherche de solutions communes, pour peu que le pouvoir affiche de son côté une réelle volonté de dialogue et d'ouverture démocratique.

Le président Tebboune a annoncé la constitution d'une commission nationale chargée de la révision des subventions généralisées vers des subventions orientées aux véritables bénéficiaires, et ce, avec l'association de l'ensemble des parties prenantes. Le FFS y verra-t-il le parti ?

La question à se poser n'est pas celle de la participation, mais celle de savoir pourquoi revoir le système des subventions, dans un contexte porteur de beaucoup de risques et dans une situation où la population dans son ensemble, y compris les classes moyennes qui se sont appauvries, est confrontée à la baisse drastique de son pouvoir d'achat, accentuée par la baisse du dinar, la hausse des prix, l'inflation importée, et le chômage. Cibler les bas revenus par ce projet de révision du système des subventions, encore faut-il identifier la population concernée, ce n'est pas un progrès mais une régression sociale. Au lieu de toucher le système des subventions qui est un des piliers de l'Etat social, il faudrait évaluer la protection sociale dans son ensemble et y apporter une réforme globale pour la renforcer et non pour l'affaiblir.



Youcef Aouchiche



Le FFS a fait de la défense de l'Etat social le fondement de son combat politique. La préservation de l'emploi et du pouvoir d'achat des citoyens est une constante de ses exigences vis-à-vis des pouvoirs publics.

Nous avons exprimé clairement nos appréhensions sur cette question au chef de l'Etat et nous avons exprimé la nécessité d'ouvrir un dialogue plus large sur le modèle économique et social d'une façon globale.

La crise sociale s'est fortement aggravée ces derniers mois avec la chute du pouvoir d'achat, la hausse du chômage et la recrudescence du phénomène de la hargha. Que préconisez-vous pour faire face à cette situation ?

Le FFS a fait de la défense de l'Etat social le fondement de son combat politique. La préservation de l'emploi et du pouvoir d'achat des citoyens est une constante de ses exigences vis-à-vis des pouvoirs publics. Nous avons toujours préconisé pour ceux qui travaillent le relèvement des salaires et des retraites et leur indexation sur l'inflation, l'allocation d'un revenu minimum garanti aux familles sans ressources, une protection sociale renforcée et décentralisée, l'accès de tous aux services sociaux de base. Une attention particulière doit être accordée aux jeunes, à leur formation et à leur insertion dans l'activité économique, sociale, culturelle et environnementale. Au plan économique, l'effort de la médelle de «développement» pour ne pas dire éco-

nomique imposé depuis plusieurs décennies traduit l'impasse dans laquelle se trouve le système de gouvernance, incapable de répondre aux besoins les plus légitimes et les plus élémentaires de l'immense majorité des femmes et des hommes de ce pays. Cette situation nous fait obligation d'offrir à notre pays un nouveau modèle économique et social qui repose sur un diagnostic réel de la situation actuelle et les actions à entreprendre à court, moyen et long termes, en vue de restaurer la relance de la croissance, nécessité vitale pour la survie de notre économie en s'appuyant sur le potentiel existant et en développant les filières de la relance économique prioritaire, les filières d'appui et les filières d'avenir permettant d'asseoir l'irréversibilité de la croissance économique. Dans notre conception économique, tout l'effort de l'Etat doit être orienté d'abord vers la résorption des déséquilibres en adoptant une politique de développement concertée et la plus équilibrée possible, ne négligeant aucun secteur, aucune région, aucune catégorie sociale et qui placera la couverture des services sociaux de base au premier plan. Notre vision a pour objectif d'instaurer une démocratie économique et sociale et la sortie de l'économie de bazar et des pénuries par la restauration de la croissance, l'abandon du dirigisme et du centralisme bureaucratique, et la rupture sans complaisance avec l'incompétence, le parasitisme et la corruption érigée en valeurs au sein de notre système économique et doter l'Etat des moyens et des mécanismes nécessaires pour assurer et assumer clairement et entièrement le rôle de régulateur, un «Etat régulateur» qui aura pour mission de définir les règles du jeu pour tous les agents économiques, de veiller à la sauvegarde des grands équilibres internes et externes, d'organiser sur des bases justes une redistribution de la richesse et améliorer le niveau de vie des couches les plus défavorisées de la société. C'est le sursaut que nous devons réaliser tous ensemble pour mettre notre pays à l'abri des crises et répondre aux besoins de nos concitoyens.

Le FFS tiendra son prochain congrès ordinaire les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2022. Comment s'annoncent les préparatifs de cette échéance ?

Les préparatifs de ces assises vont bon train. Nous avons nommé au secrétariat national une nouvelle équipe dynamique et cohérente qui s'attellera à réunir toutes les conditions politiques et organiques pour l'organisation et la réussite de ces assises. Nous avons également mis en place la commission de préparation du congrès national. Toutes les structures du parti sont mobilisées pour la réussite du 6^e CNO que nous voulons rassembleur et unitaire.

Des militants de base du parti ont contesté les «options» de la direction. Que leur répondez-vous ?

Au FFS, le débat démocratique, la confrontation des idées et même le droit à l'opposition interne sont garantis. Ma responsabilité première en tant que premier secrétaire du FFS est de garantir ces droits à tout militant, pour peu qu'il respecte en retour ses devoirs de militant et inscrive son action à l'intérieur de nos structures. C'est cela être un militant au FFS. Ceux qui choisissent volontairement de se mettre en dehors de ce cadre, de ne pas respecter nos statuts et nos instances s'excluent d'eux-mêmes de notre organisation. Le rassemblement que nous souhaitons doit se faire autour de nos valeurs communes et de notre projet de société.

C'est dans le rassemblement des énergies, dans l'ouverture du parti vers la société et dans l'esprit de camaraderie, de solidarité mais aussi de discipline militante et de rigueur que nous comptons consolider et moderniser notre parti. N. I.

DÉTOURNEMENT D'UN DON DESTINÉ AUX VICTIMES DU TERRORISME

L'autre affaire qui enfonce Djamel Ould Abbès

● L'ancien ministre de la Solidarité Djamel Ould Abbès, doit comparaître devant le pôle financier près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger, pour une nouvelle affaire de «détournement et de dilapidation de deniers publics» ● L'ancien secrétaire général du FLN aurait dans un coffre-fort bancaire la somme de 45 000 dollars, montant des intérêts générés d'un don de 5 millions de dollars, offert par le Koweït à l'Algérie, en signe de solidarité avec les familles des victimes du terrorisme.

En plus de son affaire liée à la gestion des fonds de son département, pour laquelle il a été jugé et condamné, l'ancien ministre de la Solidarité, Djamel Ould Abbès, doit comparaître devant le pôle financier près le tribunal de Sidi M'hamed, à Alger, pour de nouvelles inculpations «d'abus de fonction», de «détournement» et de «dilapidation de deniers publics». Il s'agit d'un dossier instruit en 2021 et qui concerne le présumé détournement d'une somme de... 45 000 dollars, faisant partie d'un don offert par le Koweït, aux familles des victimes du terrorisme. Les faits remontent à la fin des années 2000, lorsque les autorités koweïtiennes ont offert un chèque de 5 millions de dinars, à la présidence de la République, en signe de solidarité avec les familles des victimes du terrorisme. Le chèque en question a été remis par la Présidence au ministre de la Solidarité, Djamel Ould Abbès, es qualité, puis versé dans le compte de ce département, sans que ce dernier ne soit mouvementé. Jusque-là tout semble normal. Ce n'est qu'en 2021, à la faveur de l'instruction menée dans le cadre de l'enquête sur la gestion des fonds de la Solidarité, que le pot aux roses a été découvert. Les commissions roga-

toires délivrées aux institutions bancaires pour connaître les avoirs de l'ancien ministre sont revenues positives. Ould Abbès avait un coffre-fort dans une banque, dans lequel une somme de 45 000 dollars était déposée. Il s'agit en fait, des intérêts générés par les 5 millions de dollars offerts par les autorités koweïtiennes que l'ancien ministre a versés sur un compte personnel, puis transférés vers un coffre bancaire.

Quelque temps après, et à l'occasion d'une commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction du pôle financier, chargé de l'enquête sur les frères Kouneif, propriétaires du groupe KouGC, (en détention pour des affaires de corruption), à un établissement financier à Alger qu'une autre découverte a été faite. Après avoir obtenu une réponse négative en ce qui concerne les frères Kouneif, le juge a été informé de l'existence d'un coffre-fort, appartenant à Djamel Ould Abbès. Après les formalités d'usage, ce coffre a été ouvert et surprise, là aussi d'importantes sommes d'argent aussi bien en devise qu'en dinar ont été trouvées. L'ancien ministre n'aurait pas pu justifier les fonds récupérés, mais a révélé néanmoins que le chèque de 5 millions de dollars offert par



le Koweït aux familles des victimes du terrorisme, a été restitué à la présidence de la République. L'instruction a duré plus d'une année, au cours de laquelle Djamel Ould Abbès s'est vu inculpé des faits «d'abus de fonction», de «détournement» et de «dilapidation de

deniers publics». Son affaire a été renvoyée pour examen, hier, devant le pôle financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger. Elle a été renvoyée à la demande de ses avocats, mais aussi en raison de l'absence des deux témoins. Salima Tlemçani

Jugé et condamné pour la gestion des fonds de la Solidarité, Djamel Ould Abbès éclaboussé par une autre affaire de détournement

PHOTO : H. LYÈS

AFFAIRE DE L'EXPLOSION DE GAZ À BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Le responsable de l'agence de Sonelgaz et quatre agents écroués

En se référant à l'article 11 du code pénal, et dans le cadre du droit d'informer l'opinion publique sur l'affaire de l'explosion de gaz survenue le 7 avril dernier en plein mois de Ramadan et qui avait défrayé la chronique, le procureur de la République près le tribunal de Bordj Bou Arréridj a émis un communiqué de presse, dans lequel il rappelle la chronologie de l'enquête, depuis le jour de l'explosion jusqu'à la journée du 14 juin.

«Le 7 avril 2022 à 9h30, une forte déflagration a secoué la cité 5 Juillet à Bordj Bou Arréridj, exactement au domicile du citoyen répondant aux initiales de B. H. L'explosion a été entendue sur un rayon de 3 km à la ronde, provoquant l'effondrement total d'un rez-de-chaussée, et entraînant, malheureusement, la mort de dix personnes d'une même famille, dont 3 enfants et 2 nourrissons et faisant 16 blessés. La déflagration a également provoqué d'importants dégâts matériels sur les 16 habitations mitoyennes et sur 2 véhicules», est-il mentionné. Aussitôt, lit-on dans le communiqué, le procureur de la République s'est déplacé sur les lieux du drame et a donné des instructions aux services de la sûreté d'ouvrir une enquête préliminaire approfondie sur les causes exactes de l'explosion. Du coup, des investigations ont été engagées, des victimes entendues et des objets récupérés sur les lieux, qui seront soumis aux analyses au laboratoire régional de la police scientifique de Constantine. Selon le même document, les résultats de l'enquête affirment que l'explosion n'était pas liée à des explosifs ou à des produits inflammables. La piste privilégiée était celle de la fuite de gaz, précise le document. Poursuivant l'enquête, un expert judiciaire agréé auprès des tribunaux et des cours de justice, spécialiste en danger d'électricité, du gaz et des risques industriels, a été désigné pour conclure que l'explosion était due

à une fuite de gaz. D'autres éléments de l'enquête préliminaire incombent la responsabilité du drame, lit-on encore dans le communiqué, au responsable et aux agents de la Sonelgaz, accusés de ne pas avoir prévenu à temps le propriétaire de la maison sur la fuite de gaz et de ne pas avoir pris les dispositions nécessaires pour les colmater. Ainsi, conclut le procureur dans son communiqué, ont été traduits en justice les nommés : R. S. (agent d'intervention), R. A. (agent d'intervention), S. H. (agent), B. A. (chargé de mission d'intervention) et B. T. (directeur). Ils sont poursuivis pour les délits de non-assistance à personne en danger entraînant la mort sans l'intention de la donner, et d'incendie provoquant la destruction des biens d'autrui. Tous les mis en cause ont été entendus par le juge d'instruction qui a ordonné de les mettre sous mandat de dépôt, en attendant d'être jugés, lit-on en conclusion.

M. Allouache

CONDAMNÉ À TROIS ANS DE PRISON, DONT UNE ANNÉE FERME

M^e Arslan Abderaouf quitte la prison

M^e Arslane Abderaouf a été condamné mardi par le tribunal de Tébessa à trois ans de prison, dont une année ferme, assortie d'une amende de 2 millions de dinars. D'autre part, la même juridiction a prononcé la même peine à l'encontre de ses codétenus Aziz Bekakria, Redouane Hamidi et Azzedine Mansouri. Ayant passé la durée de leur peine en détention, les quatre détenus ont quitté la prison tard dans la nuit de mardi à mercredi. Rappelons que Arslane Abderaouf est poursuivi pour adhésion au mouvement Rachad, considéré par le Haut conseil de sécurité (HCS) depuis mars 2021 comme organisation terroriste. L'activiste et membre du Comité de défense des détenus du hirak, placé en détention provisoire par le juge d'instruction près le tribunal de Tébessa, le 26 mai 2021, est accusé également d'avoir diffusé sur les réseaux sociaux des informations malveillantes susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'Etat. Dans leurs plaidoiries, les avocats de la défense, M^{me} Mustapha Bouchachi et Mohamed Boudiar se sont basés sur la vacuité du dossier dans sa forme. Selon eux, les charges retenues contre M^e

Arslane concernant l'adhésion à l'organisation Rachad ne sont pas étayées par des preuves palpables. Ajouté à cela la vidéo diffusée sur les réseaux sociaux incitant les Algériens à boycotter le processus électoral a été filmée en 2019, soit en plein hirak. «D'après le dossier et le débat qu'on a eu aujourd'hui devant le tribunal criminel de Tébessa, je considère que M^e Arslane Abderaouf n'a pas commis un seul délit. Je pense qu'il a été poursuivi parce qu'il est un élément actif dans le hirak. Bien sûr, c'est une politique générale qui s'attaque aux gens actifs à l'intérieur du pays. On essaye de leur monter des dossiers pour faire casser cet élan populaire pour un changement pacifique en Algérie et pour cela les magistrats qui ont écouté les plaidoiries devraient prononcer la relaxe en application de la loi», a déclaré à El Watan M^{me} Bouchachi. Alors que le procureur de la République a requis une peine de 10 ans de prison ferme à l'encontre de M^e Arslane, le tribunal criminel de Tébessa a prononcé une peine de 3 ans de prison, dont deux ans avec sursis pour M^e Abderaouf Arslane et ses codétenus.

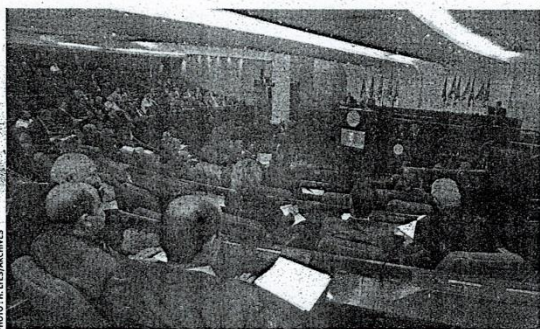
Lakhal Samir

L'ACTUALITÉ

LES DÉPUTÉS RÉCLAMENT UNE ENQUÊTE SUR LE PROJET DE BELLARA

Tirs croisés contre Rezig

● Kamel Rezig a reçu une salve de critiques de la part de députés, notamment ceux de Jijel et du Sud, qui ont réclamé une commission d'enquête pour faire la lumière sur l'échec qu'a connu le projet de la zone de Bellara ainsi que l'absence d'investisseurs.



Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a souvent passé des moments difficiles à l'APN

Un froid s'installe entre les députés de l'APN et le ministre du Commerce, Kamel Rezig. La présentation en plénière du projet de loi définissant les règles générales applicables aux zones franches était une occasion pour les députés de rappeler à M. Rezig sa «responsabilité» dans la hausse des prix des produits de large consommation et autres. Le désaccord entre les députés et le ministre du Commerce ne date pas d'aujourd'hui. En février dernier déjà, la commission des affaires économiques de l'Assemblée avait révélé les résultats de l'enquête parlementaire menée sur la pénurie de l'huile de table, qui incrimine le département ministériel de Kamel Rezig. Ce mardi, nombreux étaient les députés ayant critiqué les dispositions contenues dans le projet de loi soumis à débat. «C'est un projet trop léger et de surcroît il ligote les investisseurs. Le pire est que ce texte de loi s'appuie dans ses arguments sur des articles contenus dans l'ancien texte de

loi portant sur l'investissement ou sur celui relatif à la concurrence. C'est une aberration. On constate l'absence flagrante de coordination entre les départements ministériels», déplore la députée Amraoui Maria de Djella. K. Rezig a reçu une salve de critiques de la part de députés, notamment ceux de Jijel et du Sud, qui ont réclamé une commission d'enquête pour faire la lumière sur l'échec qu'a connu le projet de la zone de Bellara ainsi que l'absence d'investisseurs. «Avant d'élaborer ce texte de loi, il fallait d'abord faire la lumière sur l'échec du projet Bellara annoncé en grande pompe et qui n'a jamais vu le jour. Il fallait faire le bilan de ce projet et tirer les leçons de son échec afin d'éviter de refaire les mêmes erreurs», s'insurge un député, qui estime que ce texte n'encourage nullement l'investissement. Bien au contraire, assène-t-il, la plupart des dispositions de ce texte sont contraignantes pour les investisseurs. Pour la députée

Amraoui, ce projet de loi est une copie conforme du projet de loi élaboré en 1994. «Nos ministres doivent savoir que les choses ont évolué depuis et le contexte n'est plus le même, d'où la nécessité de revoir ce projet dans le fond et la forme», tranche-t-elle. Un autre élu a contesté l'article relatif à la création de zones franches avec uniquement les pays africains. Le député Abdelouahab Yagoubi s'est élevé contre le blocage des importations de plusieurs produits dont ont besoin les Algériens. S'adressant au ministre Rezig, il s'interroge sur la finalité de cette politique.

«MINISTÈRE DU BLOCAGE DES IMPORTATIONS»
«Où allons-vous comme ça ?» demandait-il. Pour ce député de l'émigration, l'environnement économique dans le pays n'encourage pas à l'investissement, surtout, observe-t-il, que les Algériens résidents sont privés du minimum de services et de produits sur le marché, comme les ordinateurs et les pièces de

rechange. Sur une note ironique, le député a proposé de modifier le nom du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations en «ministère du Commerce et du Blocage des importations». Le ministre du Commerce a déclaré dans son exposé qu'il prévoit la mise en place d'une entreprise chargée de gérer ces zones franches commerciales. Il s'agit de la Société algérienne des zones franches, et d'une commission nationale des zones franches commerciales, placée auprès du ministre du Commerce. Ce texte, qui se décline en cinq chapitres, consacre, dit-il, plusieurs avantages et facilitations accordés aux investisseurs dans ces zones franches. Dont, citera le ministre, l'exonération des activités exercées de taxes, impôts et prélèvements à caractère fiscal, parafiscal et douanier, à l'exception des droits et taxes liés aux véhicules et voitures touristiques, des taxes liées aux véhicules et voitures destinés à l'exploitation, à l'exception des cotisations et des contributions au système de la sécurité sociale. Autre objectif de ce texte, venir à bout, ajoute Kamel Rezig, du problème de la contrefaçon à travers le développement du commerce extérieur par la création de zones franches avec les pays africains voisins. Surtout que la nouvelle orientation de l'Etat consiste en la relance de la politique des zones franches, en parallèle avec la ratification de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), devant entrer en vigueur le 1^{er} juillet prochain. Pour le ministre, l'adhésion de l'Algérie à cet accord constitue une opportunité idéale pour développer l'économie nationale et renforcer les échanges commerciaux avec les 54 pays signataires de cet accord.

Nabila Amir

AFFAIRE DU GNL D'ARZEW

La défense tente d'annihiler les griefs

Après de longues plaidoiries, l'affaire liée à la réalisation par Saipem du complexe gazier GNL3 a été mise en délibéré et le verdict est prévu pour le 24 ou le 28 juin. La défense a plaidé la relaxe en tentant d'annihiler les griefs un à un. Les avocats de l'ancien PDG de Sonatrach, Mohamed Meziane, et de son vice-président, Abdelhalid Feghouli, ont rappelé le contexte dans lequel le projet a été confié, en 2008, à Saipem, après l'élimination de l'émirat Petrofac, appuyée par le Président et liée à l'épouse de l'ancien ministre de l'Énergie. Soumis aux questions de la juge, du procureur général et des avocats, Mohamed Meziane et Abdelhalid Feghouli n'ont pas cessé de se renvoyer les responsabilités et les accusations. Interrogé sur le recours de la société émiratie Petrofac, Feghouli affirme qu'il y en a deux. «Le premier, destiné au PDG, m'a été transmis et je l'ai envoyé à Hanni, chargé du projet. Il a répondu en affirmant que les documents envoyés par Petrofac ne sont pas satisfaisants et, de ce fait, la société ne pouvait pas obtenir le marché.» La juge : «N'y a-t-il pas de commission de recours ?» Pour Feghouli, «cette question doit être posée à Meziane, puisque les recours lui sont adressés». Interrogé sur cet appel téléphonique reçu de la présidence de la République, Feghouli persiste à affirmer que c'est le PDG qui l'a contacté, avant de se rétracter et déclarer : «La secrétaire m'avait dit qu'il y a un appel de la Présidence. Le correspondant, le secrétaire du président (Ndir : Habba El Okbi), voulait savoir pourquoi le contrat n'a pas été conclu avec Petrofac. Je lui ai expliqué que la société n'a pas rempli les conditions techniques. Il n'a rien dit de plus. C'est le PDG qui m'a dit qu'ils sont à la salle d'accueil et qu'il faut aller les recevoir. Le PDG est le seul ordonnateur. Il avait avec lui, dans le même bureau, Hammech, qui avait tout sous l'œil.» Un des avocats interroge Meziane sur sa relation avec Feghouli, le rédacteur du contrat, il répond : «Il a été nommé par Feghouli. Entre nous, la relation est une alliance mais très lointaine.» La réponse provoque l'ire de Feghouli qui lâche : «Ce n'est pas vrai.» Le procureur général : «Confirmez-vous qu'il y a eu deux recours, l'un adressé à vous en tant que PDG et l'autre au ministre ?» Meziane : «Oui, je confirme, mais il faut savoir que le projet était suivi par le ministre en personne. De 2001 à 2003, Khelil était PDG de Sonatrach, président de son assemblée générale et de son conseil d'administration, ainsi que de son bureau exécutif. Il a continué à gérer jusqu'à son départ. C'est lui qui gérait tout.» La juge appelle Mustapha Ouhlima, représentant d'une société de transit, poursuivie en tant que personne morale. D'emblée, il affirme que les factures qui arrivent à son bureau étaient surfacturées, ajoutant que «90% de plus de 600 déclarations de Saipem examinées étaient surfacturées». Lui succédant à la barre, Aldo Matia, représentant des trois sociétés, Saipem Contracting Algérie, Saipem Italie et Snamprogetti, commence par revenir sur les détails du contrat, obtenu en 2008, selon lui, après une consultation restreinte. Il rejette les accusations de surfacturation en affirmant qu'il y a eu une mauvaise interprétation des chiffres. «C'est un projet clé en main, avec un montant global à ne pas dépasser. Toute la marchandise a été importée au nom de Sonatrach, et peu importe son prix, l'essentiel c'est qu'à la fin, le montant du contrat ne soit pas dépassé», explique-t-il. Les avocats de Feghouli, M^{rs} Miloud Brahimi et Mounisse Lakhdari, tentent de démontrer que le prévenu en a absolument rien fait et que «des instructions sont venues d'en haut». M^{rs} Brahimi affirme que «Petrofac a été éliminée parce que la commission commerciale a estimé qu'elle n'avait pas les garanties techniques pour obtenir le marché». Abondant dans le même sens, M^{rs} Lakhdari revient sur ce «paragraphe ajouté sur le procès-verbal de la commission des plus commerciaux bien après, et dans lequel il est mentionné que Feghouli a déclaré que Petrofac n'était pas éligible en raison de l'absence des garanties techniques». Il parle également de «l'insistance auprès de Petrofac, par des écrits, pour qu'elle lève les réserves techniques, et les nombreux délais qui lui ont été accordés, mais en vain (...)». Un des avocats de Saipem, M^{rs} Ladjoul, estime que Saipem va soumissionner pour un projet qu'elle a obtenu en acceptant un prix plus bas que celui proposé par Petrofac. M^{rs} Zeguir relève qu'en vertu de l'article 189 du code de procédure pénale, «on ne peut poursuivre quelqu'un en Algérie, s'il a été jugé dans un autre pays pour les mêmes faits. Les dirigeants de Saipem ont été innocents définitivement, en 2020, par la justice italienne».

Salima Tlemçani

DOSSIER DU JOURNALISTE MOHAMED MOULOUDJ ET SIX AUTRES DÉTENUS D'OPINION

La décision de la chambre d'accusation connue le 29 juin

La chambre d'accusation près la cour d'Alger a examiné, hier, le dossier du journaliste Mohamed Mouloudj et six autres détenus d'opinion. La séance a été marquée par les plaidoiries des avocats de la défense et la délibération, selon M^{rs} Alii Yamina, a été renvoyée au 29 juin. Le dossier de Mohamed Mouloudj, Ali Mimoun, Zahir Djemai, Boujdema Malek, Arezki Oulhadj, Hanafi Ould Mohand et Zahir Messoudena a été transmis par la chambre d'accusation le 23 mai dernier. La même chambre avait décidé, le 11 mai dernier, de renvoyer ce dossier devant le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger pour complément d'enquête. Pour rappel, le juge d'instruction du tribunal de Sidi

M'hamed d'Alger a placé les concernés sous mandat de dépôt le 14 septembre 2021, soit quelques jours après leur arrestation, suivie de la perquisition de leurs domiciles respectifs. Faisant partie du même dossier, Abdenour Saïdi, amputé des deux jambes à cause du diabète, a été remis en liberté provisoire, près d'un mois après son placement en détention. La chambre d'accusation près la cour d'Alger avait, rappelés-nous, rejeté la demande de liberté provisoire introduite par la défense des autres détenus. Par ailleurs, plusieurs procès en appel de détenus d'opinion, prévus pour les 14 et 15 juin, ont été renvoyés à la fin du mois en cours et au début du mois de juillet. C'est le cas de celui

du blogueur Merzoug Touati, Zahir Mouloudj et Lyes Chibane, Mouhad Gasmî (Adrar), Lahcen Benchikh (Bordj Bou Arreridj)... Actuellement, 303 détenus d'opinion sont en prison, dont trois journalistes, deux avocats (le troisième a quitté la prison hier) ainsi que des militants et activistes du Larac. Depuis les début des arrestations, selon les statistiques établies par des militants des droits de l'homme, plus de 7445 personnes ont été interpellées. Parmi elles, 652 ont été placées en détention provisoire. Au moins, 1149 activistes et militants ont été présentés devant le procureur de la République, après une période de garde à vue dans les commissariats de police.

Madjid Mikellî

4^e JOUR DU BACCALAURÉAT

Une épreuve aussi pour les parents

● Une question revient sur toutes les lèvres : sur quels critères les centres d'examen sont désignés ? Et pourquoi le ministère de l'Éducation nationale ne pense pas à une logistique appropriée dans ce cas, au moins pour assurer la restauration et mettre les candidats au bac dans d'excellentes conditions psychologiques.

Le baccalauréat suscite le stress et l'anxiété chez les candidats mais aussi chez les parents, qui sont souvent obligés d'accompagner leur enfant tôt le matin aux centres d'examen, loin de leur lieu de résidence habituel. Cette situation est vécue avec beaucoup de tensions, voire de nervosité. Une question revient sur toutes les lèvres : sur quels critères les centres d'examen sont désignés ? Et pourquoi le ministère de l'Éducation nationale ne pense pas à une logistique appropriée dans ce cas, au moins pour assurer la restauration et mettre les candidats au bac dans d'excellentes conditions psychologiques.

Saïd habite El Achour et emmène son fils jusqu'à Bouzarrah, dans un centre excentré, avec toutes les tracasseries. Il a peur du retard ou d'un imprévu, tel qu'une panne de voiture, un accident de la circulation, de l'encombrement et des points noirs au niveau du réseau routier à Alger, qui risquent de priver son fils de passer l'examen. Il fait tout pour ne pas transmettre son stress à son fils qui a besoin d'être rassuré et soutenu. Dès le soir, l'inquiétude monte d'un cran. Son sommeil est souvent perturbé et agité. Dans sa tête défilent tous les scénarios-catastrophes. En plus, la majorité des centres d'examen sont dépourvus de demi-pensionnat ou de service de restauration. Alors, pour se nourrir, les candidats au bac n'ont pas vraiment l'embaras du choix : ils se débrouillent comme ils peuvent. Certains recourent au «frites-omelette» et du jus dans



Certains candidats parcourent chaque jour des kilomètres pour se rendre à leur centre d'examen

de petites gargotes ou de pizzas, alors que d'autres ramènent avec eux leurs propres sandwichs préparés à la maison pour éviter toute intoxication alimentaire, surtout en ces temps de fortes chaleurs. Saïd a été obligé de prendre un congé pour se consacrer pleinement à son fils, qui a besoin de sa présence à ses côtés. Il faut dire qu'à Alger et généralement dans les grandes villes, c'est moins pénible. A l'intérieur du pays, particulièrement dans les zones montagneuses, c'est plutôt la galère, la souffrance et les tracasseries. Selon certains témoignages, les candidats sont contraints de louer en ville pour cette période.

Ils sont presque contraints de le faire et cela entraîne d'abord «une perte des repères», ce qui peut être très compliqué à gérer émotionnellement. Par exemple, à Tizi Ouzou, il y a des gens de Larbaâ se retrouvant à Iferhounène. La situation se pose surtout pour les candidats libres, qui sont dans des établissements aux antipodes du bac qui s'accumule et risque de peser, sur leur concentration et leurs réponses aux questions. Ils se réveillent aux aurores et rentrent tard. Une véritable course quotidienne contre la montre, sans compter les dépenses, véritable

fardeau en ces temps de crise économique, de chute brutale du pouvoir d'achat, de la cherté des produits et l'inflation, qui a plongé de nombreux ménages dans le rouge. Pour les classes moyennes, la stagnation est un peu plus récente, mais bel et bien réelle. Le transport et la restauration en l'absence de demi-pensionnat sont des dépenses qui alourdissent les charges. La seule consolation des parents est que pareils sacrifices puissent aboutir au succès de leurs enfants qui pourront décrocher le bac et accéder à l'université, poursuivre leurs études et trouver un emploi qui leur permettra de s'intégrer dans la société. Kamel Benekadi

INCENDIES DÉCLARÉS À SIKKIDA DES MOYENS IMPORTANTS MOBILISÉS

Des incendies d'une grande ampleur se sont déclenchés dans plusieurs foyers touchant les forêts situées dans la région de Siora, relevant de la commune de Sikkida. Les images des flammes continuent d'être diffusées sur les réseaux sociaux. Selon les informations recueillies auprès des services de la Conservation des forêts, les premiers incendies se sont déclarés mardi vers 8h30 dans la région d'El Hadjatek pour se propager vers le territoire de Siora. Immédiatement, le plan Orsec a été déclenché par les autorités de la wilaya, avec la mobilisation de tous les moyens disponibles, dont les colonnes mobiles de la Conservation des forêts ainsi que toutes les unités de la direction de la Protection civile. L'importance de ce sinistre a nécessité de faire appel à des équipes d'intervention venues des wilayas de Constantine, Annaba et Guelma, avec le recours à l'utilisation d'hélicoptères. Selon des témoignages recueillis auprès de certaines sources, les flammes sont parvenues même aux limites de la grande plage dans la ville de Sikkida. Hier, vers 16h, les foyers d'incendie étaient maîtrisés, notamment dans la région de Boulaïroud où les flammes étaient plus importantes. Toutefois, la vigilance était encore de mise. Selon les témoignages de certaines sources à Sikkida, il s'agit de l'un des plus importants incendies enregistrés durant ces dernières années au vu de son importance, de sa durée et de la superficie touchée. Jusqu'à hier, aucune information n'a été donnée sur les causes de ce sinistre ni sur les dégâts qu'il aurait causés. Selon une source de la Protection civile, une fois les opérations de circonscription terminées, une commission multisectorielle aura à évaluer l'ampleur des dégâts. La même source a précisé, hier vers 16h, que l'incendie de Boulaïroud était maîtrisé, mais toutes les unités sont encore mobilisées sur place. S. Arslan

ENSEIGNEMENT HYBRIDE, MASTER ET MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE

Nouvelles dispositions pour le cursus universitaire

Plusieurs nouvelles dispositions seront introduites dans les cycles de formations, au titre du cursus universitaire 2022/2023. Formulées via le décret exécutif n°22-208, publié dans le Journal officiel du 8 juin 2022, ces adaptations au régime des études pour l'obtention d'un diplôme universitaire concernent essentiellement, le mode d'enseignement, l'accès à la formation masterante, et l'évaluation du 1^{er} cycle. Imposé par la pandémie de la Covid-19 qui sévit depuis deux ans, l'enseignement hybride, présentiel et distanciel s'entend, a été, bon gré mal gré, le moyen le mieux adapté pour ne fermer que temporairement les campus. Il est reconduit et devient un système pérenne. «Le mode de formation hybride est une combinaison entre l'enseignement en présentiel, en temps réel et la formation à distance, en mode syn-

chrone et/ou asynchrone», est-il mentionné dans le décret ministériel. Cette mesure a été défendue par la tutelle et a fini par être maintenue en dépit des réserves émises en raison des dysfonctionnements ayant émaillé le procédé du e-learning. En effet, la communauté universitaire a pointé du doigt ce dernier pour de multiples raisons. Le premier grief retenu à l'encontre de «ce mode de formation assuré en ligne, via l'utilisation des technologies de l'information et de la communication», est relatif au faible débit d'internet, ce qui limite ces cours à la publication en ligne de photocopies. A cela vient s'ajouter un problème de taille, à savoir le manque d'équipements, notamment chez les étudiants. La majorité d'entre eux, ne disposant pas d'ordinateur, utilise un smartphone pour suivre les cours. Ce qui altère, de l'avis de spécia-

listes, la pertinence de cette méthode d'apprentissage, en termes de concentration, d'échanges et d'assimilation. D'ailleurs, un appel à évaluation de ce système pour l'année 2021/2022 est soumis actuellement au corps enseignant et à la communauté étudiante. Universités et écoles supérieures ont publié sur leurs sites respectifs, en date du 14 juin, une consultation à cet effet à l'adresse des concernés. Soit plusieurs jours après la publication du maintien du dispositif hybride dans le JQ.

LE MASTER PAR VOIE DE CONCOURS

La formation masterante connaît aussi un changement majeur. Dès l'année prochaine, l'accès à la post-graduation du 2^e cycle se fera par le truchement d'un concours. Jusque-là, tout détenteur d'une licence y avait droit. L'accès à la

formation supérieure de second cycle est ouvert aux candidats titulaires de la licence ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent. L'accès à la formation supérieure de second cycle est ouvert par voie de concours sur titre ou sur épreuves, dans la limite des places pédagogiques disponibles», indique le décret dans son article 15. Le système LMD (licence/master/doctorat), instauré en 2005, semble s'éloigner progressivement de sa vocation première, il devient in fine optionnel, selon certains enseignants.

C'est le cas depuis 2021 de l'accès au doctorat. Si le premier responsable du secteur est revenu sur la question du concours après le tollé soulevé par la communauté universitaire, il a toutefois limité le nombre de doctorants par spécialité. Les admis à la formation du 3^e cycle ne sont désormais que les

majors de promotion. Une opportunité d'une carrière qui s'offre uniquement aux étudiants ayant excédé dans leur parcours universitaire. Comme on peut y déceler une solution à la problématique des docteurs diplômés, et qui aujourd'hui sont estimés à 25 000 sans emploi. Les futurs étudiants, ceux qui passent aujourd'hui les dernières épreuves du baccalauréat, devront, au bout de trois années, élaborer un mémoire de fin d'études. Dans son article 13, ledit décret impose cette option, qui pendant des années ne l'a pas été pour certaines filières : «La dernière année d'études de premier cycle, une unité d'enseignement doit être consacrée à l'élaboration d'un mémoire de fin d'études, à la présentation d'un rapport de stage ou à la réalisation d'un exposé thématique en relation avec la formation.» Naima Djekhar

ÉCONOMIE

LA PÊCHE ET LES BREVETS DE VACCINS DIVISENT LES MEMBRES DE L'ORGANISATION

OMC, le difficile consensus

● La pression de l'échec de la précédente Conférence ministérielle, qui a avait eu lieu en 2017 à Buenos Aires, sans aboutir à un accord majeur, pèse sur l'actuelle édition genevoise.

Les discussions au sein de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la suppression des subventions sur la pêche et celle sur la levée des brevets sur les vaccins anti-Covid se heurtent à la divergence d'intérêts des membres de l'organisation. Les travaux de la Conférence ministérielle de l'OMC ont été prolongés d'une journée afin de laisser une chance au consensus, qui semble difficile à atteindre. C'est donc aujourd'hui, et non pas hier comme prévu auparavant par son agenda, que prendront fin les travaux de la Conférence de l'OMC mais sans beaucoup d'espoir quant à un compromis sur la question de la suppression des subventions sur la pêche, qui ont gravement impacté le stock des ressources aquatiques, et encore moins sur la levée des brevets sur les vaccins anti-Covid-19 afin de permettre un meilleur partage de la connaissance sur leur fabrication. Les statuts de l'OMC exigent l'accord de ses 164 membres afin d'aboutir à la prise de décision. Les groupes de travail, qui ont préparé les textes soumis à l'examen par les ministres des pays membres, avaient bon espoir d'aboutir à satisfaire toutes les parties et arriver à sortir avec des décisions consensuelles au cours de la présente Conférence. Mais le cours des négociations n'a pas pris, pour l'heure, le chemin voulu par les rédacteurs des deux projets. La directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, a demandé hier aux ministres de redoubler d'efforts afin de parvenir à une convergence de vues sur les différentes questions examinées et de ne pas oublier que le temps presse pour conclure. « Cela exige que nous travaillions plus dur (...). La bonne nouvelle, c'est que des progrès ont



La directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, a demandé hier aux ministres de redoubler d'efforts afin de parvenir à une convergence de vues sur les différentes questions examinées

été accomplis, mais ils nécessitent un peu plus de travail et de temps», avait-elle souligné. Et d'ajouter toutefois que «la moins bonne nouvelle est que nous manquons de temps, donc je pense qu'il est vraiment temps pour les ministres de prendre les décisions qui doivent être prises». La pression de l'échec de la précédente Conférence ministérielle, qui avait eu lieu en 2017 à Buenos Aires sans aboutir à un accord majeur, pèse sur l'actuelle édition genevoise. M^{me} Ngozi prend à cœur la réussite de cette Conférence ministérielle qui, selon elle, doit aboutir à la conclusion d'un ou deux accords. Des sources de l'OMC affirment que les ministres «sont très proches de trouver un accord sur une déclaration ministérielle qui

souligne l'importance de faciliter la circulation des outils nécessaires à la lutte contre les pandémies», ainsi qu'une mention sur la nécessité de réformer l'OMC. Il reste toutefois très peu probable de voir aboutir les projets de textes sur les subventions sur la pêche et la levée des brevets de vaccins. Concernant cette dernière, la Suisse et le Royaume-Uni, où l'industrie pharmaceutique pèse lourd, freinent l'aboutissement de l'accord, qui est soutenu par les pays en développement et les ONG. Ces derniers estiment même que le texte ne va pas assez loin dans la libéralisation de l'accès aux vaccins. Au sujet du texte portant sur le secteur de la pêche, les négociations butent sur les divergences de vues

depuis 20 ans. Le texte vise à interdire certaines subventions autorisant la surpêche ou les prélèvements illégaux et les groupes de travail sont arrivés à introduire des clauses pour arriver à un consensus. Alors que le projet vise 2030, l'Inde campe sur sa «position» en réclamant une période de 25 ans sur l'interdiction des subventions la concernant. «Si la période de transition de 25 ans n'est pas acceptée, il nous sera impossible de finaliser les négociations», a averti le ministre du Commerce indien, Piyush Goyal, rapporte l'AFP. L'autre question qui divise les membres de l'Organisation concerne le moratoire sur les droits de douane sur les transactions électroniques. L'Inde et l'Afrique du Sud réclament sa levée.

N. B.

53^e FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER AIR PRODUCTS DISPOSÉ À INVESTIR DAVANTAGE EN ALGÉRIE

Une quarantaine d'entreprises américaines participent à la 53^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), parmi lesquelles le leader du gaz, Air Products. Dans un communiqué rendu public hier, cette compagnie américaine spécialisée dans la technologie et équipements de gaz naturel liquéfié, présente en Algérie depuis 1977 à travers différents projets, invite les professionnels du gaz à visiter son stand qui propose des solutions de gaz industriels pour un large éventail de procédés industriels, et l'entreprise propose un large éventail d'industries, y compris le raffinage, la pétrochimie, les métaux, l'électronique, l'agroalimentaire et le médical, précise ledit communiqué. La compagnie américaine rappelle que ses projets en Algérie vont de la récupération de l'hélium à l'ingénierie et à la construction d'unités de séparation d'air pour les gaz industriels et médicaux, en passant par la fourniture de technologies et d'équipements de traitement à Sonatrach pour la production de GNL, à la fourniture de gaz industriels marchands par Sidal, une coentreprise Air Products et Sonatrach ainsi qu'une filiale d'Helios. «Air Products a démontré la valeur de sa participation au marché algérien et reste engagée à contribuer à la croissance de l'économie algérienne et à soutenir le processus de transition énergétique et d'énergies renouvelables adoptés par le gouvernement algérien», souligne dans le communiqué Samir Sarhane, PDG d'Air Products. Le même responsable ajoute que la compagnie investit «dans des partenariats à long terme en valorisant les connaissances et l'expertise locales avec des partenaires de qualité... Nous avons la capacité financière, le savoir-faire technologique et le talent nécessaires pour saisir les occasions intéressantes qui s'offrent à nous». Ceci, et de souligner que la compagnie explore de nouvelles possibilités d'investissement avec les entreprises algériennes.

R. E.

8^e ÉDITION DE L'AFRICA CEO FORUM

Pour une industrie panafricaine des services financiers

De notre envoyé spécial à Abidjan (Côte d'Ivoire) Djamel Allilat

La 8^e édition de l'Africa CEO Forum (ACF), qui se tenait dans la capitale ivoirienne Abidjan, et dont le thème central était : «La souveraineté, croissance verte et transformation industrielle : les nouvelles routes de la prospérité africaine», s'est achevée mardi après deux jours de discussions, d'ateliers public-privé, de groupes de travail thématique et une soixantaine de panels. Qualifié de plus grand rassemblement du secteur privé africain, ou encore de «Davos africain», l'ACF a vu cette année la participation de plus 1800 acteurs de l'économie, de la finance et de politique, dont une cinquantaine de ministres ainsi que 5 chefs d'Etat. Pendant deux jours, Abidjan a réuni des dirigeants africains de haut bord afin de réfléchir ensemble aux ressorts pouvant assurer l'émancipation économique du continent. A ce propos, l'une des nouveautés de cette édition 2022, à titre d'exemple, est le «Disrupters Club» chargé d'accueillir une vingtaine de start-up africaines. L'autre initiative, beaucoup plus globale, concerne l'industrie financière et s'appelle l'Africa Financial Industrial Summit. L'AFIS, dont les assises se tiendront les 28 et 29 novembre prochain à Lomé, capitale du Togo, est en fait une déclinaison financière de l'ACF. L'objectif-clé de ce sommet, qui regroupe les dirigeants du secteur financier et les autorités de régulation du continent, est de favoriser l'émergence d'un secteur panafricain des services financiers. A cette édition togolaise, qui se tiendra sous le thème «Durable, sans frontière et digitale - Transformer la finance à l'âge de la disruption», on attend un peu plus de 600 leaders du secteur financier africain (CEO, banquiers,

fintech, opérateurs de mobile money, investisseurs institutionnels, opérateurs de marchés de capitaux et institutions de financement du développement, mais aussi régulateurs et ministres des Finances) pour aborder concrètement les défis majeurs auxquels la finance africaine doit se préparer. En fait, l'AFIS se donne pour ambition et objectif d'accompagner la finance africaine dans la transformation, en œuvrant plus particulièrement à l'amélioration de l'inclusion financière et l'émergence d'une véritable industrie panafricaine des services financiers. Rien de moins. Selon les analystes de l'IFC, filiale de la Banque mondiale dédiée au secteur privé et co-organisateur de l'AFIS, le développement de l'Afrique dépend de la mise en place d'un secteur financier efficace, inclusif et durable, mais les chocs mondiaux sont passés par là. «Les pressions inflationnistes, l'instabilité monétaire et l'aversion au risque des investisseurs menacent la capacité de l'industrie financière africaine à s'adapter aux changements technologiques qui révolutionnent les marchés bancaires et financiers», analysent les experts de l'AFIS. En fait, la plateforme AFIS a identifié trois pistes essentielles pour l'avenir de la finance africaine : «Des solutions financières vertes pour s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets, la création d'un écosystème financier sans frontières et la mise en œuvre d'une transformation numérique rentable qui apporte des services financiers aux personnes non bancarisées et mal desservies». En étroite réflexion avec les leaders influents du secteur, l'AFIS entend parvenir à cet objectif en mettant en place les conditions d'un dialogue franc et ouvert entre régulateurs et régulés. Un dialogue devenu essentiel si l'Afrique veut pouvoir construire une

industrie financière continentale inclusive, au service de l'économie réelle et de la création d'emplois. «Nous allons plus loin quand nous y allons ensemble», dira Patrick Ngugi Njoroge, gouverneur de la Banque centrale du Kenya, en conférence de presse à l'ACF. «L'industrie financière africaine est l'une des plus dynamiques au monde, avec des marges de progression exceptionnelles, dans un contexte de très forte croissance démographique. L'adoption récente de la Zone de libre-échange continentale représente une opportunité unique, tout particulièrement dans un contexte de redefinition de l'architecture financière mondiale», a déclaré de son côté Amir Ben Yahmed, président de l'Africa CEO Forum. De son côté, l'IFC s'est engagé à étendre les services financiers formels aux millions de personnes non bancarisées ou sous-bancarisées en Afrique. «A l'heure où les fintechs africaines connaissent un développement rapide, le dialogue entre les acteurs financiers et entre le secteur privé et les pouvoirs publics est essentiel pour parvenir à l'inclusion financière et garantir ainsi les financements nécessaires pour stimuler l'activité économique», a déclaré Sérgio Pimenta, vice-président d'IFC pour l'Afrique. Partenaire des sommets d'Abidjan et de Lomé, l'IFC, la Société financière internationale, filiale du groupe de la Banque mondiale, qui est la principale institution de développement axée sur le secteur privé dans les pays émergents, a un rôle qui consiste à faire progresser l'inclusion financière par des investissements dans le secteur financier, à travers ses services de conseil aux investisseurs et aux partenaires des infrastructures financières.

D. A.

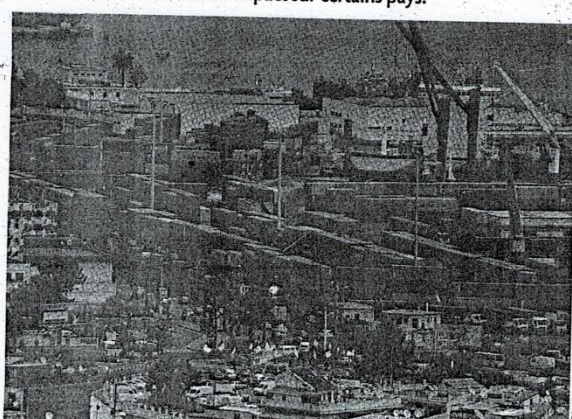
ÉCONOMIE

MARCHÉ MONDIAL DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Les avertissements de Allianz Trade

● Depuis l'éclatement de la guerre en Ukraine et les perturbations en matière de transport et de logistique observées, les alertes et les avertissements se suivent concernant l'avènement d'une crise alimentaire mondiale et son impact sur certains pays.

Dans une récente étude publiée en ce mois de juin, l'assureur Allianz Trade avertit contre le risque d'un choc alimentaire dans certains pays en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Ce choc pourrait induire des tensions sociales avec la flambée des prix des produits alimentaires, selon la même source. «Si nous ne nourrissons pas les peuples, nous nourrissons le conflit», affirme l'assureur dans son étude. Et d'analyser : «Le choc sur les prix alimentaires mondiaux représente une inquiétude particulièrement grande pour les pays qui sont importateurs nets d'aliments ou de certains aliments devenus rares en raison de la guerre en Ukraine, à l'instar des grains.» L'assureur estime que 11 États sont particulièrement à risque de voir émerger des conflits sociaux dans les prochaines années de ce fait. Il s'agit de la Tunisie, la Bosnie-Herzégovine, l'Égypte, la Jordanie, l'Algérie, le Liban, le Nigeria, le Pakistan, les Philippines, la Turquie, le Sri Lanka, ce dernier pays traverse déjà sa pire crise économique depuis son indépendance. D'autres pays importateurs nets de nourriture présentent, selon l'assureur, un risque de conflits sociaux, mais moins élevé, comme la Roumanie, Bahreïn, ou le Kazakhstan. L'Arabie Saoudite et la Chine sont aussi dans cette catégorie. L'assureur va plus loin et fait le parallèle avec l'épisode crise de fin 2010-début 2011. Soulignant que ce choc réduit l'accès aux ressources, l'assureur ne manque pas de prévenir qu'une telle situation «pourrait même entraîner la chute de certains gouvernements, comme lors des printemps arabes». Et ce, en référence aux mouvements de contestation populaires au



L'assureur estime que 11 pays sont particulièrement à risque de voir émerger des conflits sociaux dans les prochaines années

tourant des années 2010 ayant été à l'origine de la chute de plusieurs régimes, tels qu'en Tunisie et en Égypte. A l'époque, faudrait-il rappeler, les prix alimentaires avaient augmenté de 50% alors qu'actuellement, avec le conflit entre la Russie et l'Ukraine, le cours du blé est désormais supérieur à son niveau de 2012. Depuis l'éclatement de la guerre en mer Noire et les perturbations en matière de transport et de logistique observées, les alertes et les avertissements se suivent concernant l'avènement d'une crise alimentaire mondiale et son impact sur certains pays. Des représentations

onusiennes, des ONG (organisations non gouvernementales) et des cabinets d'expertise internationaux se sont penchés sur cette question, appelant les pays à se préparer à un choc alimentaire. Le 9 juin, dans son rapport sur «Les Perspectives de l'alimentation», la FAO prévoit une hausse des dépenses mondiales d'importations alimentaires. Lesquelles devraient augmenter de 51 milliards de dollars par rapport à 2021, dont 49 milliards du seul fait de la progression des prix. La FAO estime en effet que la flambée des prix des céréales et des engrais a contribué à aggraver

les crises alimentaires, avec pour conséquence attendue en 2022 une hausse dramatique de la facture pour les pays importateurs, qui paieront «plus pour avoir moins». Deux mois plus tôt, en avril dernier, le Fonds monétaire international (FMI) a également alerté sur «les risques de troubles sociaux» en Afrique subsaharienne en raison de la flambée des prix des aliments. A titre indicatif, cette région importe 85% de sa consommation de blé, avec des montants particulièrement élevés en Tanzanie, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Mozambique, selon le FMI. S. I.

L'IAE PRÉVOIT UNE DEMANDE EN HAUSSE EN 2023

L'Agence internationale de l'énergie (IAE) prévoit que la demande pétrolière mondiale va, pour la première fois, dépasser les niveaux d'avant la pandémie de Covid l'an prochain, tirée par la Chine. «La consommation va surpasser les niveaux pré-pandémie pour la première fois, à 101,6 millions de barils par jour (mbj) en 2023», écrit-elle dans son rapport mensuel sur le pétrole publié hier, qui contient ses premières prévisions pour l'an prochain. «Une grande part de cette probable accélération résulte d'une reprise robuste de la demande chinoise, faisant suite aux graves perturbations liées à la Covid-19 en 2022», explique l'IAE. Cela fera plus que compenser un ralentissement du côté des pays développés de l'OCDE. Pour 2022, elle prévoit une demande mondiale de 99,4 mbj, légèrement revue en hausse par rapport au mois dernier en raison d'une croissance plus forte que prévue en mars et avril. Cela reste 1 mbj au-dessous des niveaux de 2019. L'IAE note que les cours du pétrole continuent leur progression après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, avec des prix de l'essence qui progressent plus encore en raison de capacités de raffinage très limitées. Les prévisions de prix sont ainsi «structurellement élevées», ce qui se traduit par une diminution des déplacements automobiles. En revanche, la forte reprise du trafic aérien soutient la demande pétrolière à moyen terme, juge l'IAE. «La dynamique derrière la reprise des voyages en avion en Europe et en Amérique du Nord est de plus en plus manifeste», soulignent les experts.

MOSCOU RÉDUIT D'ENCORE 33% SES LIVRAISONS DE GAZ À L'EUROPE

Le géant russe Gazprom a annoncé hier baisser d'encore d'un tiers ses livraisons de gaz à l'Europe via le gazoduc Nord Stream, affirmant avoir été forcé d'arrêter un équipement de l'allemand Siemens, au lendemain d'une première diminution drastique. «Gazprom arrête le fonctionnement d'une autre turbine à gaz de Siemens à la station de compression Portovaya», où se fait le remplissage de Nord Stream, et dont la production quotidienne passera aujourd'hui de 100 à 67 millions de mètres cubes par jour. Mardi, Gazprom avait déjà annoncé une première baisse de 167 à 100 millions de mètres cubes, expliquant cette décision par le manque de compresseurs Siemens, ce qui l'empêche de faire fonctionner toutes ses unités de compression du gaz. Cela porte à près de 60% la baisse des approvisionnements quotidiens via le gazoduc sous-marin, qui relie la Russie à l'Allemagne via la mer Baltique. Si Gazprom a justifié ces baisses par des raisons techniques, Berlin a dénoncé hier, avant l'annonce de la deuxième réduction, une «décision politique» de Moscou, dans un contexte de vives tensions avec les pays occidentaux à cause du conflit en Ukraine. Les exportations de gaz russe vers l'Europe sont en baisse constante depuis le début des sanctions occidentales contre Moscou, l'Union européenne cherchant à se défaire de sa dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie. Gazprom a indiqué hier que les exportations vers les pays ne faisant pas partie de la Confédération des États indépendants, un groupe réunissant neuf anciennes Républiques soviétiques, avaient baissé de 28,9% du 1^{er} janvier au 15 juin par rapport à la même période l'an dernier. Mais les revenus de la Russie n'ont eux pas été affectés, du fait de l'envolée des prix du gaz. Le Kremlin n'a cessé d'affirmer dès lors que les décisions des dirigeants européens touchent avant tout leurs propres populations. Ces dernières semaines, Gazprom a interrompu ses livraisons de gaz à plusieurs clients européens ayant refusé de payer en roubles. En réplique aux sanctions imposées par l'Union européenne à la suite de l'offensive russe en Ukraine, le président russe, Vladimir Poutine, a réclamé que les acheteurs de gaz russe de pays «non amis» payent en roubles depuis des comptes en Russie sous peine d'être privés d'approvisionnement, en dépit de contrats prévoyant des paiements en euro ou en dollar. R. E.

EN DÉPIT DES DÉVELOPPEMENTS GÉOPOLITIQUES

L'OPEP maintient ses prévisions pour la demande de pétrole

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a reconduit des prévisions selon lesquelles la demande mondiale de pétrole dépassera, en 2022, les niveaux d'avant la pandémie, bien que le groupe de producteurs ait déclaré que l'invasion russe de l'Ukraine et les développements autour de la pandémie de coronavirus constituent un risque considérable pour le marché. «Les développements géopolitiques actuels et le déploiement incertain de la pandémie vers la fin du second semestre de l'année constituent de poser un risque considérable pour la reprise prévue aux niveaux pré-pandémiques», a notamment souligné l'Organisation. Dans le rapport mensuel de juin, publié sur son site internet, l'OPEP a ainsi maintenu les prévisions selon lesquelles la demande mondiale de pétrole augmenterait de 3,36 millions de barils par jour (bpj) en 2022, prolongeant une reprise

après la récession de 2020. L'OPEP a averti que le conflit en Ukraine et la persistance de la pandémie menacent la forte reprise de la demande de pétrole attendue au second semestre. Le rapport s'attend à ce que la consommation mondiale dépasse la barre des 100 millions de bpj au troisième trimestre, conformément aux projections précédentes, et que la moyenne de 2022 atteigne 100,29 millions de bpj, juste au-dessus du taux d'avant la pandémie en 2019. «La consommation mondiale de pétrole devrait augmenter de 3,1 millions de barils par jour pour atteindre une moyenne de 101,8 millions par jour au second semestre, dépassant les niveaux d'avant Covid», a ainsi annoncé l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, qui avertit que «le rebond pourrait être déraillé par les pressions inflationnistes, les épidémies sanitaires et les retombées économiques de la guerre de la Russie en Ukraine». Z. H.

Lors de sa dernière réunion le 2 juin, l'OPEP a avancé des augmentations de la production de pétrole pour compenser les pertes russes, mais le rapport a montré que la production de l'OPEP, qui a besoin d'une moyenne de 29,65 millions de barils par jour au cours du troisième trimestre, avait chuté de 176 000 bpj, à 28,51 millions de bpj, en raison de pertes en Libye, au Nigeria et dans d'autres pays. L'OPEP, qui a réduit ses prévisions de production russe de 250 000 bpj, a également réduit sa prévision de croissance de l'offre hors OPEP en 2022 de 300 000 bpj, à 2,1 millions de bpj, et a maintenu stable son estimation de la croissance de la production américaine. L'OPEP s'attend à ce que l'offre de pétrole de schiste américain augmente de 880 000 bpj en 2022, inchangé par rapport au mois dernier. Z. H.

ALGER INFO

CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE DU CHU MUSTAPHA PACHA

Appel à élargir le cercle des donneurs réguliers

Le centre veillait à procurer cette matière vitale à tous les hôpitaux de la capitale et aux établissements de santé publics et privés.

Le chef du Centre de transfusion sanguine (CTS) au CHU Mustapha Pacha, F' Issam Frigaa a plaidé pour la nécessité d'élargir le cercle des donneurs de sang réguliers au sein de la société. Dans une déclaration à la presse, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des donneurs de sang (14 juin), M. Frigaa a indiqué que le centre veillait à procurer cette matière vitale à tous les hôpitaux de la capitale et aux établissements de santé publics et privés, notamment avec l'accalmie de la courbe pandémique. Quelque 135 candidats se présentent au quotidien au CHU pour offrir leur sang, a-t-il fait savoir dans ce cadre. Afin d'assurer une bonne gestion du don de sang, le CTS a recouru à un système d'information intégré qui permet un suivi optimal de l'acheminement du sang du donneur au patient, afin de contrôler les approvisionnements continus et gérer les risques liés à cette substance vitale en fonction des cas et des besoins recensés au sein des hôpitaux, a-t-il soutenu. Grâce au système d'information adopté il y a quatre ans, le CTS a pu mettre en place une banque de sang qui a répondu au plan d'urgence, notamment durant la pandémie, malgré la diminution du nombre de donneurs et l'absence des moyens de transport. Les rendez-vous étaient pris à distance, une première du genre au CHU Mustapha Pacha. La numérisation a permis le gain de temps et favorisé la distan-

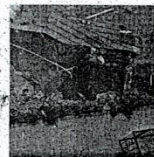


ciation sociale. Par ailleurs, le responsable a expliqué que le système en question permettrait l'accès aux analyses médicales du donneur en l'espace de 24 heures, en utilisant un compte spécial, saluant le lancement de cette technologie moderne, qui a permis d'approvisionner la banque en groupes sanguins difficiles à trouver et assurer un contact automatique et direct, en cas de besoin, avec ces donneurs. Quelque 783 000 dossiers médicaux entre patients et donneurs ont été gérés grâce à cette plateforme. Le centre a utilisé pour la première fois un appareil de séquençage de nouvelle génération de sang (NGS) permettant une recherche plus rapide et économique de ces groupes sanguins, a mis en avant le professeur, ajoutant que cette technique avait d'autres applications en faveur des cancers et des personnes atteintes de maladies rares. Cette technique

innovante permet d'écartier les virus et les bactéries du plasma et des plaquettes pour assurer ce liquide vital en cas d'urgence, a-t-il fait savoir. De même, le radiateur sophistiqué dont dispose le CTS de Mustapha Pacha permet la prévention de certains effets indésirables pouvant se produire chez les personnes ayant subi une greffe de cellules, les femmes enceintes, les nouveau-nés et les cancéreux, d'après le responsable. Saluant le rôle des donneurs de sang, les bénévoles notamment, le professeur a appelé à la nécessité de la mise en place d'une politique nationale pour la promotion du don de sang qui, en dépit des efforts déployés, se limite encore aux proches des patients. Le CTS a participé au système international de contrôle de qualité des laboratoires et remporté trois fois de suite un certificat en la matière, a rappelé le professeur.

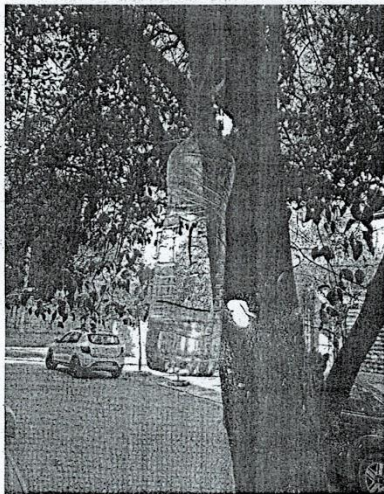
LANCÉS PAR UN PROMOTEUR À LA CITÉ POLICE FOUGEROUX (BOUZARÉAH) DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ENDOMMAGENT LE RÉSEAU EXISTANT

A la cité police de Fougeroux, dans la commune de Bouzaréah, des travaux de réalisation d'un réseau d'assainissement, entrepris par un promoteur immobilier, ont causé d'énormes préjudices aux habitants. En effet, ces travaux, lancés initialement pour raccorder l'immeuble de la promotion en question, ont fragilisé le sol et engendré par endroits des cavités béantes d'où s'écoulent des eaux usées et s'échappent des odeurs pestilentielles. Cette situation a altéré considérablement le cadre de vie des habitants de la cité et n'a paradoxalement suscité aucune réaction de la part du promoteur qui continue de faire la sourde oreille à la désapprobation des résidents. Faute de prise en charge, ces derniers en appellent aux autorités compétentes afin qu'elles se penchent sur leur problème et obligent le promoteur à remettre en l'état les espaces attenants aux immeubles qui ont été endommagés. Signalons que des responsables de la wilaya déléguée de Bouzaréah, s'est rendue, il y a quelques jours, sur place pour s'enquérir du problème. Cependant, rien n'a été fait depuis et les habitants de la cité continuent de subir les désagréments générés par les eaux usées. En ce début de saison des grandes chaleurs, le risque de propagation de maladies est plus qu'avéré, étant donné que les regards des égouts détériorés laissent entrevoir les eaux usées, qui, par endroits, dégoulinent à même le sol. «Le risque de propagation de MTH n'est pas à démontrer. Le problème concerne donc la santé de nos enfants, d'où la nécessité d'une prise en charge rapide de ce problème», confient les habitants de la cité, qui affirment, en outre, que le promoteur immobilier est détenteur d'un permis de construire d'une villa et non d'une promotion immobilière, ce qui est une grave infraction à la réglementation. K.S.



SUR LE VIF

BIENFAITEURS



Ce dispositif ingénieux est un abreuvoir qui permet aux oiseaux de satisfaire leur besoin en eau, en cette période de canicule.

SIDI MOUSSA

VOL ET SABOTAGE D'UN TRANSFORMATEUR ÉLECTRIQUE

Un transformateur électrique se trouvant dans la commune de Sidi Moussa (localité de Raïs) a fait l'objet vendredi à 5h d'actes de vol et de sabotage, a indiqué un communiqué de la Direction de distribution d'électricité et de gaz (DD) de Gué de Constantine. C'est la sixième fois depuis décembre 2020 que ce transformateur fait l'objet de vol, d'après la même source, qui fait état de quelque 200 kg de cuivre dérobés cette fois, a précisé la même source. Les agents de la circonscription de distribution d'électricité de Gué de Constantine sont intervenus immédiatement

pour rétablir l'alimentation des clients en électricité, selon la même source, relevant qu'un PV de constat a été établi par les services de la Gendarmerie nationale de Raïs. Ces actes criminels qui connaissent une tendance haussière inquiétante sont commis par des bandes spécialisées dans le vol de câbles électriques et de tuyaux de gaz, a fait remarquer la DD de Gué de Constantine. Appelant les citoyens à signaler toute tentative d'agression ciblant les réseaux d'énergie, la DD de Gué de Constantine a mis en garde contre ces actes susceptibles de causer des accidents mortels.

SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER

QUATRE AFFAIRES DE TRAFIC DE PSYCHOTROPES TRAITÉES

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative de Chéraga, ont traité quatre affaires de trafic de psychotropes et de possession d'armes blanches prohibées, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les affaires ont été traitées sur la base d'informations sécuritaires parvenues à la brigade et faisant état de la présence de certains individus versés dans le trafic de stupéfiants dans des endroits relevant de son territoire de compétence, ajoute la même source.

Après l'élaboration d'un plan bien ficelé appuyé par un mandat de perquisition du parquet territorialement compétent, 5 individus ont été arrêtés avec saisie de 400 comprimés psychotropes et des morceaux de drogue prêts à la vente, outre 5 armes blanches prohibées, deux téléphones portables et un montant de 75 000 DA, ajoute le communiqué. Après finalisation des procédures juridiques, les accusés ont été présentés devant les autorités territorialement compétentes, conclut le document.

A.I.

El Wataa - Jeudi 16 juin 2022

RÉGION EST

POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ET LE CONFORT DES ESTIVANTS À JIJEL

Une formation pour les administrateurs des plages

● Ces administrateurs auront aussi à surveiller les activités autorisées et leur conformité aux termes du cahier des charges, sans toutefois manquer de combattre les manifestations négatives sur les plages.



Le rôle dévolu à ces administrateurs de plages de signaler toute insuffisance

Dans le but d'améliorer la prise en charge des estivants, l'érudition des pratiques informelles sur la sécurité et le maintien de l'ordre dans les stations balnéaires, une session de formation pour 36 administrateurs des plages a été officiellement ouverte par le wali de Jijel, lundi, à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle Idris Chabouni de Jijel. « Cette formation permet d'offrir les conditions adéquates pour recevoir les vacanciers, assurer leur confort

et leur sécurité ainsi qu'assurer la coordination avec les services municipaux, de la protection civile et de sécurité. Notre rôle se résume au volet pédagogique », nous dira Mohamed Hallassi, directeur de la formation et de l'enseignement professionnel. Ces administrateurs auront aussi à « surveiller les activités autorisées et leur conformité aux termes du cahier des charges » sans toutefois manquer de « combattre les manifestations négatives sur les plages ». Il ajoutera que le programme élaboré par ses services s'articule autour des

textes réglementaires, la sûreté et la sécurité des vacanciers, ainsi que la coordination entre les secteurs, le respect du plan d'aménagement de la plage. Il aborde le volet de la propreté et des conditions d'hygiène pour les produits destinés à la consommation et enfin l'animation, l'orientation et le guide de l'administrateur de plage. Pour sa part, Zoubir Boukacabache, le directeur du tourisme et de l'artisanat affirmera qu'il s'agit d'un partenariat avec le secteur de la formation professionnelle dans

le cadre d'un programme étalé sur 5 ans. Il indiquera que ces administrateurs auront à signaler à temps toute insuffisance, précisant qu'avec l'intégration d'une neuvième commune côtière, à savoir celle d'El Milia, avec la plage d'Oued Z'hor faisant désormais partie des plages surveillées, cette région vierge aura elle aussi son administrateur. On rappellera que la wilaya de Jijel compte 9 communes côtières (Ziama Mansouria, El Aouana, Jijel, Emir Abdelkader, Taher, El Kennar, Sidi Abdelkadir, Oued Adjoul et El Milia). Avec 7 personnes en formation, Jijel et Ziama Mansouria comptent le plus d'administrateurs suivis par El Aouana (6), Emir Abdelkader (4), El Kennar, Sidi Abdelkadir et Oued Adjoul avec 3 personnes chacune, El Milia (2) et enfin Taher avec un administrateur de plage.

Pour ce qui des plages surveillées autorisées à la baignade pour cette saison estivale qui démarrera officiellement le 17 juin prochain, elles sont au nombre de 35, épousant le nombre d'administrateurs de plage, sauf pour El Milia qui compte une seule plage, mais qui a bénéficié de la formation de deux personnes. Enfin, il y a lieu de mentionner que la notion d'administrateur de plage a été introduite par l'instruction n°3 du 9 mai 2016, émanant du ministère de l'Intérieur.

Fodil S.

EXAMEN DU BAC À CONSTANTINE L'ACTE HUMANITAIRE DE LA PROTECTION CIVILE



Depuis le début des épreuves du bac à Constantine, deux équipes de la Protection civile sont mobilisées pour le transport de deux candidats malades depuis leur lieu de résidence vers les centres d'examen, avant de les ramener chez eux à la fin des épreuves. Selon un communiqué de la Protection civile, il s'agit de deux jeunes résidant respectivement à la cité Belle Vue, dans la commune de Constantine, et la cité Hraïcha Amar dans la commune de Ain S'mara. Le transport et l'assistance aux candidats sont assurés chaque jour pour leur permettre de passer leur bac dans de bonnes conditions en leur souhaitant la réussite au vu des énormes efforts qu'ils ont déployés pour être au rendez-vous. L'action de la Protection civile a été vivement saluée par de nombreux citoyens sur les réseaux sociaux.

R. C.

GUELMA 70,2 HA DE BLÉ RAVAGÉS PAR LES FLAMMES

Les unités de la Protection civile de Guelma et de Khezaras se sont mobilisées pour circonscrire un incendie de récolte qui s'est déclaré, mardi vers 16h à Boumahra Ahmed, commune située à quelques kilomètres à l'est de Guelma. L'intervention a duré plus de 13 heures à Mechta Bir Ben Amar, Ayadi et Khalil Bachir. Le bilan communiqué hier par la direction de la protection civile indique que 70,2 hectares de blé dur ont été détruits ainsi que 20 hectares de chaume, 5 hectares de broussaille et 1000 boîtes de paille. Cette intervention a nécessité la mobilisation de 6 camions anti-incendie et 26 agents, précise la même source. Notons que durant la même journée, un incendie de moindre ampleur s'est déclaré dans la commune de Dahoura où un demi-hectare d'orge et deux jardins d'arbres fruitiers ont été la proie des flammes.

Karim Dadd

BISKRA SAISIE DE «PRÉGABALINE» À OUMACHE

Afin de lutter contre le phénomène de plus en plus prégnant du trafic des gélules et pilules de produits pharmaceutiques psychotroques, le haut commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place une stratégie d'interventions spécifiques « ciblées » et d'identification et de recherches des instigateurs qui commencent à avoir des effets sur le terrain, note-t-on. Lors d'un contrôle des usagers de la route, des agents de la Gendarmerie nationale de la Compagnie territoriale d'Oumache, située à 20 km au sud de Biskra ont intercepté, lundi dernier, un véhicule circulant sur la RN5 avec à son bord deux passagers de sexe masculin. La fouille effectuée a permis de découvrir 8 200 capsules de « Prégabaline 300 mg », d'une valeur estimée à 1 550 000 DA, dissimulées dans les portières et sous les sièges du véhicule et une grosse somme d'argent, revenu du commerce illégal de ce produit psychotrope, a indiqué un communiqué du Groupement de la gendarmerie de Biskra relevant de la 4^e Région militaire. Accusés de trafic et de contrebande de produits psychotropes dont la commercialisation est strictement réglementée, les deux mis en cause ont fait l'objet de dossiers pénaux et seront incessamment déferés au parquet dès la clôture de l'enquête d'usage, est-il précisé.

H. M.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Vers la création d'un écosystème entrepreneurial

Animés par des cadres de la National Agency for the promotion and development of Technology Parks (NATP), deux ateliers ont été organisés, mardi, par la Direction de la formation professionnelle (DFP) de la wilaya de Bordj Bou Arréridj. L'un était destiné aux enseignants et aux conseillers d'orientation des CFPA et l'autre aux apprentis et porteurs de projets. « Notre présence vise à sensibiliser autant les responsables que les jeunes apprentis du secteur de la formation professionnelle sur l'importance de l'adoption de l'écosystème entrepreneurial technologique dans la création des startups. Pour ce faire, nous avons prévu deux ateliers qui leur seront dédiés », a indiqué Wassila Guenaf, directrice de l'incubateur, de l'entrepreneuriat et de la formation à la NATP, ou l'ANDPT (agence nationale de développement des parcs technologiques). Une agence qui a déjà accompagné quelque 600 projets et 300 startups au niveau national à travers des formations et deux ateliers, tout en travaillant main dans la main

avec les universités et les directions de la formation professionnelle. Les étudiants de l'université d'El Annasser de Bordj Bou Arréridj, eux aussi, affichent de plus en plus d'engagement au secteur de l'apprentissage. « C'est vrai que nous accueillons de plus en plus d'étudiants et de diplômés dans nos centres de formation. Cela s'explique par la riche disponibilité des équipements dans les établissements, ce qui permet à l'étudiant de consolider ses connaissances et ses acquis théoriques. D'autres optent pour la formation professionnelle dans le but d'ajouter une corde à leur arc, en choisissant, à titre d'exemple, l'informatique qu'ils jugent compatible et nécessaire à leurs diplômes universitaires », enchaîne la directrice de la formation professionnelle. La maison de l'accompagnement est un autre maillon de la chaîne qui s'investit dans le processus d'embauche et/ou de la création d'une startup. « Après l'étude du dossier, notre mission consiste soit à orienter un demandeur d'emploi, l'ancien apprenti à intégrer le

monde du travail suivant son diplôme, soit accompagner un porteur de projet ayant bénéficié d'un dispositif d'aide à mettre le pied à l'étrier pour créer sa propre petite entreprise ». Il est important de noter que la NATP est un instrument mis en place par l'État. Son action comprend la création et la gestion des parcs technologiques sur l'ensemble du territoire national dans le but de créer une dynamique d'entrepreneuriat qui passe par l'incubation. Un processus qui passe, à son tour, par différentes étapes : la phase de pré-incubation qui ne doit pas dépasser trois mois vient suite à l'appel à projets lancé à travers les différents canaux de communication. La phase d'incubation qui dure 9 mois durant laquelle le porteur de projet développe son produit. Et la phase post-incubation où le porteur de projet est prêt à lancer sa startup pour bénéficier, ensuite, d'un contrat de domiciliation gratuit, d'une durée de 18 mois, afin de créer son registre de commerce et, au final, développer son business. M. Allouache

El Watan - Jeudi, 16 juin 2022 - 10

RÉGION OUEST

CULTURE

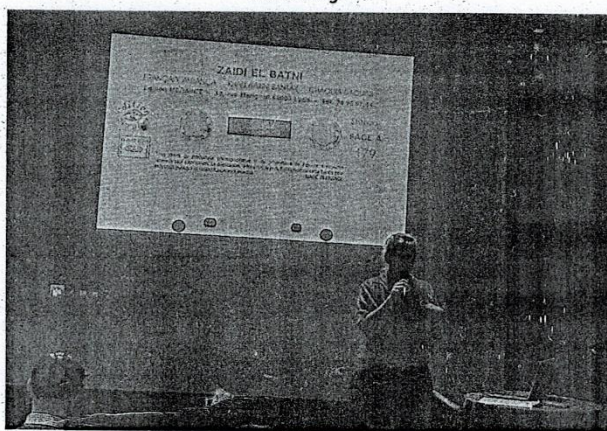
Pleins feux sur les chanteurs rai de l'émigration

«Maghreb K7 club» est l'intitulé d'une conférence donnée samedi par Péroline Barbet à l'Institut français d'Oran, dont le thème s'est axé principalement sur cette communauté de chanteurs-interprètes algériens des années 1980 et 1990, établis en France, principalement à Lyon, et qui étaient, d'une certaine manière, les compagnons de route de «la mouvance rai» qui déferlait alors en France, en parallèle à celle qui avait cours en Algérie.

Ces chanteurs, en effet, n'avaient pas connu «la gloire» à proprement parler, n'accomplissaient pas, comme d'autres, des tournées dans les grandes salles de l'Hexagone, mais surent plutôt autour des cafés-concerts et autres salles des fêtes lyonnaises, se spécialisant dans des tours de chant plus intimistes, ce qui ne les empêchait pas d'avoir non seulement un public, fut-il restreint, mais aussi d'avoir marqué toute une époque.

«Des musiciens entre les deux rives, qui ont migré en France en s'installant à Lyon avec leurs bagages culturels, leurs sons, leurs musiques, qui ont mêlé leurs héritages musicaux et ont été les instigateurs de nouveaux mélanges et avec pour emblème du projet la K7 qui est un symbole de cette époque-là», dira la conférencière précisant que la mode de la cassette audio, dite K7, avait fait son apparition au milieu des années 1970 avant de s'éteindre tout doucement au courant des années 1990 au profit des CD. Wassini Bouarfa, un des éditeurs principaux de la scène musicale de ces années-là, était également présent lors de cette conférence.

Péroline Barbet ne se définit pas, loin s'en faut, comme une historienne de la musique algérienne. Elle se veut plutôt une réalisatrice sonore, passionnée de musique, qui a longtemps travaillé dans une association versée dans les musiques traditionnelles et autres musiques du monde, allant des nouvelles fusions jusqu'aux musiques bien plus anciennes. Au cours de sa conférence, elle proposera au



Péroline Barbet à l'Institut français d'Oran, samedi dernier

public d'écouter un documentaire audio de l'artiste musicien lyonnais Richard Monségu, et de son expérience avec les musiciens algériens, marocains et tunisiens, qui l'avaient entraîné dans les bars, les mariages, fêtes traditionnelles, baptêmes, anniversaires et autres salles des fêtes à Lyon, et grâce auxquels il s'était imprégné de cette culture musicale proprement maghrébine. Ce dernier avait déposé, au sein de l'association, à laquelle appartenait Péroline Barbet des cassettes «contenues dans une boîte à chaussures» et collectée auprès de musiciens algériens avec lesquels il jouait jadis dans les cafés et autres établissements lyonnais.

En procédant à leur numérisation, Péroline Barbet a avoué être

tombée amoureuse de cette musique «et de ce mélange étonnant et détonnant de ces boîtes à rythme et de ces instruments traditionnels, etc.». «Il y a une dimension nostalgique certes pour les Algériens qui ont émigré, mais aussi pour tous ceux qui ont grandi à cette période. Il y a un son commun, qui est universel», argue-t-elle en précisant que les sons contenus dans ces cassettes sont remplis de références à Marseille, Lyon et Paris, ces trois villes qui se veulent «le grand axe par lequel les émigrés arrivaient». «On entend ces dédicaces aux frères émigrés, ça dit beaucoup de choses, sur les lieux où ils habitaient. C'est plus que de la musique. Mais il y a aussi toute l'histoire que charrient

ces cassettes, l'histoire sociale de l'émigration en France. Et puis surtout, Richard Monségu l'évoque aussi (Ndlr : dans le documentaire audio), en écoutant ces chanteurs, on sent à la fois une forme de liberté et une soif d'expression».

A partir du fond de ces cassettes ramenées par Richard Monségu, Péroline Barbet est partie à la recherche d'autres cassettes, en allant voir les familles, les musiciens, qui avaient, s'était-elle rendue compte, «très peu d'archives de leurs propres travaux». Cela dit, de fil en aiguille, les cassettes sont remontées à la surface, après avoir vraiment disparu. Elles étaient réapparues précisément lors de la période «où on jouait beaucoup moins dans les cafés».

Les cassettes avaient alors reflué vers les marchés et autres greniers. «Les gens les jetaient en fait, et seulement quelques vendeurs les proposaient dans les marchés à Lyon», dit-elle.

Lors de la conférence de samedi dernier, un diaporama était également proposé à l'assistance où tout un chacun a pu apprécier les différentes affiches de ces K7 parues surtout durant les années 1980. Il y avait notamment Zaidi El Batai, qui se voulait l'un des chanteurs les plus politisés de son époque et qui habite, aujourd'hui, avec sa famille à Saint-Etienne. Sur l'affichette de l'une de ses K7, on peut le voir portant un bleu d'ouvrier, une manière pour lui de sensibiliser, via ses productions musicales, sur la condition ouvrière. Il y avait encore Rabah El Maghnaoui, Mokhtar El Jimmali, Zaouch, Omar El Maghrabi, Djamel Staïfi, Amor Hafsouli, Mokhtar Mezhoud, Salah-el Ghelmi, Nordine Staïfi, Salah El Annabi, ainsi que plein d'autres.

Le diaporama incluait aussi de très belles photographies, certaines en noir et blanc, des boui-bouis et autres tavernes où ces chanteurs-interprètes se produisaient à Lyon. En procédant, avec l'aide de son association, à numériser ces précieuses cassettes, collectées avec toutes les peines du monde, et de les déposer ensuite aux archives municipales de la ville de Lyon, la conférencière a expliqué que son intention était «de faire une sorte de travail de mémoire à la fois musicale mais encore de rendre hommage à tous ces musiciens».

Akram El Kébir

AÏN TÊMOUCHENT

Lutte contre le trafic de stupéfiants

La première moitié de ce mois de juin, plusieurs actions de la police judiciaire ont porté sur la lutte contre le commerce des stupéfiants dans les deux principales agglomérations où ce commerce fleurit le plus dans la wilaya. Cela s'est traduit par la saisie d'un total de 5343 comprimés de prégabaline et 30 d'ecstasy ainsi que deux plaquettes de résine de cannabis et 373 g de cette matière. Ainsi, dès le premier jour du mois,

et comme habituellement sur la base d'une exploitation de renseignements, après la filature et l'arrestation à Beni Saf d'un individu âgé de 26 ans, il a été découvert dans sa Clio 915 comprimés de prégabaline et la somme de 88 500 DA, un montant considéré comme étant la recette de ses transactions illicites. Son interrogatoire a permis d'identifier et de neutraliser son pourvoyeur âgé de 36 ans. Le lendemain de cette opération, trois individus ont été

appréhendés à Témouchent avec la saisie de 1850 comprimés de psychotropes et 250 gr de résine de cannabis. L'opération a d'abord été entamée par la perquisition du domicile du principal suspect âgé de 43 ans car, selon les informations recueillies, ce pourvoyeur emmagasinait chez lui sa marchandise. Il y a ainsi été découvert 58 comprimés et deux plaquettes de cannabis. Parallèlement, son complice âgé de 42 ans a été capturé. Après interrogatoire,

leur troisième comparse, âgé de 45 ans, a été identifié puis arrêté. Après la fouille de sa Renault Kangoo, il a été découvert 1860 comprimés de prégabaline et 30 autres d'ecstasy ainsi que 36 millions de centimes. Le 5 du mois, cette fois à Beni-Saf, c'est un quadragénaire qui est embarqué avec en sa possession 660 comprimés de psychotrope de diverses marques, 123 grammes de kif traité et 12 500 DA.

M. Kali

PUBLICITÉ

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

DATE : 16/06/2022

APPEL D'OFFRES : N° HCR/INITB/2022/002 POUR LA MISE EN PLACE D'UN ACCORD- CADRE RELATIF À LA FOURNITURE DU SAVON MARSEILLE
DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 02/07/2022 - 23:59 hrs

INTRODUCTION SUR LE HCR:

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a été créé le 14 Décembre 1950 par l'Assemblée générale des Nations Unies. L'agence a pour mandat de diriger et de coordonner l'action internationale pour protéger les réfugiés et résoudre les problèmes des réfugiés dans le monde. Son but principal est de sauvegarder les droits et le bien-être des réfugiés. Il a aussi pour mandat d'aider les personnes apatrides.

En plus de six décennies, l'agence a aidé des dizaines de millions de personnes à recommencer leur vie. Aujourd'hui, un effectif d'environ 8.000 personnes dans plus de 130 pays continue d'aider environ 80 millions de personnes. Afin d'aider et de protéger certaines des personnes les plus vulnérables du monde dans de nombreux endroits et les types d'environnement, le HCR doit acheter des biens et services à travers le monde. Pour plus d'informations sur le HCR, son mandat et ses activités, veuillez consulter <http://www.unhcr.org>.

1. EXIGENCES


La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), Bureau de Tindouf invite les fournisseurs à soumissionner pour l'établissement d'un Contrat Cadre, d'une durée initiale de deux ans, éventuellement extensible pour une nouvelle période d'un an, relatif à la fourniture et la livraison de savon Marseille (270 tonnes par an), au profit des réfugiés Sahraoui dans les camps de Tindouf.

1. IMPORTANT

Comment avoir le document d'appel d'offre et ses annexes ?

Les fournisseurs et les fabricants intéressés par cet appel d'offre et voulant acquérir l'appel d'offre complet avec les annexes sont invités à demander gratuitement ces documents en envoyant leur demande à l'adresse email suivant kaddour@unhcr.org.

Signature
Abdel Halim Ouman El Faki
Chef du bureau de la Sous-Délégation UNHCR
Tindouf, Algérie



Organisation mondiale de la Santé
BUREAU pays - Algérie
OMS/ALG/2022

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Le Bureau de la Représentation de l'Organisation Mondiale de la Santé en Algérie porte à la connaissance du public la vacance de poste suivant :
Finance Assistant - (2205370) :
<https://careers.who.int/careersection/ex/jobdetail.fttp?job=2205370&tz=GMT%2B01%3A00&tzname=Africa%2FLagos>

Pour les termes de référence et les conditions d'accès, les candidats sont invités à ouvrir les liens et à postuler avant la date limite indiquée sur les avis de vacance.

Ou directement sur : www.who.int dans « careers » postuler (apply) en ligne.

Le système fournit les instructions sur les procédures pour s'enregistrer et soumettre sa candidature en ligne. Prière de noter qu'aucun dossier papier ne sera accepté.

Postes ouverts uniquement aux candidats de nationalité algérienne
Seuls les candidats dont les dossiers sont retenus seront contactés.

LE BUREAU DE L'OMS EST UN ESPACE NON-FUMEUR

Étude notariale d'El Eulma - Maire IBN YAHIA Ramdane
Angles des rues Premier novembre et l'Emir Abdelkader

Annonce de modification de la Société à Responsabilité Limitée portant la dénomination : « MAJINOR »

Siège social : à la commune d'El Ouldja - wilaya de Sétif. Capital initial : 20.000.000,00 DA.
Immatriculée au registre de commerce sous le n°19/00-0093265B18

Aux termes d'un acte notarié reçu en notre étude le 06.06.2022, enregistré dans les délais, MM. AMER Brahim, AMER Abdelmadjid et AMER Nour Eddine ont décidé de modifier les statuts de la société susmentionnée au 2^e article : Objet: par l'ajout de nouvelles activités qui sont : 101.202 engraissement de volaille et accoupage industriel. 107.609 transformation et conservation de fruits et légumes. 301.201 commerce de gros de viande de boucherie. 301.202 commerce de gros de volailles, œufs et lapins. 501.303 commerce de détail de viandes, de volailles et œufs. 501.304 commerce de détail de viande de boucherie. 501.309 commerce de détail de viandes fraîches, congelées ou surgelées. 615.065 entreprise d'approvisionnement et de distribution en gros de produits agricoles frais et en tous produits destinés à l'alimentation humaine. 601.401 ravitaillement de bases de vie. 604.107 entreprise d'approvisionnement en équipements, matériels et produits alimentaires, cafés, restaurants et collectivités. 607.023 entreprise de services hôteliers et de restauration (catering). Le reste est inchangé. Deux expéditions des présentes seront déposées au CNRC - antenne de la wilaya de Sétif.

Pour annonce/le notaire
Signature et sceau de
Maire IBN YAHIA Ramdane

Retrouvez
votre journal
El Watan-dz
.com

Avec une toute nouvelle interface
totalement repensée

Disponible sur tous
vos supports

Retrouvez votre
journal sur
smartphone avec
notre application
mobile

Google Play | Apple AppStore



OFFRES D'EMPLOI

Important Complexe d'imprimerie et d'emballage installé à Draâ Ben Khedda recrute :

- 04 Offsetistes
- 02 Infographes
- 02 Chefs de production
- 02 Déclarants en douane

Références exigées :

- Expérience de plus de 05
- Ayant un diplôme dans le domaine recherché
- Salaire motivant
- Avantages divers
- Possibilité d'hébergement.

Addresser CV par email : aemdreclutemet@gmail.com
Ou par fax au : 026 43 89 08

AVIS DE LOCATION

Société met en location
01 hangar d'une superficie de 2400 m2

Pourvu de toutes les commodités (électricité, eau, bureaux administratifs)

Situation : axe Tizi Ouzou-Alger
Visite tous les jours de 8h à 16h.

Le soumissionnaire doit spécifier la nature de l'activité envisagée.

Les offres doivent parvenir par mail à l'adresse suivante : medis_snc@yahoo.com
Tél. : 0661 66 11 87

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية دائرة أوقس- بلدية تيزي نبرير
مصلحة التنظيم والشؤون العامة
مكتب الجمعيات
رقم: 2022/05

وصول استلام التليغ بتغيير الهيئة التنفيذية

طبقاً لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر 1433 هـ الموافق لـ 12 يناير 2012م المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم 2022/06/12م استلام مذكرة التحليلات المؤرخة في 2021/10/25 المتعلقة بتغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية للجمعية المحلية المسماة:

جمعية أولياء التلاميذ المدرسة الابتدائية إيريوسين بلدية تيزي نبرير

المستند تحت رقم: 044 بتاريخ: 1988/01/10
المقبة بالمدرسة الابتدائية إيريوسين بلدية تيزي نبرير
بترأسها السيد: زهر مسعودان

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية عنابة
دائرة حلة بوزيان - بلدية ديوش مراد
مكتب الجمعيات
الرقم: 2021/...

وصول إشعار بتأسيس جمعية

طبقاً لأحكام القانون رقم: 06/12 المؤرخ في 18 صفر 1433 هـ الموافق لـ 12 يناير سنة 2012، المتعلق بالجمعيات تم تأسيس الجمعية المسماة:

الجمعية الاجتماعية المستقلة

المسجلة تحت رقم: 125 بتاريخ 2021/09/26
المقبة مشقة حيون المسد، ديوش مراد، شرافني أن الحيلكم علما بوقلتنا على جينيد مكتب الجمعية الذي بترأسها السيد: ثورفان راجع، الذي تنتهي عهدته بتاريخ 2024/10/05
و بالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقاً لأحكام المادة 18 للفقرة 02 من القانون السالف الذكر

SPORTS

JM 2022

Berraf représentera le président du CIO à Oran



Mustapha Berraf

Le président de l'ACNOA et membre du Comité international olympique, Mustapha Berraf sera bien le représentant du président du CIO, Thomas Bach, et du Mouvement olympique international, aux Jeux méditerranéens d'Oran.

L'information nous a été confirmée hier par Berraf, le premier responsable du sport africain. «Je suis très honoré de cette mission qui se déroule dans mon pays, l'Algérie. Je suis également certain que la 19e édition des Jeux méditerranéens d'Oran

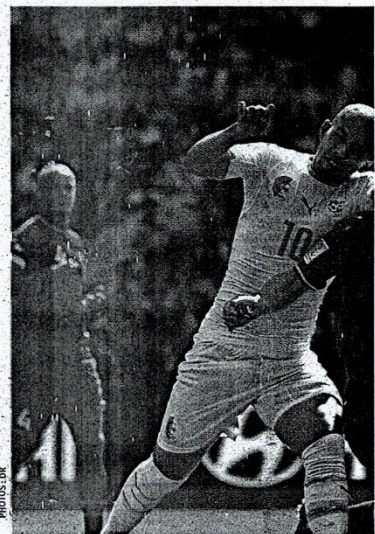
qu'accueille l'Algérie pour la seconde fois après celle d'Alger 1975, sera une grande réussite événementielle et sociale compte tenu des efforts gigantesques déployés par les autorités algériennes sous la houlette du président de la République Abdelmadjid Tebboune. Nul doute aussi que les autorités algériennes ont réalisé les plus grands efforts jamais déployés en vue de la réussite du rendez-vous méditerranéen. Les Algériens feront de cet événement l'un des plus bels exemples d'organisation et d'unité avec les peuples frères de la Méditerranée. Je suis convaincu que la ville d'Oran ainsi que son hospitalité légendaire seront plus qu'à la hauteur de l'héritage de cet événement», affirme Mustapha Berraf avant d'ajouter : «En ma qualité de responsable du mouvement olympique africain, je ne peux que souhaiter à notre communauté sportive d'être à la hauteur des attentes de notre chère population et souhaiter également le meilleur à notre délégation algérienne sportive».

Chafik B.

IL SE TIENDRAIT AU B

VERS UN AMICAL BELGIQUE LE

Un match amical Belgique-Algérie devrait se tenir le Bahreïn, soit



PHOTOS DR

Duel entre le n°10, Sofiane Feghali

VOLLEY BALL - JM 2022 À ORAN

Les sélections nationales d'Algérie, d'Égypte et de Tunisie en stage à Chlef

En prévision des Jeux méditerranéens qui auront lieu à Oran à partir du 25 juin prochain, les sélections nationales de volley-ball seniors hommes d'Algérie, d'Égypte et de Tunisie rentreront en stage précompétitif à Chlef du 18 au 23 juin courant. Elles se rendront ensuite directement à Oran pour participer à la compétition officielle des Jeux méditerranéens d'Oran du 25 juin au 5 juillet 2022, nous a appris mardi le président de la Fédération algérienne de volley-ball, Mohamed Heus, qui est déjà présent à Chlef pour assurer le bon déroulement du stage des trois équipes nationales concernées.

A ce propos, le président de la FAVB nous a affirmé que «toutes les conditions sont réunies pour permettre aux hôtes de la capitale du Chlef de bien se préparer avant le démarrage officiel de cet important rendez-vous sportif des deux rives de la Méditerranée à Oran». Au programme de ce stage de préparation, figure un tournoi entre les trois sélections nationales d'Algérie, d'Égypte et de Tunisie, en plus des séances d'entraînement dans les salles de sport des hôtels d'hébergement El Hadeif et El Wanchanis à Chlef et sur les pelouses des salles couvertes mobilisées à cet effet. La

sélection nationale d'Algérie de volley-ball seniors hommes est déjà à pied d'œuvre à Chlef depuis dimanche 12 juin et jusqu'à aujourd'hui jeudi 16 juin, a annoncé le site officiel de la Fédération algérienne de volley-ball. Après un repos de 48h, les 16 joueurs retenus par le coach Mourad Sennoun réintègreront leur quartier à l'hôtel El Hadeif à Chlef samedi 18 juin, et ce, jusqu'au 23 juin, date de départ vers la capitale de l'ouest, Oran, a précisé le président de la FAVB, Mohamed Heus. Nos représentants entameront la compétition le 26 juin dans un groupe relevé.

Ahmed Yechkour

HANDISPORT

Renouvellement du contrat de partenariat SGA - FAH



Société Générale Algérie a encore une fois confirmé sa stratégie au service du handisport à travers le renouvellement du contrat de partenariat et de sponsoring avec la Fédération algérienne de handisport (FAH). Le renouvellement de partenariat pour la onzième année

consécutif «a été signé mardi au siège de la banque en présence de Julien Sterenzky, président du Directoire de Société Générale Algérie et de Slimane Maâchou, président de la Fédération algérienne de handisport, accompagnés de leurs délégations respectives», annonce un communi-

qué de la banque, transmis à notre rédaction. «Ce partenariat vient démontrer, une nouvelle fois, la pérennité de l'engagement de Société Générale Algérie à accompagner et encourager le développement du handisport en Algérie et son soutien du plan stratégique de la Fédération, en étant un acteur engagé dans l'insertion sociale, la diversité et l'inclusion», ajoute le communiqué. A rappeler que Société Générale Algérie, une banque citoyenne, est également le sponsor majeur de la Fédération algérienne de rugby (FAR) et d'autres associations partenaires.

LRF SAÏDA

La démission de Benhamza devant la justice

L'affaire de la démission de Yacine Benhamza de ses fonctions de président de la Ligue régionale de Saïda au profit de son mandat de membre du Bureau fédéral. Le 15 mai 2021, et ensuite le dépôt de sa candidature à l'élection au poste de président de la même ligue publié sur le site de la ligue de Saïda, le 10 avril 2022 a surpris plus d'un Hamou Kerroum, membre d'un club de la ligue régionale de Saïda a sollicité les services d'un avocat pour déposer une requête, le 12 juin 2022, auprès du tribunal de Saïda pour annuler l'élection de Yacine Benhamza à la tête de la Ligue Régionale de Saïda. La première audience est prévue le 28 juin 2022. Affaire à suivre... A. B.

Malgré une élimination amère de la Coupe du monde 2022, la sélection nationale suscite toujours l'intérêt des équipes européennes. Et comme révélé lundi dernier par le coach national, Djamel Belmadi, plusieurs sélections européennes, notamment des Mondialistes veulent affronter les Verts durant les prochains mois, pour préparer notamment la prochaine Coupe du Monde. A ce titre, un des sparring-partners évoqués par le coach des Verts est en passe de régler les derniers détails d'une confrontation avec l'Algérie, juste avant le Mondial dans un pays proche du pays hôte de la Coupe du monde 2022, le Qatar. Un Belgique-Algérie devrait se tenir le 17 novembre prochain, soit durant la semaine précédant le coup d'envoi du Mondial soit à Manama, la capitale du Bahreïn, soit à Koweït City. C'est ce qu'a révélé la presse belge hier. Le quotidien Ouest Info affirme en effet dans son édition d'hier, que le sélectionneur des Diables Rouges, Robert Martinez, privilégie l'Algérie comme sparring-partner surtout que son profil se rapproche de celui du Maroc, adversaire de la Belgique au Mondial, le 27 novembre prochain (2e journée). D'où l'insistance du

technicien belge à affronter l'Algérie, plutôt que l'Égypte et le Cameroun qui ont déjà postulé pour un amical avec la sélection belge. Selon la même source, les grandes lignes de ce Belgique-Algérie auraient été réglées entre les deux fédérations, aussi bien sur le plan financier, que dans son volet organisationnel. On apprend ainsi, que la sélection belge se regroupera officiellement à partir du 14 novembre en prévision du Mondial (21 novembre au 18 décembre 2022). Le lendemain, la délégation belge s'envolera à destination du Koweït ou du Bahreïn pour un petit séjour de quatre jours, avec en prime ce match amical face à l'Algérie qui devrait se disputer le 16 ou le 17 novembre, probablement. **MICHAEL OLISE, L'AUTRE BINATIONAL ATTENDU EN SEPTEMBRE** Après avoir testé sept nouveaux joueurs, dont six binationaux lors du dernier regroupement qui a pris fin dimanche, Djamel Belmadi fera appel à d'autres binationaux, pour le regroupement du mois de septembre. C'est le sélectionneur lui-même qui en fera l'annonce dans un entretien accordé, dimanche soir, à la chaîne Youtube de la Fédération algérienne de football (FAF). Une annonce

SPORTS

REÏN OU AU KOWEÏT AL ALGÉRIE – 7 NOVEMBRE

Le 7 novembre prochain, soit à Manama, la capitale du Koweït City.



Algerie) et Eden Hazard (Belgique) lors du Mondial 2014 au Brésil

Il a vite fait de rouvrir le dossier de plusieurs jeunes joueurs, qui devront tôt ou tard faire un choix pour leur carrière internationale. «On travaille depuis plusieurs années sur ces dossiers et on en récolte les fruits aujourd'hui. Les discussions sont un peu précises et ils tendent vers des décisions qui iront en ce sens.

«De nouveaux joueurs nous rejoindront peut-être en septembre ou bien en mars. Il y a un vrai changement et une vraie évolution dans la communication et dans la décision de nous joindre», avait souligné le coach national sur la question des futurs binationaux. Il rejoindra l'EN dans les prochains mois. Dans ce registre, et juste après l'annonce de Belmadî sur l'arrivée de jeunes nouveaux joueurs binationaux, deux noms ont fuité. Il s'agirait du jeune Bordelais, Yacine Adli, et du jeune attaquant de Wolverhampton (Premier League anglaise), en l'occurrence Rayan Aït Nouri. Si les médias, notamment français, sont focalisés sur ces deux noms, affirmant qu'il s'agit de joueurs évoqués par le coach des Verts pour renforcer la sélection nationale algérienne, il semblerait que d'autres joueurs sont dans le même cas de figure. Cette

fois-ci, il s'agirait d'un jeune international espoir français évoluant en Angleterre, plus précisément à Crystal Palace, à savoir Michael Olise. Évoqué comme renfort éventuel pour l'Algérie il y a quelques mois, Olise a été écarté des plans de l'EN par plusieurs sources, surtout après avoir honoré une première cape avec les Espoirs français (mars 2022), ce qui n'est visiblement plus le cas. Le jeune attaquant latéral de Crystal Palace (21 ans, 26 matchs cette saison en Premier League), à en croire les médias britanniques et français, aurait fini par choisir l'Algérie. De mère algérienne et de père nigérian, le jeune Michael Olise a ainsi la possibilité de jouer dans quatre sélections, dont l'EN anglaise, étant natif de Londres et résidant en Angleterre. Ayant eu tout le temps nécessaire pour faire un choix, après avoir été courtisé par les quatre nations, Olise aurait donc fini par opter pour l'Escadron de Belmadî, à l'instar de Adli et Aït Nouri. Tout devrait donc être plus clair dans les prochaines semaines, à l'approche du prochain regroupement des Verts, prévu pour rappel au mois de septembre en prévision de la suite des éliminatoires de la CAN-2023 (3e et 4e journées contre le Niger).

T. A. S.

FUTUR INTERNATIONAL AVEC LES VERTS

Aït-Nouri, cible de Chelsea et Man City

Gros coup en perspective pour le jeune défenseur latéral franco-algérien, Rayan Aït Nouri (21 ans). Annoncé comme futur sélectionné en EN d'Algérie,



avec une première convocation qui se profile à l'horizon, le jeune défenseur devrait voir sa jeune carrière s'envoler, avec un champion d'Europe qui l'a pour cible en vue d'un recrutement cet été. En effet, le jeune natif de Montreuil en banlieue parisienne, et après deux saisons seulement en Premier League anglaise sous le maillot de Wolverhampton Wanderers a réussi à se distinguer au point de susciter l'intérêt de deux grands noms du prestigieux championnat anglais. En effet, celui qui a débuté sa carrière professionnelle à 17 ans avec Angers en 2018, est la cible de Chelsea FC qui songe sérieusement à l'engager, alors que le champion d'Angleterre en titre, Manchester City, s'est renseigné sur la situation du jeune Franco-Algérien. C'est ce qu'affirme le très sérieux quotidien londonien Daily Mail. Selon la même source, les nouveaux propriétaires du club anglais de Chelsea sont à la quête d'un remplaçant de l'Espagnol Marcos Alonso qui quitte le club londonien cet été. Et c'est dans cette optique qu'il cible le jeune futur international algérien qui a fait ses preuves en Premier League avec Wolverhampton, cette saison. Affaire à suivre...

T. A. S.

SUR LE DÉPART DE NAPLES

Monza, l'autre prétendant pour Ounas

Adam Ounas, l'attaquant des Verts, ne devrait pas poursuivre son aventure avec Naples pour avoir plus de temps de jeu. A une année de la fin de son bail avec le SSS Naples (juin 2023), qu'il a rejoint, il y a cinq saisons (été 2017), Ounas insiste pour changer d'air et s'offrir un nouveau club où il sera titulaire indiscutable. Des velléités de départ qui ont suscité l'intérêt de plusieurs clubs, aussi bien en Italie qu'en France. Bien que convoité par Bordeaux, son ancienne formation, Ounas devrait poursuivre son aventure en Serie A italienne. Le joueur a en effet plusieurs offres émanant des clubs de l'élite italienne, dont la dernière en date n'est autre que celle de l'actuel club du très sulfureux ex-proprétaire du Milan AC, en l'occurrence Silvio Berlusconi. Monza, puisque c'est de ce club qu'il s'agit, a décroché il y a tout juste deux semaines son ticket pour la Serie A. Aussi ambitieux qu'il est, Berlusconi nourrit le projet de monter une véritable Dream-team pour concurrencer les grands d'Italie, d'où son intérêt pour les services d'Adam Ounas, et bien d'autres noms du gotha du football italien. Monza et Berlusconi devront néanmoins faire face à une forte concurrence des autres clubs de Serie A, puisque des formations comme le Torino, l'Udinese et Sassuolo ont déjà affiché leurs intérêts pour les services de l'attaquant algérien.

A. S.

COMMENTAIRE

Par Yazid Ouahib

LFW Bouira : à quand la fin du cauchemar ?

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération algérienne de football (FAF) programmée pour aujourd'hui à Ain Benian est entachée de plusieurs irrégularités statutaires. D'abord, elle n'a pas été convoquée par celui à qui les statuts confèrent ce droit. A savoir le président de la Fédération, et le Bureau fédéral averti. Sur la convocation adressée aux membres de l'Assemblée générale, il est mentionné «Nous vous invitons...». C'est qui «Nous» ? Les statuts sont précis. Le président et les membres du Bureau fédéral arrêtent l'ordre du jour de l'Assemblée générale que le premier dirige. Depuis la fin du mois d'avril dernier, la Fédération n'a plus de président et de Bureau fédéral, conséquence des démissions en cascades enregistrées au sein de cet organe important. La période de vacance du pouvoir a été mise à profit pour expurger la liste des membres de l'Assemblée générale à l'effet d'exclure quelques indésirables qui étaient de toutes les dernières campagnes de la Fédération lors de la dernière année. Pire, le secrétaire général n'a pas eu froid aux yeux lorsqu'il a déclaré : «C'est le président (démissionnaire) et les membres du Bureau fédéral (4) qui n'ont pas démissionné qui présentent et défendent le bilan de l'exercice 2021 devant les membres de l'Assemblée générale de la FAF». Ubuesque. Les membres dont parle la cheville ouvrière de la Fédération ne jouissent plus de la qualité de membre du Bureau fédéral par la force de la loi. LAGO de ce jour tourne carrément à la farce. Les statuts ne sont pas respectés, ceux qui sont chargés de veiller à leur application s'en foutent comme de

leur première chemise. A priori, ce n'est pas demain que la Fédération inscrira son action dans le strict respect de la réglementation et des statuts. Autre chose, aujourd'hui, les membres de l'Assemblée générale seront appelés à adopter ou rejeter le bilan moral et financier de l'exercice 2021. Le second volet, bilan financier, a fait couler beaucoup d'encre ces derniers heurces. Les chiffres avancés donnent le tournis. Le football amateur, sans grandes ressources financières, est complètement asphyxié. Il est à l'article de la mort. Les frais d'engagement et tous ceux inhérents à son existence ne cessent de peser sur son quotidien. Chaque saison, il joue pour sa survie. Pendant ce temps-là, les seigneurs, tout rang confondu, mènent une belle vie grâce aux comptes bancaires de la FAF. Le drame dans tout cela, c'est que la représentation du football amateur au niveau de l'Assemblée générale de la FAF représente au moins 80% de la composante de l'auguste assemblée. Ces dirigeants qui, soi-disant, représentent le football amateur, ne se révoltent jamais devant cette injustice criante. Ils votent les bilans et cautionnent tout ce que la Fédération décide. Leurs clubs et ligues passent alors au second plan de leurs préoccupations et sordides intérêts. Tant que leurs intérêts personnels seront préservés, ils cautionnent tout, même au détriment du football amateur sans qu'ils ne seraient rien. Il faut suivre ce qu'ils vont faire et dire aujourd'hui. Le football algérien n'a pas fini de manger son pain noir. Ce n'est pas le départ ou l'arrivée providentielle d'un homme qui changera le cours de l'histoire.

Y. O.

JS KABYLIE

Yazid Yarichen annonce sa démission

Le président de la Jeunesse sportive de Kabylie, Yazid Yarichen, a annoncé, avant-hier, lors d'une conférence de presse, sa démission du club. Il a motivé sa décision par la situation que traverse le club, notamment financière. Il a pratiquement rappelé les mêmes raisons que celles évoquées en février dernier quand il avait décidé de jeter l'éponge, et ce, avant de revenir sur sa décision après avoir été invité par le wali. Ce dernier avait promis d'intervenir pour convaincre les industriels à mettre la main à la poche afin d'aider la JSK. D'ailleurs, quelques jours après, des sponsors se sont manifestés pour accompagner le club. Toutefois, aujourd'hui, à la fin de la saison sportive, le même président veut, encore une fois, mettre fin à sa fonction à la tête du conseil d'administration de la JSK. Hier, on a même entendu parler d'une démission collective des membres du même conseil d'administration. Par ailleurs, le directeur de la SSPA/JSK, Tahar Chahhal, a déclaré que l'audit du club est réalisé. Il ne reste, a-t-il précisé, que quelques documents que l'ancienne



direction doit remettre à l'auditeur pour finaliser le travail en question. Il faut rappeler, en outre, que la JSK a terminé la saison en décrochant la 2e place de la pyramide, une position qui lui permettra de jouer la Ligue des champions d'Afrique. Cela dit, la bonne préparation de cette compétition continentale est nécessaire dans la mesure où la sérénité et la stabilité doivent être de mise.

H. Azzouzi

INTERNATIONALE

GUERRE EN UKRAINE

Washington appelle ses alliés à intensifier les livraisons d'armes à Kiev

● Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a assuré avant la réunion que les membres de l'Alliance allaient fournir davantage d'armes lourdes modernes à l'Ukraine, mais averti que cela «demande du temps» ● De son côté, le ministre britannique de la Défense, Ben Wallace, a déclaré, depuis Oslo, que les livraisons sont «imminentes».

Le secrétaire à la Défense américain, Lloyd Austin, a appelé hier ses alliés à «intensifier» les livraisons d'armes à l'Ukraine. «L'Ukraine est confrontée à un moment charnière sur le champ de bataille», a déclaré le chef du Pentagone, lors d'une réunion, au siège de l'OTAN à Bruxelles, des pays du «groupe de contact», créé par les Etats-Unis pour aider l'Ukraine, selon des propos recueillis par l'AFP. «Nous devons donc intensifier notre engagement commun et «redoubler d'efforts pour qu'elle puisse se défendre», a-t-il ajouté. Près de 50 ministres de la Défense, dont le ministre ukrainien Oleksii Reznikov, devaient participer à cette rencontre, en marge d'une réunion ministérielle de l'OTAN. Un rendez-vous très attendu par Kiev, qui réclame depuis des semaines des armes lourdes en quantité pour repousser les forces russes dans le bassin du Donbass. Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a assuré avant la réunion que les membres de l'Alliance allaient fournir davantage d'armes lourdes modernes à l'Ukraine, mais averti que cela «demande du temps». De son côté, le ministre britannique de la Défense, Ben Wallace, a déclaré, depuis Oslo, que les livraisons sont «imminentes». Par ailleurs, le Premier ministre japonais, Fumio Kishida, a annoncé hier qu'il allait assister au sommet de l'OTAN, qui se tiendra du 28 au 30 juin à Madrid, une première pour un chef du gouvernement nippon. Le Japon n'est pas membre de l'OTAN et sa Constitution est pacifiste, mais cet étroit allié des Etats-Unis et membre du G7 participe aux sanctions internationales contre Moscou et à livrer des équipements non offensifs à l'Ukraine. «En tant que seul pays d'Asie au sein du G7, les capacités diplomatiques du Japon sont testées», a déclaré F. Kishida à la presse, rappelant que des tentatives de modifier unilatéralement le statu quo par la force ne devaient être tolérées «nulle part dans le monde». Sa participation au sommet de l'OTAN sera «une première pour un Premier ministre japonais», a-t-il ajouté, précisant qu'il compte souligner à cette occasion les liens entre les inquiétudes sécuritaires en Europe et



Le président américain a réitéré, hier, son soutien à l'Ukraine

en Asie, où les ambitions géopolitiques de la Chine préoccupent notamment Tokyo. Fumio Kishida a accueilli, fin mai à Tokyo, un sommet du «Quad», alliance informelle réunissant le Japon, les Etats-Unis, l'Australie et l'Inde visant à faire contrepoids à l'influence grandissante de la Chine en Asie-Pacifique. «L'Ukraine pourrait être l'Asie orientale de demain», a par ailleurs affirmé, vendredi dernier, F. Kishida, lors d'une conférence sur la sécurité régionale à Singapour. Le nouveau président sud-coréen, Yoon Suk-yeol, participera au sommet de Madrid, une première là aussi pour Séoul, ainsi que la Suède et la Finlande, qui aspirent à devenir membres de l'OTAN mais qui butent pour l'instant sur le refus de la Turquie. Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a répété hier devant les parlementaires de son parti, l'AKP, que «concernant l'OTAN, tant que la Suède et la Finlande n'adoptent pas des mesures concrètes sur la lutte contre le terrorisme, notre position ne changera pas». Ankara accuse les deux pays d'abriter des militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK),

classé comme organisation «terroriste» par la Turquie et ses alliés occidentaux. «ENTREKIN ET MOSCOU» Par ailleurs, le président chinois, Xi Jinping, a assuré hier son homologue russe, Vladimir Poutine, du soutien de Pékin en matière de «souveraineté» et de «sécurité» au cours d'un échange téléphonique, a rapporté un média d'Etat. «La Chine est disposée à poursuivre avec la Russie le soutien mutuel sur les questions de souveraineté, de sécurité, ainsi que sur d'autres questions d'intérêt fondamental et préoccupations majeures», a indiqué le chef de l'Etat chinois, selon des propos cités par l'agence de presse Chine nouvelle. Le compte-rendu de l'échange ne lie toutefois ces propos à aucun exemple précis, comme l'Ukraine ou Taïwan. De son côté, le Kremlin a indiqué que les deux dirigeants comptent «élargir la coopération dans les domaines énergétique, financier, industriel, des transports et autres, en tenant compte de la situation économique mondiale qui s'est compli-

quée en raison des sanctions illégitimes de l'Occident». Les dirigeants russe et chinois ont, en outre, discuté du «développement des relations militaires et militaires-techniques», a poursuivi la Présidence russe. Ils ont également souligné leur intention de «bâtir un système de relations internationales réellement multipolaire et juste». Le dernier appel connu entre Xi Jinping et le président russe remontait à fin février, suite à l'intervention russe en Ukraine le 24 février. La Chine se refuse à employer le mot «invasion» pour décrire l'opération militaire lancée par Moscou, et rejette la faute du conflit sur les Etats-Unis et l'OTAN. L'Empire du Milieu s'est, par ailleurs, abstenu de condamner l'offensive russe. Trois semaines avant le début de la guerre, le président chinois a reçu à Pékin Vladimir Poutine, en marge de l'ouverture des Jeux olympiques d'hiver 2022. Ils ont alors proclamé «l'amitié sans limite» entre la Chine et la Russie et signé une multitude d'accords, notamment dans le domaine du gaz. La Chine est le principal partenaire économique de la Russie. R.L.

en bref

RDC

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté hier à Goma, à la frontière avec le Rwanda, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), pour dénoncer le soutien de Kigali à la rébellion du M23. Mardi soir, dans la capitale Kinshasa, quelques centaines de personnes ont de nouveau manifesté pour demander la rupture des relations diplomatiques avec le Rwanda. Rébellion à dominante tutsi vaincue en 2013 par Kinshasa, le M23 a repris les armes fin 2021, en reprochant à Kinshasa de ne pas avoir respecté un accord pour la démobilitation et la réinsertion de ses combattants.

QATAR

Le président vénézuélien, Nicolas Maduro, a rencontré hier cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, l'émir du Qatar. Le Qatar est un allié majeur des Etats-Unis. Mais en 2014, Nicolas Maduro a déclaré que les banques qataries aidaient son pays en lui accordant des prêts importants alors que l'économie du Venezuela, dépendante du pétrole, était en chute libre. Samedi à Téhéran, le président vénézuélien a signé un accord de coopération sur 20 ans pour renforcer l'alliance entre les deux pays face à un adversaire commun, les Etats-Unis.

IRAK

Au moins une personne a été tuée hier dans un raid aérien qui a touché la région du Sinjar dans le nord de l'Irak, selon des sources sécuritaires, qui ont accusé l'armée de l'air turque. Bastion de la minorité yazidite, la région du Sinjar est sporadiquement la cible de bombardements menés par la Turquie contre des bases du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), un groupe qui mène une insurrection contre l'Etat turc depuis 1984 et qu'Ankara considère comme «terroriste».

PROCHE-ORIENT

Protocole d'accord gazier entre l'UE, Israël et l'Egypte

Lors d'une conférence de presse à l'issue de sa rencontre avec le président égyptien, Abdelفتاح Al Sissi, M^{me} von der Leyen s'est félicitée de la signature de ce «protocole d'accord concernant l'acheminement de gaz naturel d'Israël vers l'Egypte», où le gaz devra être liquéfié avant d'être expédié en Europe. L'Union européenne (UE), Israël et l'Egypte ont signé hier un protocole d'accord pour approvisionner l'Europe en gaz naturel, lors d'une visite au Caire de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Cette visite intervient alors que l'UE cherche à diversifier ses approvisionnements énergétiques après la décision de la Russie de couper ses livraisons de gaz à des pays européens. Avant l'Egypte, M^{me} von der Leyen s'était rendue en Ukraine puis en Israël. La commissaire européenne à l'Energie, Kadri

Simson, le ministre égyptien du Pétrole et des Ressources minières, Tarek El Molla, et la ministre israélienne de l'Energie, Karine Elharrar, ont signé (aujourd'hui) un protocole d'accord trilatéral entre l'UE, l'Egypte et Israël en vue de l'exportation de gaz naturel vers l'Europe», ont annoncé l'Egypte et l'Union européenne dans un communiqué conjoint. Lors d'une conférence de presse à l'issue de sa rencontre avec le président égyptien Abdelفتاح Al Sissi, M^{me} von der Leyen s'est félicitée de la signature de ce «protocole d'accord concernant l'acheminement de gaz naturel d'Israël vers l'Egypte», où le gaz devra être liquéfié avant d'être expédié en Europe. L'Union européenne veut développer sa coopération énergétique avec les deux pays de Méditerranée orientale pour «mettre un terme à sa dépendance aux énergies fossiles russes», a-t-elle expliqué. Israël a commencé à produire du gaz après la découverte, au début des années 2010,

de plusieurs réservoirs à large de ses côtes. En l'absence d'un pipeline reliant ses gisements gaziers offshore à l'Europe, l'Etat hébreu envoie son gaz naturel vers l'Egypte depuis la signature, en 2020, d'un accord historique de 15 milliards de dollars entre les deux pays. «C'est aussi l'occasion pour l'Egypte de devenir un centre régional en matière d'énergie», a affirmé hier la présidente de la Commission. M^{me} von der Leyen a également appelé de ses vœux la mise en place immédiate d'un «fonds de 100 millions d'euros» pour permettre à l'Egypte d'assurer sa sécurité alimentaire ainsi que la mise en place d'un fonds de 3 milliards d'euros pour différents programmes agricoles et alimentaires. Avant le début de la guerre en Ukraine, l'Egypte, en tant que premier importateur mondial de blé, dépendait de la Russie et de l'Ukraine pour 85% de son approvisionnement.

02 - 01 05 niut 01 ihust - 0202W 12

ENVIRONNEMENT

N° 140 Jeudi 16 juin 2022 - environnement@elwatan-dz.com



CANICULE L'agriculture en souffre aussi

Lire l'article de Sofia Ouahib en page 18

CONSERVERIE
AMOR BENAMOR
**Les eaux traitées
destinées à l'irrigation**

Lire le reportage de S. Arstan en page 17

DÉSERTIFICATION
**Comment l'Algérie
peut lutter contre la
sécheresse**

Lire l'article de Nessima Quélobat en page 16

CHANGEMENT CLIMATIQUE
**Une vague de chaleur
inhabituelle
dans le monde**

Lire l'article en page 19

LA JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION.

Les efforts à fournir pour «vaincre» la sécheresse



PHOTO DR

Nassima Oulebsir
noulebsir@elwatan-dz.com

Tous ensemble pour vaincre la sécheresse », le slogan de cette année pour célébrer la journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse est plutôt un appel de sensibilisation et de vulgarisation. Un appel important au vu de la situation actuelle dans le monde et en Algérie. Entre 1900 et 2019, les sécheresses ont touché 2,7 milliards de personnes dans le monde et causé la mort de plus de 11,7 millions de personnes. Actuellement, les prévisions estiment que, d'ici 2050, les sécheresses pourraient affecter plus des trois quarts de la population mondiale. La désertification et la sécheresse sont des problèmes mondiaux, qui provoquent divers symptômes et effets secondaires : pauvreté, famine, inégalités, même conflits armés. Lors de la COP15 contre la désertification tenue le mois dernier à Abidjan, un appel à attiré l'attention de tous : celui du ministre chinois des Affaires étrangères qui alertait la communauté internationale sur la situation en affirmant l'urgence à travailler ensemble pour mettre fin au cercle vicieux entre la pauvreté et la désertification et réaliser le développement durable en vue d'un monde plus propre et plus beau. L'Afrique est l'une des régions les plus touchées par la désertification et la sécheresse : jusqu'à 65% des terres productives du continent sont dégradées. Face à cette situation préoccupante, la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification (CNULCD) a décidé d'apporter sa contribution par le lancement d'une initiative « sécheresse », qui vise « à renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes face à la sécheresse » grâce à la conception de plans d'action, expliquée à la Direction Générale des forêts (DGF) dans son communiqué de mardi. Ceux-ci doivent être complets afin d'être mis en œuvre pour faire face à la sécheresse avant qu'elle ne se déclare. La mise en place de ces plans « sécheresse » répond aussi à la mise en œuvre de la cible 6 des objectifs de développement durable (ODD 5) « Garantir

la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous » - en encourageant la gestion intégrée des ressources en eau. Ibrahim Thiaw, secrétaire exécutif de la CNULCD, a déclaré : « Les sécheresses font partie des systèmes humains et naturels, mais ce que nous vivons actuellement est bien pire, en grande partie à cause de l'activité humaine. Les récentes sécheresses annoncent un avenir précaire pour le monde. Les pénuries de nourriture et d'eau ainsi que les incendies de forêt causés par la grave sécheresse se sont tous intensifiés ces dernières années. La désertification, ainsi que le changement climatique et la perte de biodiversité ont été identifiés comme les plus grands défis pour le développement durable lors du sommet. Dans ce cadre, l'Algérie a développé son plan national sécheresse ayant pour objectif d'encourager un changement de paradigme dans l'approche de la gestion de la sécheresse et de passer d'un système réactif basé sur la gestion de crise à un système proactif basé sur l'évaluation, la prévention et l'atténuation du risque. Ce plan s'articule autour de trois piliers majeurs. D'abord, la mise en place ou le renforcement des systèmes de surveillance de la sécheresse et d'alerte précoce, précise le communiqué. Ensuite, l'évaluation de la vulnérabilité et des risques, et enfin, la mise en œuvre de mesures d'atténuation du risque de sécheresse. A cet effet, l'Algérie (ministère de l'Agriculture à travers la DGF), en tant que point focal de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification en Algérie, organise, à l'échelle nationale, diverses activités en collaboration avec les différentes structures socioéducatives et autres partenaires locaux, à travers des expositions, journées d'étude et conférences, des tables rondes et des concours de dessins sur la problématique de désertification, de dégradation des terres, des sécheresses et le déplacement des populations à la recherche de meilleures conditions, ainsi que la stratégie nationale à mener en vue d'assurer la neutralité de la dégradation des terres, laquelle ne peut être atteinte sans impliquer tous les acteurs concernés, notamment les investisseurs et la société civile. N.O.

La Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse qui se tient aujourd'hui est l'occasion pour débattre de la thématique et de tenter d'avoir des solutions mais surtout de sensibiliser les acteurs appelés plus que jamais à redoubler d'efforts.

UNE VAGUE DE CHALEUR INHABITUELLE DANS LE MONDE

Une vague de chaleur inhabituellement précoce et intense se propage de l'Afrique du Nord à l'Europe. Bien que ce ne soit que la mi-juin, les températures sont plus typiques de celles observées en juillet ou en août, affirme l'Organisation mondiale de la météo (OMM). Les épisodes en cours font suite à une vague de chaleur prolongée en Inde et au Pakistan en mars et avril, pour suivre. En raison du changement climatique, les vagues de chaleur commencent plus tôt et deviennent plus fréquentes et plus sévères en raison de concentrations record de gaz à effet de serre piégeant la chaleur. Le Réseau mondial d'information sur la chaleur et la santé, co-parrainé par l'OMM et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) marquent donc le 14 juin comme journée d'action contre la chaleur pour sensibiliser sur la manière de comment combattre la chaleur. Les campagnes s'avèrent aujourd'hui importantes et urgentes. Il est question, toujours selon l'OMM, d'aborder notamment des questions telles que la façon de reconnaître et de prévenir les risques pour la santé liés à la chaleur à la maison, au travail, pendant les sports et les loisirs. De simples conseils mais importants pour sauver des vies. « Nous avons besoin d'une journée d'action contre la chaleur pour sensibiliser à cette urgence silencieuse afin que davantage de personnes dans le monde puissent rester en sécurité et en bonne santé », a déclaré la FICR. R.S.F.

LA 3^e PLUS GRANDE RÉSERVE DE GLACE AU MONDE EST EN TRAIN DE S'EFFONDRE

Surnommé « troisième pôle », ou « château d'eau de l'Asie », le centre du plateau tibétain constitue la troisième plus grande réserve de glace après l'Antarctique et l'Arctique. Mais à cause du réchauffement climatique, les chercheurs prévoient un changement de situation radical dans les années à venir, écrit dans son article la revue *Future*. Il approuve en eau près de deux milliards de personnes. Avec presque deux millions de kilomètres carrés, le haut plateau tibétain situé au nord de l'Himalaya est parfois surnommé « château d'eau de l'Asie, voire troisième pôle, du fait de la quantité de glace qu'il contient. Mais, on le sait déjà depuis des années, il fond plus vite. Entre les années 2000 et 2018, la masse totale des glaciers est passée de 340 gigatonnes à 166 gigatonnes, soit une diminution de plus de 50%. En cause, le réchauffement climatique, bien sûr, mais aussi d'autres effets, tels que les fortes pluies et les fortes températures qui font fondre les glaciers. Mais ce n'est pas aussi simple, comme l'explique une étude publiée dans la revue *Nature reviews earth & environment*, toujours selon le même média, qui fait état de la situation actuelle et de son évolution possible. R.S.F.



El Watan 09 août 2022

El Watan
ENVIRONNEMENT
 Aujourd'hui

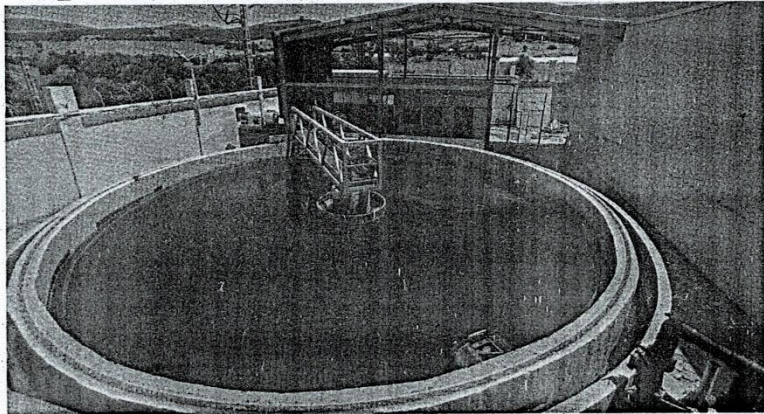
PROJETS PILOTES AUX CONSERVIERIES BENAMOR DANS LA WILAYA DE GUELMA

Des eaux industrielles exploitées pour l'irrigation

Une réalisation-pilote, l'unique en son genre pour une unité privée, de la Conserverie Amor Benamor (CAB). Un projet qui a été concrétisé au mois de juillet 2021, avec la mise en service de deux stations de filtration et d'épuration des eaux industrielles qui seront déversées dans l'oued pour être réutilisées pour l'irrigation des terres agricoles exploitées par les fellahs de la région. Reportage.

Par S. Arslan
 environnement@elwatan-dz.com

Par une belle journée printanière ensoleillée, nous quittons l'autoroute est-ouest reliant Constantine à Annaba au contournement de Chebikla, dans la commune d'Aïn Cherchar (wilaya de Skikda), pour emprunter le RN80. La route qui mène vers la petite localité de Bekkouché Lakhdar est en très bon état. Sur les deux côtés, les conducteurs ont tout le plaisir d'admirer les vastes étendues de verdure, qui ont repris leurs couleurs vives. Quelques kilomètres plus loin, nous sommes sur le territoire de la wilaya de Guelma. Nous respirons cet air de campagne en traversant le hameau paisible de Sidi Saïd, avant d'arriver à la commune de Bouati Mahmoud, située au nord-ouest de la ville de Guelma. Le nom et le sort de cette petite commune ont été intimement liés depuis des décennies à la Conserverie Amor Benamor (CAB), implantée dans un cadre agréable avec de vastes prairies et des champs d'oliviers verdoyants. Mais la CAB, ce n'est pas uniquement la tomate en conserve. L'unité de Bouati Mahmoud est depuis le début de l'année 2021 le champ d'essais et de recherches pour diversifier ses produits et proposer de nouvelles gammes pour les consommateurs, mais aussi des expériences pilotes ayant pour credo de servir à développer le secteur agricole dans la région. « Notre principal souci est que nos produits qui proviennent du fellah profitent aussi directement au fellah », a révélé à El Watan le directeur de l'unité de production CAB de Bouati Mahmoud. Chose que nous avons confirmée lors de notre visite à cette conserverie où nous avons



La station d'épuration de la Conserverie Amor Benamor de la commune de Mahmoud Bouati dans la wilaya de Guelma

pu découvrir la fameuse réalisation-pilote, l'unique en son genre pour une unité privée à l'échelle nationale, selon ses initiateurs. Un projet qui a été concrétisé au mois de juillet 2021, avec la mise en service de deux stations de filtration et d'épuration des eaux industrielles qui seront déversées dans l'oued pour être réutilisées pour l'irrigation des terres agricoles exploitées par les fellahs de la région.

UN PROJET INÉDIT À L'ÉCHELLE NATIONALE

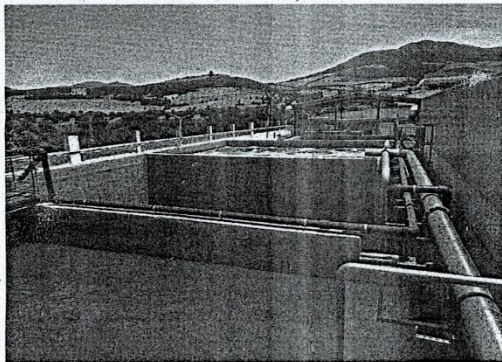
La Conserverie Amor Benamor vient de relever un véritable défi en réalisant ces deux stations. La première a été construite à l'unité de Bouati Mahmoud (21 km au nord de Guelma) et la seconde à celle d'Aïn Ben Beïda (50 km au nord-est du chef-lieu). « Toute conserverie a des problèmes de rejets solides ou liquides » pour notre unité nous avons des quantités importantes de ces rejets, notamment les drêches de tomates, comme nous utilisons des quantités d'eau énormes dont 90 % sont destinées au lavage et 10 % pour le refroidissement des moteurs ; ces eaux finissent dans une station d'épuration dans l'objectif de leur réutilisation pour l'irrigation », explique le directeur de l'unité de Bouati Mahmoud. Ce projet avait quand même un prix. « Nous avons sacrifié une aire de stockage à l'unité de Bouati pour réaliser cette

station sur une superficie de 1000 m² ; c'est vraiment important pour une unité de production de cette envergure », poursuit le même responsable. Les eaux industrielles passent par un système de filtration à la sortie de l'usine pour éliminer les rejets avant épuration. Il est important de relever que la station n'utilise aucun produit chimique, car elle se base sur un procédé de traitement biologique à boîtes activées, en suivant les étapes de barbotage, de traitement biologique par recirculation et injection d'oxygène et d'accumulation. Le principe est de faire dégrader la matière organique présente dans les eaux industrielles par des bactéries qui seront elles-mêmes mangées par des microorganismes, qui permettent une clarification progressive de l'eau. Le brassage permanent du milieu assure un meilleur accès des bactéries aux particules et une aération importante nécessaire à la pérennité du système de biodégradation. La décantation permettra ensuite de récupérer des boues riches en bactéries, qui peuvent être utilisées comme engrais. « Tout ce système doit fonctionner sans aucune interruption pour assurer l'alimentation continue en oxygène nécessaire pour les bactéries, c'est pour cela que nous avons installé un groupe électrogène qui déclenche automatiquement en cas de coupure de courant électrique », insiste le même responsable. « À la sortie, on obtient une eau d'irrigation qui ne manque que d'être javellisée pour devenir potable », soutient-il. « Nous avons des analyses de laboratoires étatiques et externes visées par la direction de l'environnement attestant que cette eau est d'une qualité conforme aux normes exigées et peut être ainsi exploitée dans l'irrigation », conclut-il. La réalisation de deux stations d'épuration des eaux industrielles dans les unités de Bouati Mahmoud et d'Aïn Ben Beïda est l'un des investissements les plus importants du groupe Benamor au profit des agriculteurs de la région, spécialisés essentiellement dans la culture de la tomate industrielle. Une opération jamais réalisée auparavant à l'échelle nationale. Entre les équipements importés de l'étranger en coopération avec des partenaires italiens, les travaux de génie civil confiés à une entreprise locale, l'acquisition et l'installation de postes transformateurs et de groupes électrogènes pour les deux unités (Bouati et Aïn Ben Beïda), sans compter les équipements internes, les deux projets ont coûté le montant global de 30 milliards de centimes. Le plus important est que l'exploitation et la maintenance de ces deux stations soient assurées par les équipes techniques des deux conserveries. Ce qui est en soi un grand acquis. L'objectif tracé à travers

cet investissement est d'assurer un volume d'eau de 4500 m³/jour par l'unité de Bouati et 5000 m³/jour par celle d'Aïn Ben Beïda. Ce qui permettra d'irriguer 700 hectares de terres agricoles entre les deux stations.

UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE AVEC LES DRÊCHES DE TOMATES

À la Conserverie de Bouati Mahmoud, le laboratoire de recherches et de développement est un lieu modèle d'expérimentation. Bien aménagé, il est doté d'équipements modernes et emploie un personnel qualifié. On y trouve également des ateliers d'essais où l'on effectue des expériences sur divers produits qui font partie de la gamme du groupe Benamor. À l'entrée, une grande affiche attire l'attention. « Yes We CAB », en référence à « Yes We Can » (en français oui nous pouvons) prononcée par Barack Obama, alors candidat à la présidence des États-Unis, lors d'un discours de campagne, le 10 janvier 2008, et perçue comme un audacieux défi lancé par le futur 44^e président des États-Unis. Ce slogan annonce les ambitions du groupe Benamor et les défis qu'il s'est lancés pour offrir aux consommateurs des produits de qualité. Parmi les produits qui étaient au centre de recherches au laboratoire de CAB, on citera les drêches de tomates expérimentées pour être transformées en aliments pour vaches laitières. Une expérience qui a donné des résultats très encourageants. « Les drêches de tomates sont utilisées depuis longtemps par les éleveurs de la région comme aliment pour les vaches laitières, mais nous avons constaté qu'elles sont encore conservées de manière traditionnelle à l'état frais, ce qui provoque sa fermentation avec la formation de moisissures, causant leur dégradation, en plus elles ne peuvent pas être conservées pour une longue durée », explique le responsable du laboratoire. « Au début de l'année 2021, nous avons lancé des essais de séchage dans un séchoir acquis par la conserverie, et après des analyses physiques et microbiologiques des échantillons, nous avons relevé que les drêches séchées ont une grande valeur nutritive en raison de leur richesse en protéines, en lipides, en glucides et en fibres alimentaires permettant une bonne production de lait chez les vaches, comme elles peuvent être conservées pour au moins trois ans », poursuit-elle. Avec ses quatre unités, CAB assure la transformation de 14 000 tonnes par jour de concentré de tomates. Ce qui induit une quantité impressionnante de drêches de tomates. Une véritable ressource à exploiter. S.A.





L'agriculture souffre aussi de la canicule



par la canicule, car le nectar des plantes s'évapore rapidement. Ces dernières peuvent donc mourir par déshydratation si elles ne trouvent pas un point d'eau. Si avec le changement climatique, ces épisodes de canicules seront de plus en plus fréquents et progressivement plus intenses, M. Belaid recommande, dans une première phase, des adaptations. Par la suite, les températures seront telles que des productions comme les céréales deviendront impossibles en Algérie. C'est pourquoi, l'agronome estime impératif d'adopter une stratégie dans l'immédiat. «Malheureusement, peu de choses sont faites», se désole-t-il. Pour ce qui est des cultures non irriguées, M. Belaid recommande de recourir aux techniques de l'agriculture de conservation qui permettent de parer aux premiers effets du changement climatique. D'ailleurs, l'Institut technique des grandes cultures est en relation avec des organismes internationaux tels que l'ICARDA afin de promouvoir des techniques adaptées en région sèche. «Dans la région de Sétif, ces techniques, visant l'abandon du labour au profit du semis direct, ont permis des augmentations substantielles du rendement des céréales tout en réduisant les charges», affirme-t-il. La canicule s'accompagne d'un manque de pluie. La solution passe donc ensuite par le développement de l'irrigation d'appoint. Mais l'agriculture utilise déjà plus de 60% des ressources en eau. Il y a donc concurrence entre les besoins en eau de l'agriculture et des villes. L'irrigation a donc des limites même si des techniques telles que la goutte-à-goutte permettent de la rentabiliser. M. Belaid recommande donc d'arbitrer entre arrosage des cultures stratégiques (blé, pomme de terre, oléagineux) et pastèque ou mangue dont la culture se développe à Tamarrasset. «A terme, il sera impossible de continuer à cultiver des cultures demandant 1200 mm de pluie dans des zones arides ne recevant que 50 mm par an», assure-t-il.

AVENIR

Quel avenir donc pour notre agriculture et nos animaux ? «L'avenir reste problématique», craint M. Belaid. Dans un premier temps, il s'agit donc de remplacer le maïs fourrage par le sorgho. «Mais à terme c'est toute la filière de l'élevage qui est menacée», poursuit-il. A noter, que pour produire un seul kilogramme de viande rouge, l'équivalent de l'eau d'une piscine est nécessaire. Il devient alors urgent de trouver des alternatives. Pour M. Belaid, les tourteaux de soja issus des usines de trituration ne devront plus aller à la fabrication d'aliment du bétail, mais à l'alimentation humaine. Ces tourteaux peuvent être extrudés et entrer dans la confection de merguez, cachir, viande hachée, etc. Aussi, les extraits de protéines de pois texturés peuvent permettre de confectionner un substitut de blanc de poulet. Quant au lait pour adultes, il est possible, toujours, selon l'expert, d'en confectionner à base d'avoine. «Il devient urgent de développer une stratégie nationale de production de protéines végétales (pois chiches, lentilles, féverole) en remplacement des protéines animales trop chères à produire en temps de canicules», recommande-t-il. Dans la phase extrême du réchauffement climatique, M. Belaid explique qu'il nous faudra imaginer des techniques qui semblent relever de la science-fiction. Pourant, certaines de ces techniques sont déjà présentes chez des agriculteurs algériens. «Face à la difficulté de mener des cultures en plein champ, des éleveurs font germer durant 7 jours des graines d'orge pour nourrir leurs bêtes. Ce système est également utilisé en plein désert à Tindouf», assure-t-il. Toutefois, les adaptations se feront au prix de lourds déchéments. En effet, que deviendront les éleveurs de volailles ou les amateurs de viande ? «Plus tôt la décision sera prise, plus vite les adaptations pourront être progressives et donc acceptées», rassure M. Belaid.

Par Sofia Ouahib
 souahib@elwatan-dz.com

Si ces épisodes caniculaires se poursuivent, les conséquences seraient terribles. Et le mot n'est pas exagéré», affirme Djamel Belaid, ingénieur agronome et auteur du livre *L'agriculture en Algérie, ou comment nourrir 45 millions d'habitants en temps de crise*. Selon lui, ces conséquences apparaissent déjà, notamment dans le dessèchement des arbres et des arbustes. Le souci, selon le spécialiste, est que ces épisodes caniculaires liés au dérèglement climatique s'accompagnent d'une absence de pluie ou de son irrégularité. En effet, cette année, au moment des semis d'octobre-novembre, il n'a pas plu. «Par conséquent, les agriculteurs ont semé le blé en retard», confie-t-il. Dans de tels cas, les racines ont, selon M. Belaid, moins de temps pour se développer et la plante est plus sensible au manque de pluie en mai-juin au moment de la phase critique du remplissage du grain. Et toutes les récoltes peuvent être touchées mais à des degrés différents. Il faut savoir que les températures élevées augmentent la demande en eau des plantes. Dès que l'eau du sol vient à manquer, les plantes ferment les pores situés sur leurs feuilles. Il s'agit des stomates, un orifice de petite taille présent dans l'épiderme des organes aériens des embryophytes. Il permet les échanges gazeux entre la plante et l'air ambiant ainsi que la régulation de l'évapotranspiration et de la pression osmotique. «Cela réduit les pertes de vapeur d'eau de la plante. Mais cela réduit également l'absorption de CO2 et donc la production d'humidité», explique-t-il. Belaid, Résultat : le rendement de la plante chute. A noter que dans les cas les plus graves, les plantes perdent leurs feuilles. Cette chute revient, selon l'expert, à diminuer les pertes en eau et c'est un geste de survie. Les sols ne sont pas épargnés non plus par la canicule. Et les effets sont multiples. Le premier est l'augmentation de la minéralisation de la matière organique qui se produit traditionnellement au printemps. «Celle-ci commencerait plus tôt et provoquerait une diminution de la fertilité des sols puisque l'humus du sol agit comme une éponge en retenant eau et éléments chimiques», assure M. Belaid. Le second effet concerne la vie du sol. Une augmentation de la température du sol réduirait, selon le chercheur, l'acti-

été des bactéries et surtout des vers de terre. D'ailleurs en n'été, dans les sols secs, lorsqu'on creuse, on peut les observer pelotonnés dans de minuscules espaces attendant des moments plus favorables. Toutefois, M. Belaid reste rassurant. Selon lui, dans le cas des céréales, les plantes peuvent produire de nouvelles tiges et donc des épis, ce qui peut atténuer d'éventuelles pertes de rendement. Pour ce qui est des oliviers, la canicule peut provoquer, selon le spécialiste, un avortement des fleurs puis le dessèchement des jeunes olives. «La parade consiste à utiliser différents variétés d'une même espèce. Les stades critiques ne se déroulant pas à la même période, on peut espérer passer à travers la période de canicule», explique-t-il. La solution passe aussi, selon M. Belaid, par l'utilisation d'espèces plus tolérantes à la chaleur et au manque d'eau. A titre d'exemple : en matière de fourrage, le sorgho est plus résistant que le maïs. L'orge possédant un cycle plus court, sa maturité plus précoce que le blé lui permet d'éviter les canicules printanières. Néanmoins, l'expert assure que dans certains cas, des températures élevées sont intéressantes. En effet, dans le sud du pays, la douceur du climat hivernal permet d'accélérer le cycle des céréales et de semer du maïs juste après la récolte. «Il est également possible de produire sous serre de la tomate primeur et en plein champs des pastèques. Mais ces productions se font par l'utilisation de grandes quantités d'eau», ajoute-t-il.

ANIMAUX

Les animaux ne sont pas en reste de tout ça. En effet, qui dit canicule, dit manque d'herbe et de foin pour les animaux. C'est pourquoi, en temps de canicule, il s'agit de considérer les effets sur les animaux mais également sur la production des fourrages. A cet effet, M. Belaid assure que compte pour la lutte contre le froid, chez les animaux d'élevage, la lutte contre la chaleur nécessite l'utilisation d'énergie. «Cette énergie est consommée aux dépens de la croissance, de la production de lait par exemple», précise-t-il. Mais plus grave, selon lui, reste la perte d'appétit des animaux. En effet, chez les vaches, à partir de 30 degrés, la consommation d'aliments chute. Les poules sont également affectées par la chaleur. «En témoigne le nombre d'élevages fermés en été en Algérie. Les poulaillers modernes sont ventilés. Un arrêt de la ventilation provoque le décès des animaux en quelques heures», affirme-t-il. Les abeilles sont également affectées

Depuis quelques années maintenant, l'Algérie connaît d'importants épisodes caniculaires. Cette année encore semble ne pas déroger à la règle. Et cela n'est pas sans conséquences sur l'agriculture et l'élevage. Explications.

L'ÉPOQUE

ON VOUS LE DIT

Hong Kong : un célèbre restaurant flottant quitte la ville après cinquante ans d'existence

A Hong Kong, un lieu légendaire et l'une des destinations les plus prisées des touristes, l'immense restaurant flottant, le Jumbo, a quitté pour toujours le port d'Aberdeen, deux ans après l'annonce de sa fermeture. Pour les habitants, c'est un nouveau symbole d'une autre époque de Hong Kong qui disparaît. Des cornes de brume, c'est l'adieu des bateaux du port de Hong Kong au plus grand et au plus majestueux d'entre eux, le célèbre Jumbo. Cet imposant bâtiment flottant, imitant un palais impérial, avec sa superposition de toits vert brillant, aux allures de pagodes et ses balcons rouge et or, trônait au cœur du port d'Aberdeen, le principal port de pêche de Hong Kong depuis plus de cinquante ans. Ses immenses néons et ses milliers d'ampoules éclairaient le port la nuit. Long de 76 m, le Jumbo offrait des salles à manger kitschiques, au luxe kitsch, où les plats circulaient sur des chariots à roulettes. On y arrivait par des petits sampans qui assuraient en moins de deux minutes la liaison avec la terre.

Brésil : la Cour suprême autorise trois patients à cultiver du cannabis médicinal

La Cour suprême du Brésil a autorisé mardi trois patients à cultiver du cannabis à des fins médicales, une décision qui pourrait faire jurisprudence dans des affaires similaires. « La production artisanale de l'huile à des fins thérapeutiques ne représente pas un risque d'atteinte à la santé publique ou à tout autre droit légal protégé par la législation anti-drogue », a avancé le Tribunal supérieur de justice (STJ) dans son communiqué pour expliquer son feu vert, en vue de soulager des problèmes comme l'insomnie, l'anxiété ou les séquelles d'un cancer. Bien que la culture de la marijuana soit interdite au Brésil, les autorités du géant latino-américain autorisent l'importation de médicaments contenant des composants du cannabis. Et certaines personnes ont reçu des autorisations d'autoculture à des fins médicales. Les magistrats ont répondu à deux demandes distinctes du trio de patients, qui utilisaient déjà du cannabis - une molécule de l'herbe utilisée dans divers médicaments - après que l'agence brésilienne de réglementation de la santé, Anvisa, les a autorisés à importer la substance. Les requérants ont fait valoir des difficultés à poursuivre le traitement en raison des coûts élevés pour faire venir des produits de l'étranger.

Vente-dédicace

Librairie du Tiers-Monde
Vente-dédicace de Mohamed Ifficène

Le réalisateur et écrivain Mohamed Ifficène signera son roman *Une saison algéroise* sur le fil du rasoir paru chez les éditions Frantz Fanon. Le samedi 18 juin à 14h, à la librairie du Tiers-Monde, place Emir Abdelkader, à Alger.



INSTITUT FRANÇAIS D'ALGÉRIE À ALGER

Tournée de la Caravane Passe en Algérie



MENACÉE DE PÉNURIE, L'Australie suspend son marché DE L'ÉLECTRICITÉ

Le régulateur australien de l'énergie a pris mercredi le contrôle du réseau électrique national, suspendant un système de marché en proie à la flambée des prix et à la menace de coupures généralisées. L'opérateur du marché australien de l'énergie a annoncé qu'il avait « suspendu le marché au comptant » de l'électricité dans « toutes les régions » parce qu'il n'assurait plus « un approvisionnement sûr et fiable ». L'électricité utilisée pour alimenter les foyers australiens est généralement achetée et vendue dans le pays densément peuplé, un système conçu pour réduire les coûts de gros et diversifier l'approvisionnement. Mais le marché a été plongé dans la crise par une série de chocs sur l'offre et la demande. Le régulateur intervient alors pour fixer les prix et organiser la distribution. L'Australie est un des trois premiers producteurs de gaz et de charbon du monde, mais près d'un quart des centrales thermiques de la côte Est sont actuellement à l'arrêt pour cause de pannes ou de travaux de maintenance. La guerre en Ukraine a aussi fait grimper en flèche la demande d'exportation de gaz australien, absorbant ainsi tout excédent qui pourrait atténuer la pénurie sur le marché intérieur. Les problèmes d'approvisionnement ont été exacerbés par une vague de froid sur la côte Est, ce qui a incité les fournisseurs d'électricité à demander aux ménages de restreindre leur consommation d'énergie. La plupart des habitants de la côte Est, notamment les 10 millions d'habitants de Sydney et Melbourne, ont été avertis que des coupures de courant pourraient se produire. Le régulateur était déjà intervenu à plusieurs reprises en demandant aux entreprises de produire plus et de plafonner les prix.

La fête de la musique sera célébrée le mardi 21 juin de 20h30 à 22h à l'Institut français d'Algérie à Alger en accueillant le groupe La Caravane Passe. Entrant dans le cadre d'une tournée en Algérie, cette formation se produira le 16 à Annaba, le 18 à Oran, le 19 juin à Tlemcen et le 22 juin 2022 à Constantine. L'entrée est libre dans la limite des places disponibles. « Dans La Caravane Passe, le point de vue est toujours celui du voyageur. Depuis bientôt vingt ans, Toma Peterman entraîne son groupe et nous tous ensuite - dans un double trajet à travers les musiques des est et des sud de l'Europe, puis dans des tournées internationales des spectateurs rêvent de

partir. Avant de mettre en chantier ce sixième album studio, La Caravane Passe a tourné quatre ans ; quatre années pendant lesquelles le groupe s'est beaucoup inspiré de ce qu'il a entendu lors de nouvelles escalades - Turquie, Liban, Corée, Nouvelle-Calédonie, Japon, Égypte... chantant de la musique, des instruments à cordes pour Toma (saz, baglamas, tzouras...), des conques dans l'Océan Pacifique pour Iluge, des flûtes traditionnelles pour Zinzin... Une fois de plus, s'emmêlent les frontières, les langues, les formes, les rythmes. Mais on reconstruit bien l'art mélodique de Toma Peterman, ses compositions à l'accent parigot de la Mitteleuropa, nourri de hip-hop et parlant couramment le serbo-croate.

Justement, dans une de ses nouvelles chansons, il se dit « yougostalgique », c'est-à-dire fasciné par un pays fantasmagique dont les peuples continuent de pratiquer - dans les mariages, les enterrements et les baptêmes - des musiques traditionnelles dont le naturel et l'élan manquent à la France. La musique populaire doit créer du lien, dit Toma. Le groupe invite l'ovni gnawa Mehdi Naïssouli, la chanteuse flamenco Paloma Pradal, le quatuor balkano-banlieusard Aïlma Dili, un accordéoniste breton, un trompettiste serbe, un cymbaliste moldave, un koriste malien, un joueur catalan de tenora - une Internationale de l'esprit nomade... ».

In lacaravanepasse.com

IL Y A 2 ANS DISPARAISAIT NOTRE COLLÈGUE TAREK EL OKBI

Cet «ingénieur» informaticien

Il y a déjà deux ans, notre collègue, ami et frère Tarek El Okbi disparaissait, prématurément, à l'âge de 54 ans. C'était un incontournable d'El Watan. Et ce soldat de l'ombre, ce «Mister hardware», cet «ingénieur» de l'informatique a laissé une immense vide parmi sa famille et au sein de celle d'adoption, El Watan. La silhouette courbée, cette tête chenue, ce sourire «malicieux», ce gobelet de café serré et froid, ces volutes de nicotine, ce rire spécial et juvénile, ces facettes, ce humour décapant, cette «redja» (bravoure), c'est ce que nous gardons de ce bonhomme d'exception, de ce farceur. Nous conservons de Tarek El Okbi ce souvenir d'une personne généreuse, sociable, agréable, fiable et surtout disponible. Combien de fois (des milliers) ne l'a-t-on pas appelé à la rescousse à des heures indues pour une panne, un problème technique, une cou-

pure d'internet ? Il aimait son métier. Il ne rechignait jamais. On l'appelait le «pompière». Qu'ils soient journalistes, y compris ceux des bureaux régionaux, rédacteurs en chef, infographes, monteurs, correcteurs, publicistes, chauffeurs, appariteurs, tous témoignent encore à Tarek El Okbi un grand respect et le regrettent toujours. C'était un des leurs, leur ami et frère. Tarek El Okbi a rejoint l'équipe rédactionnelle d'El Watan dès les débuts de dans les années 1990. C'est lui qui avait installé tous les circuits et les réseaux informatiques de la rédaction centrale d'Alger et ceux des bureaux régionaux d'Oran, Béjaïa, Constantine, Annaba, Tlemcen, Tizi Ouzou... Tarek El Okbi était d'une grande bonté, correction, humilité et éducation. Tel grand-père, tel père, tel fils. Son aïeul, cheikh Tayeb El Okbi (1889-1960), était

un érudit, membre de l'Association des oulémas musulmans algériens. Son père, Djamel Eddine El Okbi (1939-1994), n'était autre que le gardien de but international de l'USMA. D'ailleurs, Tarek, évoluant au sein de l'équipe de football d'El Watan, gardait les bois, il était keeper comme son papa dont il était fier. Ils sont décédés au même âge. Ils sont enterrés ensemble au cimetière de Miramar (Raïs Hamidou, Alger). « Mon défunt père fut toute sa vie un fervent «anti-chicureur» et un «anti-cachireur», disait-il de son père, avec fierté et en usant avec finesse des néologismes qu'on lui connaît. C'était une tête. Les vocables «cerveau» informatique, la «RAM», Random Access Memory, la mémoire vive du journal sont les maîtres mots pour qualifier Tarek El Okbi, le génial informaticien et chic type. « Allah yerahmak ya Tarek! ».



K. Smail

El Watan - Le Quotidien Indépendant.
Édité par la SPA «El Watan Presse» au capital social de 255 623 520 DA. Directeur de la publication : Mohamed Tatar Messoudi.
Direction - Rédaction - Administration Maison de la Presse - Tahar Djavit - 1, rue Bachir Attar 16 016 Alger - Place du 1er Mai Tél : 021 68 21 83 - 021 68 21 84 - 021 68 21 85 - Fax : 021 68 21 87 - 021 68 21 88

Site web : <http://www.elwatan-dz.com>
E-mail : admin@elwatan-dz.com
PAO/Photographie : El Watan Publicité Advertissement
El Watan 1, rue Bachir Attar - Place du 1er Mai - Alger. Tél : 021 67 23 54 - 021 67 17 62 - Fax : 021 67 19 88.
R.C. N° 02818857 Alger.
Compte CPA N° 00.410.103.420.099901178 - Compte devises : CPA N° 00.040.116.637.00.000 26.21
CODE SWIFT : CPALDZLXXX

ACDM - Agence de communication : 102 Logis, tour de Sidi Mahia, Hydra. Tél : 0235 3238 19
Impression : ADP - Imprimerie Centre «SINPREC» Imprimerie Est : ENIMPOR - Imprimerie Ouest
Diffusion - Centre «Alkop Tél : (021) 30 82 09 - Est - Société de distribution El Khabaz
Tél : 021 68 43 67 - Fax : 021 66 42 39 - Ouest : SPA El Watan Diffusion 38 - Bd Benzeradj (Oran) Tél : 041 41 23 62 - Fax : 041 40 91 66

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Réimpression insérée de tous articles sauf accord de la rédaction.

PRESE PAYANTE
Diffusion Certifiée
2014

PUBLICITÉ

PARTICULIER

VEND

60 lots à Cherchell très belle vue sur mer accès par autoroute ou par ville + acte + livret foncier + aménagement.

Tél. : 0671 58 03 87 - 0696 37 96 89

VENTE

D'APPARTEMENTS

AG GETIM vend F3 grand standing à Souidania au 1er et 2e étages dans une résidence, 2 façades, vue sur mer, avec box l. fonc. Tél. : 0770 76 75 59 - 0550 32 82 53

ALGER-CENTRE ag vend F3 F4. Tél. : 0661 51 07 00 - 0554 06 83 89

HYDRA Toyota ag vend F5 194m2 rez-de-jardin dans villa sup standing. Tél. : 0661 51 07 00 - 0554 06 83 89

VEND F3 82m2 bien fini 3e étage, 2 façades sans vis-à-vis cité calme Les Vergers 1,88 Md. Tél. : 0661 80 47 48

BELCOURT (cité Mories) F2 48m2 2e étage immeuble solide, bien ensoleillé, à côté du commissariat 850u. f. Tél. : 0790 05 97 54. ag

OULED FAYET CC3 vd duplex F6 260m2 7e étage ascenseur 4200u. Tél. : 0790 05 97 54. ag

RÉDA HOUHOU (consul d'Espagne) vd F5 110m2 3e étage 1750u. Tél. : 0790 05 97 54. ag

SOUIDANIA vend duplex 280m2 nouvelle résidence. Tél. : 0551 608 208. ag

SOUIDANIA vend F4 150m2 + gge nouvelle promotion. Tél. : 0551 608 208. ag

VEND beau bungalow (F4) à la plage des Sables d'or de Zemmouri El Bahri, endroit calme, résidentiel, toutes commodités 186m2 avec garage + jardin + puits d'eau, acte, livret foncier. prix : 2 mds 200. Tél. : 0554 78 35 42

HYDRA Laperrine un très bel endroit vend F3 85m2 avec jolie terrasse de 30m2 sans vis-à-vis dans un petit immeuble avec parking fermé. prix 4,5M. Tél. : 0798 13 06 51

POIRSON vend duplex neuf top 230m2 avec jardin privatif et garage pour 2 voitures. Tél. : 0798 13 06 51

OUED ROMANE vend duplex F6 200m2 rdc. Tél. : 0770 12 40 56. ag

KOUBA vend duplex 240m2 promotion. Tél. : 0770 69 88 16. ag

EL BIAR vend F3 2e étages 1800u. Tél. : 0770 12 40 56. ag

ZÉRALDA Maâlma vend F4 promotion. Tél. : 0770 12 40 56. ag

BDV vend F4 F5 + F7 Pasteur + F3 Hydra. Tél. : 0770 69 88 16. ag

DAR DIAF vend F5 promotion 2e étage. Tél. : 0770 69 88 16. ag

VEND F4 Bôu Ismail vue sur mer cuisine équipée résidence gardée. Tél. : 0559 62 29 90

VEND F3 Coopemad sud refait cuisine équipée. Tél. : 0559 62 29 90

LA MADRAGUE vend loft vue 180° sur mer, disponible de suite. Tél. : 0551 77 94 85 - 0697 631 854. Email : contactalger@yahoo.fr

PROMO vend F3 F4 F5 duplex à Chéraga, Dar Diaf, Dely Ibrahim. Tél. : 0770 77 26 91

PROMO IMMOBILIÈRE vend F3 F4 haut standing, finis et en cours à Dar Diaf. Tél. : 0770 99 41 09

VEND F3 F4 F5, duplex haut standing finis et en cours à Chéraga, résidence clôturée avec parking. Tél. : 0770 99 41 04

PROMOTION à Chéraga vend appartements standing, belle finition F3 F4 F5. Tél. : 0777 99 41 11

VENTE DE VILLAS

HYDRA cité PTT ag vend villa rdc 4 pcsb, 400m2 garage. Tél. : 0661 51 07 00 - 0554 06 83 89

VEND villa El Biar 3 étages, 2 façades grande artère 430m2 convient pour promotion ou bureaux. Tél. : 0560 26 63 55 - 0668 86 40 71

OULED FAYET + Baba Hassen vend plusieurs villas quartier résidentiel. Tél. : 0551 608 208. ag

DRARIA (lot Yasamine) vend R+2 200m2 acte, 7000u. Tél. : 0790 05 97 54. ag

SAOULA ag met en vente une villa R+1 320m2, acte. Tél. : 0551 86 52 24

VEND villa bon prix Zemmouri El Bahri à 300m de la plage, quartier résidentiel, 290m2 R+2 (3 appartements) avec 2 entrées + garages, jardin +

terrasse, acte, livret foncier. Tél. : 0554 78 35 42

SIDI FREDJ vend belle villa 300m2 résidence fermée avec piscine, jardin. Tél. : 0798 13 06 51

TÉLEMLY vend villa R+1 vue sur mer. Tél. : 0770 69 88 16. ag

BIRKHADEM vend villa R+2 220m2. Tél. : 0770 69 88 16. ag

EL MOURADIA vend villa R+1 300m2. Tél. : 0770 69 88 16

VEND villa à Hydra 454m2 bâti 124m2. Tél. : 0664 03 48 39

PARC MIREMONT vend très belle villa neuve 500m2 dans un très bel endroit résidentiel avec piscine + jardin en 03 façades sans vis-à-vis. Tél. : 0798 13 06 51

AG vend villa 385m2 Kouba. Tél. : 0549 86 30 31

VENTE DE TERRAINS

VEND 5000m2, 10 000m2, 20 000m2, 50 000m2, 90 000m2, à ZI Rouiba, Blida, Baraki, Khemis El Khechna, BEZ. Tél. : 0550 26 42 91

VEND terrain 800m2 Birkhadem. Tél. : 0698 72 07 08

PARTICULIER vend un beau terrain 1000m2 bien situé à Amirouche, Hussein Dey, à proximité tramway, métro, hôpital etc. entrée privée 25m de façade pour habitation, société, clinique, toutes commodités. Tél. : 0553 273 723

BEN AKOUN vend 470m2 + 384m2 + 900m2 résidence clôturée. Tél. : 0553 29 83 2

OULED FAYET + Baba Hassen vend terrain de 200m2 à 10 000m2. Tél. : 0551 608 208. ag

BABA ALI (zone industrielle Oued El Kerma) vd 2700m2 10u/m2. Tél. : 0790 05 97 54. ag

AG vend terrain 3000m2 industriel Koléa. Tél. : 0549 86 30 31

AVIS AUX PROMOTEURS vend terrain 450m2 El Biar, sur grand boulevard principal 03 façades, très belle vue sur la mer. Certificat d'urbanisme R+4-2. Tél. : 0798 13 06 51

TIMIMOUN vend terrain constructible sur propriété 4 ha (3000DA/m2) possibilité de promotion immobilière (villas et appartements). Tél. : 0551 77 94 85 - 0697 631 854. Email : contactalger@yahoo.fr

VENTE DE LOCAUX

VEND plusieurs hangars 2000m2, 3000m2, 5000m2 ZI Rouiba, Birtouta, Khemis El Khechna, Zéralda, Blida. Tél. : 0550 26 42 91

LOUE OU VEND local 200m2 à Alger au p. offrant. Tél. : 0798 89 09 50

LOCATION D'APPARTEMENTS

URBA 2000 loue F3 97m2 5e étage 7,5u fixe. Tél. : 0790 05 97 54. ag

LOUE, F4 haut standing Hydra pour cadre ou expat. Tél. : 0559 62 29 90

LOUE F2 1er étage place du 1er Mai, convient profession libérale. Tél. : 0774 78 27 13

LOCATION DE VILLAS

LOUE villa Saïd Hamdine 600m2 avec piscine. Tél. : 0559 62 29 90

LOUE villa Les Sources avec piscine jardin 500m2. Tél. : 0559 62 29 90

LOCATION DE NIVEAU DE VILLAS

BEN AKOUN loue F5 250m2 niveau de villa + garage + jardin. Tél. : 0550 29 19 01 ag El Rahma.

LOCATION DE LOCAUX

LOUE plusieurs hangars + 500m2, 1200m2, 2000m2, 5000m2, 9000m2 ZI Rouiba, Oued Smar, Baraki, Khemis El Khechna. Tél. : 0550 26 42 91

LOUE des hangars Khemis El Khechna zone de 1000m2 à 15 000m2. Tél. : 0559 62 29 90

LOUE hangar 5000m2 + bloc administration sur terrain 1 hectare. Tél. : 0553 29 83 22

IMMEUBLES

VEND immeuble 1250m2 R+3+sous-sol à Dely Ibrahim. Tél. : 0699 76 29 29

LES SOURCES vend hôtel 20 appartements, 2 façades. Tél. : 0550 29 19 01.

HYDRA loue immeuble R+4 showroom + stationnement bien placé à Hydra. Tél. : 0550 29 19 01

PROPOSITION COMMERCIALE

TIMIMOUN vend complexe 4 ha, 40 chambres, resto, salles. Prix 50 000 DA/m2 bâti et 3000 DA/m2 terrain. Tél. : 0551 77 94 85 - 0697 631 854. Email : contactalger@yahoo.fr

PROSPECTION

URGENT cherche achat F5 150m2 et + promotion immo. à Hydra avec garage. Tél. : 0668 86 40 71

AG DAR DIAF cherche hangar terrain location vente côté Blida, Zaouia Ouled Yaïche Beni Tamou Guerouaou Beni Mered, Boufarik, Ben Boulaid, Khemis El Khechna, Hemmadi, Koléa, Bou Ismail. Tél. : 0556 81 81 97

AG DAR DIAF cherche hangar, terrain, location et vente côté zone Dar El Beïda, Oued Smar, Rouiba, Bab Ezouar, Baba Ali, Oued El Karma, Baraki, Zéralda, Staouéli, Birtouta, Blida, Boumerdes, Tipasa. Tél. : 0556 81 81 97

DES DIPLOMATES cherchent villas, Hydra, Poïsson, Ben Akoun, Dely Ibrahim. Tél. : 0550 29 19 01 ag El Rahma.

URGENT cherche achat villas, hôtels, centres commerciaux, carcasses, appartements, terrains, locaux. Tél. : 0550 29 19 01 ag El Rahma.

CERCHE achat 10 hectares terrain agricole Ouest Alger. Tél. : 0553 29 83 22

DG sté française cherche villa piscine de préférence Hydra, Poïsson, Ben Akoun et les environs. Tél. : 0551 75 77 88

CERCHE achat villa Chemin Mackley et les environs budget conséquent. Tél. : 0551 75 77 88

SWEET HOME cherche pour étranger appart villas locaux terrains. Tél. : 0560 09 98 10

CERCHE achat villas, duplex, terrains, locaux à Alger El Biar, Le Golf, Hydra, Ben Akoun, Les Vergers, Saïd Hamdine, Birkhadem, Kouba, Ouled Fayet, Chéraga, El Achour, Draria, Dely Ibrahim. Tél. : 044 19 09 38 - 0665 55 62 13 - 0554 11 05 82

CERCHE location ou achat F1 F2 F3 F4 F5 F6 à Télemly, Sacré-Cœur, Bd V, Didouche Mourad, Audin, Hydra, El Biar Le Golf, Saïd Hamdine, Dely Ibrahim Chéraga, Ouled Fayet. Tél. : 044 19 09 38 - 0665 55 62 13 - 0554 11 05 82

URGENT cherche achat villas aux Vergers, Birkhadem, El Biar, Télemly, Dely Ibrahim, Ouled Fayet, Chéraga. Tél. : 0554 11 05 82 - 0665 55 62 13 - 0554 11 05 82

CERCHE location villa,

BIRTOUTA CENTRE

Duplex à vendre neuf 280m2 9e/10e et dernier étage, cité Djenine 7 pièces gardien, ascenseur, chauffage central. Possibilité garage

Adam : 0770 75 48 32
Kamal : 0556 36 10 37

niveau, duplex, meublé ou sans à Alger, Hydra, Ben Akoun, Les Vergers, Saïd Hamdine, Kouba, Golf, Ouled Fayet, Dely Ibrahim, El Achour, Draria, Chéraga. Tél. : 044 19 09 38 - 0665 556 213 - 0554 11 05 82

CORIM cherche villas à l'achat ou à la location à Dely Ibrahim, Kôuba, Birkhadem, Ain Naâdjâj, Les Sources, Oued Române, El Achour, Hydra, Le Golf, El Biar, Ben Akoun, Ouled Fayet, Draria, Baba Hassen, Bab Ezouar, Ain Benian, Bouzaréah, Chevalley, Beni Messous, Hussein Dey ou autres sites à proximité. Tél. : 0550 53 10 06 - 0778 15 74 69

CORIM cherche appartements et duplex dans des résidences pour location ou achat. Tél. : 0778 15 74 69 - 0550 53 10 06

CORIM cherche villa à l'achat piscine + grand jardin. Tél. : 0550 53 10 06 - 0778 15 74 69

CORIM cherche à l'achat F1 F2 à Alger-Centre et environs. Tél. : 0550 53 10 06 - 0778 15 74 69

CORIM cherche location F1 F2 meublés à Alger-Centre et environs. Tél. : 0550 53 10 06 - 0778 15 74 69

AG urgent cherche un hangar pour achat à ZI Senia (Oran). Tél. : 0770 23 98 97 - 0770 59 14 01 - 0550 07 07 33

OFFRES DE SERVICES

RÉP. climatiseurs réfrigérateurs électricité w. 16. Tél. : 0782 720 270

RÉP. réfrigérateur congélateur frigo-présentoir, machine à laver, climatiseur cuisinière, chambre froide. Tél. : 0660 82 01 76

RÉP. frigo clim à domicile. Tél. : 0770 220 628

PREND tous travaux d'étanchéité, peinture, garantis. Tél. : 0561 19 25 47

ARTISAN bâtiment fondation béton-briquetage faïence dallé de sol plomberie, électricité, peinture clé en main à Alger

PUBLICITÉ

et les environs. Tél. : 0554 164 305

RÉPARATION machine à laver ttes marques à domicile. Tél. : 0542 292 600-0662 631 923-0770 405 316 Lyes

TRAVAUX d'étanchéité charpente. Tél. : 0550 10 34 28

TRAVAUX maçonnerie, peinture, plomberie. Tél. : 0770 24 88 42

POUR VOS FÊTES de mariage, circoncision et soutenances de mémoire de fin d'études, préparation de gâteaux orientaux à des prix très intéressants. Tél. : 0560 686 609

HALAWIYAT SULTANA est là pour vous accompagner dans vos fêtes de mariage, circoncision, thèse dans la préparation de vos gâteaux. Tél. : 0675 59 12 68 - 0562 63 80 83, ou mail : sultana.halawiyat@outlook.com

DIVERS

ACHAT occasion meuble électroménager bon état. Tél. : 023 73 81 90 - 0661 51 18 06

ACHAT chaudière électroménager meubles et divers. Tél. : 0771 50 63 57

AUTOS

ACHAT véhicules accidentés en panne ou d'occasion, légers, lourds et engins. Tél. : 023 243 383 0771 877 773 - 0550 545 034

ACHAT véhicules neufs ou d'occasion. Tél. : 0661 69 03 84

PERDU/TROUVÉ

PERDU cachet rond portant en arabe et en français SARL DET distribution & activité Boufarik. Mecline toute responsabilité quant à son utilisation frauduleuse.

OFFRES D'EMPLOI

RESTAURANT sis à Dély Ibrahim recrute cuisinier, serveurs (s) et barman(s), pizzaiolo avec expérience. Tél. : 0555 05 45 92

HÔTEL recrute directeur de restaurant, chef de

personnel, serveur, magasinier, gouvernante, agent technique, réceptionniste, chauffeur, plongeurs, maître d'hôtel. Tél. : 0658 14 41 70. Fax : 023 20 13 74. sultanclub@outlook.fr. Main courantier.

RECRUTONS femme de ménage âgée de 25 à 35 ans pour bureaux à Hydra, semaine de 5 jours 9h 14h, possibilité hébergement. Salaire 3 millions mois. Tél. : 0556 38 39 05

AGENCE immobilière cherche un commercial véhiculé à Hydra. Tél. : 0560 09 98 10

SOCIÉTÉ privée à Bellouta Bouchaoui cherche dame disposant d'un véhicule avec expérience en bureautique à mi-temps. Tél. : 0792 69 14 30

ÉCOLE privée à Baba Hassen Alger cherche enseignants expérimentés de français primaire et moyen et arabe primaire. Tél. : 0782 54 77 99

DEMANDES D'EMPLOI

JF TS en comptabilité de gestion 15 ans d'expérience cherche emploi dans le domaine à Alger. Tél. : 0542 61 09 27

CADRE financier et compta. 38 ans d'expérience maîtrise comp. générale analytique fiscale parafiscale, tenue comp. bilan finance fin d'année cherche emploi. Tél. : 0542 87 49 16

PÈRE DE FAMILLE chauffeur expérimenté cherche emploi. Tél. : 0657 82 98 57

CONDUCTEUR de travaux, longue expérience cherche poste en rapport ou sous-traitance charpente en bois. Tél. : 0549 41 02 19 - 0791 87 03 94

IL EXPERT licence finance comptabilité CAC longue expérience ayant occupé poste DFC directeur Audit contrôle de gestion cherche emploi sté nationale privée mixte. Tél. : 0669 10 99 18

CADRE comptable 32 ans expérience comptabilité et audit cherche emploi. Tél. :

0542 76 67 83

ARCHITECTE exp. 4 ans cherche emploi en études, chantiers ou autres libre. Tél. : 0552 05 00 31

DRH longue expérience cherche emploi dans le domaine fiche de poste paie, GPEC formation... Tél. : 0663 16 43 46

CADRE financier et comptable 38 ans d'expérience maîtrise comptab. gén. analy audit pc paie compt et stock fiscale, parafiscale bilan, recherche emploi. Tél. : 0542 87 49 16

COMPTABLE ayant une longue expérience cherche à travailler à mi-temps ou à plein temps, TAF ETS bilan, déclarant fiscale, et social, gestion paie, outils informatique, PC paie, PC compta, recherche emploi. Tél. : 0551 64 80 44

HOMME 56 ans ingénieur d'Etat chimie longue expérience habite axe w. 16 35, 15, cherche emploi en rapport, libre de tout engagement et de suite. Tél. : 0551 60 39 29. Email : hamrired@yahoo.fr

MAINTENANCE industrielle 12 ans d'expérience. Tél. : 0553 29 22 49

CADRE comptable retraité cherche emploi. Tél. : 0555 60 10 77

TS métreur vérificateur très longue expérience cherche emploi. Tél. : 0554 07 95 45

CHAUFFEUR RETRAITÉ accompagnant enfants, école, lycée, courses et démarches administratives libre. Tél. : 0557 56 81 66

CADRE comptable 32 ans, expérience comptabilité et audit cherche emploi. Tél. : 0542 76 67 83

CADRE COMPTABLE 31 ans d'exp. tenue comptabilité établi bilan fiscal déclaration fiscale parafiscale et contrôle de gestion de l'entreprise et DRH maîtrise PC compta, PC paie, habite Alger cherche emploi. Tél. : 0554 34 02 14

Attestation de vie

Je soussigné **M. Bouridane Lakhdar**, né le 20/07/1936

à Amoucha, Sétif, demeurant à la cité Talbi Saleh, Amoucha, wilaya de Sétif, certifiée sur l'honneur que je suis toujours en vie et en pleine possession de mes facultés. La présente déclaration fait foi.



Pensée

Chère maman

Bernou Fettà, épouse Bouzar Mohand El Hocine

Nous qui te croyions éternelle ! Il est difficile en ce jour, 16 juin 2022, de réaliser qu'une année s'est déjà écoulée et que notre précieuse maman s'est éteinte comme une bougie. Tu nous manques énormément et nos cœurs brisés souffrent de ton absence. Maman, jeune veuve à 37 ans, courageuse, généreuse, bienveillante, tu as pu surmonter les difficultés de la vie pour nous protéger de toutes tes forces. Tu as fait tant de sacrifices pour nous préparer énergiquement à la vie, nous éduquer dignement et guider nos pas vers la réussite. Ta perte insoutenable s'est ajoutée à la disparition inattendue de notre cher et unique frère Idir. Vous nous avez tant aimés, nous ne saurions jamais assez vous remercier et ne nous vous oublierions jamais ! A nos deux étoiles, nous espérons que vos âmes soient réunies et que vous soyez en paix. Nous demandons à tous ceux qui les ont connus d'avoir une pieuse pensée pour eux.

Vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.



Décès

C'est avec une grande tristesse que nous annonçons le décès de notre cher époux, père et frère



Yahaoui Djamel

suite à une longue maladie. L'enterrement aura lieu le jeudi 16 juin 2022 au cimetière Garidi, Kouba après la prière du dohr.

«A Dieu nous appartenons et à lui le miséricordieux nous retournons.»

Pensée

Cela fait déjà un an, le 16 juin 2021, que tu nous as quittés chère **Mme Yous Bekhtia épouse Larbes**



Le vide de ton absence reste incommensurable. Ton mari, tes enfants et tes petits-enfants ne cessent de penser à toi.

Toi qui étais si proche, si généreux. Une grand-mère aimante. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pieuse pensée pour toi. Repose en paix chère maman, grand-mère et épouse Larbes Kaddour.

Pensée

Il y a une année, le 16 juin 2021, nous quittait notre chère tante



Nafissa Bendaoud rejoignant ainsi tous ceux qu'elle chérissait. Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pieuse pensée pour elle. Repose en paix. Tes nièces et neveux, à jamais reconnaissants.

Pensée

A la mémoire de notre cher et regretté époux et père



Hachemi Mohamed Ameziane Cela fait 2 ans, 17.06.2019, que tu n'es plus parmi nous et tu nous manques toujours autant. Le vide que tu as laissé demeure impossible à combler, mais sache que tu es et resteras vivant à jamais dans nos cœurs. Son épouse et ses enfants demandent une pieuse pensée à sa mémoire.

Mme Hachemi L.

Pensée

Déjà six années, le 16 juin 2016, depuis la disparition de notre chère et regrettée épouse mère, grand-mère et belle-mère

Mme Younsi Hania née Chalane

Tu as été pour nous un exemple de sagesse, de générosité et de bonté du cœur, et nul ne pourra combler le vide immense que tu as laissé. En cette douloureuse circonstance, les familles Younsi, Chalane, Tedjiza, Brahiti, Zaim et Ouikil demandent à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire. Nous prions Dieu de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

SOS

Enfant âgé de 5 ans, présentant une hypospadias, une malformation de la verge, nécessite une intervention chirurgicale. Son père, sans ressources, lance un appel aux âmes charitables pour l'aider. Tél. : 0793 74 49 89

JEUX - DÉTENTE

Grille n°071

mots fléchés géants du week-end

UN DE SES FILMS	HABITS RELIGIEUX	NOTE	CHEMINEE	REPRISE	UN DE SES FILMS	CACHÉS
ENVAHISSEUR	HURLÉES	MALADIE	SOMBRE	ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	ADVERBE	TACTE
VAGABONDE			NEUF	INFUS		
COUVRENT LES OREILLERS			VILLE ALLEMANDE		AMÉRICAIN	
			CONJONCTION			
ROI DE PYLOS				RÉPUTAMES		
SUCRE		ÉPOQUE		PARFOIS PRONOM	DANS	CROCHETS
		GRONDEMENT			OBTENU	
LEVANT					GREFFE	
PRONOM					MALINS	
	POINTS OPOSÉS					
CHEVALIER AMBIGU					EFFACE	ÉTAT AMÉRICAIN
PUITS						MAISONS EN RUINE
LIER	GRECQUE				VAGABONDA	
					ANIMAL	
						POT DE LABO
SCRUTIN	RICHESSE				FRUIT	NOTE
	ENLEVERA					
		SON PRÉNOM	SON NOM	FLÈVE IRLANDAIS		
		VIDE				
VAGABONDA		DÉMONSTRATIF			PUBLIE	LIAISON
ANIMAL		ANNONCE				CONSOMME
	PAS AMATEUR		MONNAIE			MIEUX
						LE MOI DU PSY
FRAPPER			VAGUES			ORIENTATIONS
NOTE						
	PROBLÈME INFORMATIQUE		ALPIN			ÉREINTÉ
	CUMULUS					
EXTREMITÉ	UN DE SES FILMS	GAZ RARE		GENERAL	DEMI TOUR	PRONOM
				SUDISTE	SOLEIL	
		RECUEIL DE BONS MOTS	INSTRUMENT DE MUSIQUE			POSSESSIF
			SYMBOLE			
SYMBOLE		FERMENT				
SERVICE HOSPITALIER		TABLE DE TRAVAIL		UNIS	REGLE	
					RELIGIEUSE	
MONTAGNE DE THESSALIE			CONJONCTION	TROU MURAL		
COPLATIVE				PEUPELLE DE PETIT RAT		
	BLONDE DE PUB	GAINÉ				EN PLUS
		PARTICULE				
MANIES						
SALUT ANGLAIS						
ORGANE FILTRE				OBTUS		
				ELIMES		

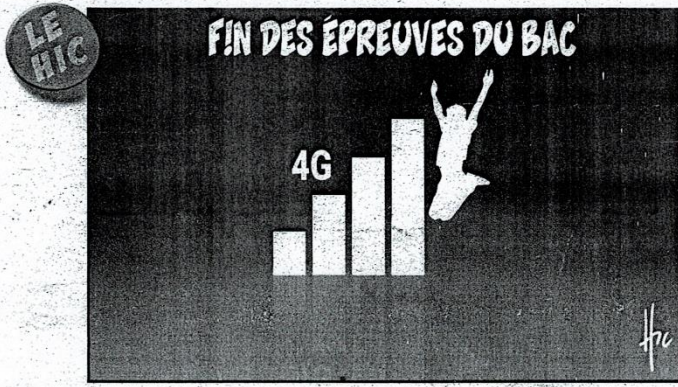
solutions des jeux précédents

P	I	N	I	P	O
D	E	C	O	N	G
A	M	I	C	O	S
A	I	N	P	E	I
P	S	T	R	S	C
P	S	V	I	S	C
V	I	R	E	O	T
D	E	L	I	C	O
H	I	A	S	T	R

SOLUTION Quinze sur 15

HORIZONTALEMENT:
 1. ENCHÈMÉ, 2. ÉZ-NORMAL, 3. UN DES BONS MARCS ALPINS, 4. LES SÈVES, 5. TRAIL, 6. LE BAR, 7. CALÈNE, 8. FETIDINE, 9. RÈGLE, 10. REGRANDS-BOULANS, 11. ANTHÈME, 12. UN DES CLONES, 13. DESPOTISME, 14. LA TERRE, 15. FÈRE, 16. L'ADONIS, 17. LA DÈME, 18. LE BUI, 19. ATTENDRE.

VERTICALEMENT:
 1. ENEMIGUE, 2. TOZ, 3. ANCHAGE, 4. LE BÉAT, 5. PROLE, 6. TRAVARI, 7. AMANISSENT, 8. PROUSTA, 9. ANGES, 10. ÉLÉPHANT, 11. DESPOTISME, 12. LA TERRE, 13. FÈRE, 14. L'ADONIS, 15. LA DÈME, 16. LE BUI, 17. ATTENDRE, 18. AS, 19. LE BUI, 20. REGRANDS-BOULANS, 21. ANTHÈME, 22. UN DES CLONES, 23. DESPOTISME, 24. LA TERRE, 25. FÈRE, 26. L'ADONIS, 27. LA DÈME, 28. LE BUI, 29. ATTENDRE.



PROMOTION DE L'AMAZIGHITÉ

Les assurances de Salah Goudjil

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, s'est affirmé, mardi, lors d'une audience accordée au secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, que «l'Algérie nouvelle consacre l'amazighité en tant que composante authentique et constante de l'identité algérienne et de l'unité nationale», a indiqué un communiqué de la Chambre haute du Parlement. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la communication et de la complémentarité institutionnelles à la pérennité de laquelle veille le Conseil de la nation, «a permis de passer en revue l'importance du rôle assigné au Haut-Commissariat à l'amazighité...

conformément aux dispositions de la Constitution du 1^{er} novembre 2020, qui vise l'édification d'un Etat pour tous, en valorisant toutes ses composantes culturelles qui sont perpétuelles et ne disparaissent pas au gré de la disparition des générations... qui a été initiée par le président de la République, Abdelmajid Tebboune, en mettant l'accent sur le renforcement des composantes de l'identité nationale dans ses trois dimensions (islam, arabité et amazighité) et en considérant la composante amazighe comme étant une constante constitutionnelle intangible», souligne «la même source. M. Goudjil a également réitéré «l'importance primordiale confiée aux composantes de l'identité nationale depuis la glorieuse Révolution de Novembre, qui incarne l'unité nationale dans sa plus belle expression, évoquant la sagesse et le génie des militants nationalistes fidèles qui n'ont pas donné au colonialisme français l'occasion d'exploiter et d'outiller la diversité culturelle séculaire de l'Algérie, en semant la discorde et la haine entre les Algériens», lit-on dans le communiqué répercuté par l'APS. Il a en outre appelé tout un chacun à «inspirer des valeurs d'unité, de cohésion et d'harmonie qui font partie de la dimension culturelle de notre grande histoire, et des principes et idéaux de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre, et de veiller à l'inclusion de cette dimen-

sion culturelle dans le cursus et le système éducatifs à établir au profit des générations futures dans le cadre, notamment, de la sage orientation de l'Etat tendant à la consolidation des valeurs civilisationnelles de notre pays dans l'Algérie nouvelle, dont le président de la République, Abdelmajid Tebboune, œuvre à en consolider les fondements, dans une parfaite fusion de ces constantes dans un cadre commun, en l'occurrence l'équivalence d'la patrie, et ce, en concrétisation de ses 54 engagements électoraux, principalement le douzième engagement visant l'affirmation et le renforcement des composantes de l'identité nationale», affirme la même source.

tion culturelle dans le cursus et le système éducatifs à établir au profit des générations futures dans le cadre, notamment, de la sage orientation de l'Etat tendant à la consolidation des valeurs civilisationnelles de notre pays dans l'Algérie nouvelle, dont le président de la République, Abdelmajid Tebboune, œuvre à en consolider les fondements, dans une parfaite fusion de ces constantes dans un cadre commun, en l'occurrence l'équivalence d'la patrie, et ce, en concrétisation de ses 54 engagements électoraux, principalement le douzième engagement visant l'affirmation et le renforcement des composantes de l'identité nationale», affirme la même source.

COMMENTAIRE

Un autre regard sur le passé colonial

Par A.H. Bahmane

Si aujourd'hui on réunissait l'ensemble des témoignages - tous supports confondus - sur la nuit coloniale laissés par toutes les générations passées, on se rendrait compte qu'ils ne fournissent qu'une infime partie de ce qui s'est réellement passé. Tout au long des soixante années écoulées, très peu d'Algériens ont jugé utile - ou pas pu - de s'exprimer tant sur les sept années de la Guerre de libération que sur la Révolution d'une manière générale. Ceux qui l'ont fait, malgré tout, ont surtout développé des récits avec une forte dose de subjectivité ; quant aux écrits d'historiens, seuls à même de servir de référence scientifique, ils sont d'une rareté dramatique. Certes, depuis une trentaine d'années, il y a un léger mieux, puisque de plus en plus de faits sont rapportés par des témoins et des acteurs de l'époque, sans parler des travaux des historiens. Mais c'est par l'ampleur de cette Révolution, qui a ébranlé le monde entier, et les exactions subies par tout un peuple durant 132 années, tout cela est nettement insuffisant, en qualité et en quantité : le trou de mémoire est énorme, de l'indépendance à la fin du siècle dernier, au total presque quatre décennies de silences et de demi-silences que les célébrations officielles, rituelles et redondantes, ont vainement tenté de combler. Malgré cela, au fil du temps, les Algériens ont fini par comprendre que la guerre libératrice n'a pas été faite uniquement d'héroïsme mais traversée, de bout en bout, par nombre de reniements, d'impostures et de cruautés, spécialement au niveau des élites politiques et militaires qui ont eu à conduire la Révolution. Qu'est-ce qui a rendu possible tout cela ? Pourquoi l'histoire algérienne n'a pas été écrite comme il le fallait et que des pans entiers ont été gommés, et ce, jusqu'à aujourd'hui ? Les explications sont multiples, la plus évidente réside dans le faible pourcentage d'Algériens lettrés post-indépendance. Mais même les instruits ne purent le faire, car confrontés à ce grand mal qu'est la chute de plomb politique. Dès l'indépendance, elle a sévi, empêchant nombre d'acteurs de la Guerre de Libération et témoins de la période de laisser des traces de ce qu'ils ont vécu ou vu. Quant aux chercheurs, ils devaient affronter les interdits dictés par les dirigeants officiellement ou officieusement en fonction à l'époque en matière d'écriture de l'histoire. Dans l'édition, l'université, les médias et dans l'espace public d'une manière générale n'étaient autorisés que les témoignages et les écrits glorifiant les faits d'armes des combattants. A l'époque du président Boumediène, les noms des acteurs de la Guerre de Libération, dont il contestait la légitimité, ne pouvaient être rendus publics. Plus généralement, même longtemps après, ont été occultées les multiples crises affectant les différentes étapes de la lutte et singulièrement les débâcles qu'ont connues les acteurs civils et militaires. Pour ces derniers, bien que tous regroupés sous la bannière du FLN et de l'ANP, les sept années de guerre étaient loin d'être un long fleuve tranquille : d'un côté l'occupant français, imployable et destructeur, de l'autre des luttes intestines entre les chefs de l'intérieur et de l'extérieur et entre les dirigeants de l'intérieur eux-mêmes. Les divergences se sont sensiblement aggravées depuis le Congrès de la Soummam et ont pris une tournure dramatique à la suite de l'assassinat de Abane Ramdane, de la mort inexplicable du Colonel Amirouche, des exécutions de plusieurs colonels et de nombreux cadres, des préjudices à la guerre fratricide de l'été 1962 qui a favorisé, en début d'indépendance, l'émergence politique d'un clan et sa prise du pouvoir. A l'image de Mohammed Harbi, quelques historiens se sont évertués à ne pas occulter tous ces aspects de la Révolution algérienne, parmi eux nombre de jeunes chercheurs. Leur credo est de tenter de dénouer, sans complaisance ni légèreté, le fil torueux de la lutte anticoloniale, du Mouvement national à la Guerre de Libération, de la montée en puissance de divers partis nationalistes et grandes personnalités politiques, parmi elles Messali Hadj, qui joua un rôle majeur avant son déclin sous les coups de boutoir du FLN. La Guerre de Libération configura l'Algérie post-indépendance. Six décennies après, le pays reste assailli de vérité, celle-ci toujours difficile à décrire et à dire. Toutefois, aujourd'hui, l'écriture de l'histoire a un meilleur champ libre comparativement au passé. La contrainte majeure reste le libre accès aux archives, un domaine où les autorités actuelles peuvent faire œuvre utile.

JUSTICE

LE SYNDICAT DES MAGISTRATS MET EN GARDE CONTRE LES NOMINATIONS «EN DEHORS DE LA LOI»

Le Syndicat national des magistrats (SNM) est monté au créneau en dénonçant le retard dans l'élaboration des deux lois organiques portant statut des magistrats et du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) tout en mettant en garde contre la persistance de cette situation et appelle au respect de la Constitution. Dans un communiqué rendu public à l'issue d'une session extraordinaire de son bureau exécutif, le syndicat est revenu sur les résolutions de son Conseil national des 27 et 28 mai 2022, à Sétif, «adressées aux parties concernées et restées depuis sans réponse». Tout en rappelant la déclaration du président de la République relative à la nécessité de «accélérer l'étude de ces deux projets

de loi pour voir la composition du CSM, améliorer la situation sociale des magistrats afin de leur permettre d'exercer dans de bonnes conditions», le syndicat a regretté néanmoins que «ces engagements n'ont pas été concrétisés, ce qui a suscité de nombreuses interrogations légitimes chez les magistrats autour des parties qui empêchent toute volonté d'aller vers l'indépendance de la justice, mais aussi le rôle du Conseil supérieur de la magistrature», précisant : «En dépit de nos résolutions, le ministère de la Justice continue d'avoir la mainmise sur la carrière des magistrats et profite du fait accompli pour justifier les cas de mutation, de permanence, de sanctions disciplinaires en dehors de la loi. L'organisation syndicale a

rappelé qu'en vertu de la Constitution, la nomination dans les professions judiciaires relève du CSM, «mais la pratique actuelle a montré ces derniers temps que les nominations dans les juridictions ordinaires et administratives ont été effectuées sans passer par le Conseil supérieur de la magistrature». Le syndicat a «mis en garde» contre la «persistance de cette pratique et appelle au respect des clauses de la Constitution et la nécessité d'accélérer l'élaboration des deux projets de statut des magistrats et de la magistrature afin que le CSM puisse exercer sa mission et qu'il se réapproprie le droit de procéder au mouvement annuel dans les rangs des magistrats...»

Salima Tlemçani

Recevez tous les jours votre édition du quotidien El Watan au format PDF

à partir de

500 DA/mois

Pour vous abonner, rien de plus simple :

il suffit de vous inscrire sur le site www.elwatan-dz.com

